

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Sociétés, temps, espaces,  
communication

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Valéry Laurand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sociétés, temps, espaces, communication* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Information-communication
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionale
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse
- Licence professionnelle Métiers du commerce international
- Master Archives
- Master Civilisations, cultures et sociétés
- Master Culture et communication
- Master Études européennes et internationales
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Géopolitique
- Master Histoire
- Master Langues et sociétés
- Master Sciences sociales
- Master Traduction et interprétation

## PRÉSENTATION

Le champ *Sociétés, temps, espaces, communication* constitue l'un des 7 champs principaux de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et regroupe 18 formations :

- six mentions de licences : *Sociologie, Géographie et aménagement, Histoire, Information-communication, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionale* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA) ;
- deux mentions de licences professionnelles (LP) : *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* et *Métiers du commerce international* ;
- dix mentions masters : *Culture et communication, Géographie, aménagement, environnement et développement, Géopolitique, Langues et sociétés, Traduction et interprétation, Histoire, Civilisations, cultures et sociétés, Archives, Etudes européennes et internationales Sciences sociales.*

Les mentions de licences LEA, *Sociologie* et la mention de master *Langues et sociétés* émergent par ailleurs au champ secondaire *Expérimentations, critiques*.

Le périmètre scientifique du champ articule des disciplines appartenant aux sciences humaines et sociales (SHS) et aux langues, et se donne pour visée l'étude de l'inscription de cultures et de pratiques sociales dans des espaces et l'étude de leurs évolutions historique et contemporaine. Il s'inscrit dans les axes et travaux de 18 unités de recherches (non limitées pour la plupart à ce champ), dont :

- sept unités mixtes de recherche (UMR), dont certaines cohabitées par plusieurs établissements : UMR 7533 - Laboratoire des dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS) ; UMR 8185 - Espaces, Nature et Culture (ENeC) ; UMR 8591 - Laboratoire de géographie physique (LGP) ; UMR 8244 - Institut d'histoire du temps présent (IHTP) ; UMR 8238 - Laboratoire d'études de genre et de sexualité, Paris 8, Paris 10 (LEGS) ; UMR 7217 - Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA) ; UMR 7218 - Laboratoire, Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (LAVUE) ; UMR 8533 - Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société, CNRS, Paris I, Paris 8, Paris 10, Évry et École Normale Supérieure Paris-Saclay (IDHES).
- onze équipes d'accueil (EA) : EA 3388 - Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI) ; EA 3391 - Laboratoire d'économie dionysien (LED) ; EA 353 - Centre de Recherche et d'Analyse Géopolitique (CRAG) ; EA 1571 - Centre de recherches historiques Histoire des pouvoirs, savoirs et sociétés (HISPOSS) ; EA 4385 - Laboratoire d'Etudes Romanes ; EA 1569 - Transferts critiques et dynamiques des savoirs (TransCrit) ; EA 1577 - Les mondes allemands : histoire des idées et des représentations ; EA 2303 - Études juives et hébraïques (EJH) ; EA 1573 - Scènes du monde, création, savoirs critiques ; EA 1579 - Littérature, histoires, esthétique (LHE) ; EA 349 - Laboratoire Paragraphe.

Une école universitaire de recherche (EUR) *Arts, technologies, numérique, médiations humaines & création* (ArTec) est par ailleurs portée par la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris Lumières.

## AVIS GLOBAL

Le champ revendique la possibilité pour les étudiants de personnaliser leurs parcours par un jeu de mineures/majeures, en visant, à terme, la proposition de « bouquets de licences » (celles-ci appartenant préférentiellement au champ), au sein desquels les étudiants pourront construire un cursus pluridisciplinaire. Cette structuration doit être poursuivie, car, en l'état, une trop grande diversification de ces parcours « à la carte » peut nuire à la lisibilité et à la cohérence de l'offre de formation. De ce point de vue, les réalisations, en termes de construction de projets personnels et professionnels des étudiants, du NCU (Nouveau cursus à l'université) « So skilled » devraient contribuer à organiser, en lui donnant des cadres plus clairs, une heureuse souplesse pluridisciplinaire dans une cohérence accrue des formations du champ.

Pour le moment, celles-ci partagent surtout un ancrage dans des approches scientifiques propres aux SHS, à défaut de collaborations effectives – de ce point de vue, il n'y a pas encore de réelle interdisciplinarité autour d'un objet commun (les mutations des pratiques sociales et leur inscription dans l'espace) dont, cependant, la pertinence peut permettre des interactions originales, mais souvent encore à inventer, entre les disciplines du champ. S'il y a déjà de rares mutualisations (le parcours *Villes européennes et renouvellement urbain* du

master *Études européennes et internationales* avec le master *Sciences sociales*, entre autres), il y aurait sans doute des opportunités de coopérations possibles entre formations très similaires. On peut s'étonner par exemple que le parcours *Langues, espaces, culture* du master *Histoire* n'entretienne aucun lien avec le master *Langues et sociétés*, ou bien que ce même parcours (spécialisation *Aire culturelles arabophones*) n'ait pas plus de liens avec le parcours *Méditerranée, Maghreb, Europe* du master *Civilisations, cultures, sociétés* (qui pourtant signale mutualiser des cours avec les masters *Études européennes et internationales* et *Géographie, aménagement, environnement et développement*), lorsque des formations mutualisent des cours avec des mentions d'autres champs (master *Civilisations, cultures, sociétés*, master *Traduction et interprétation*).

Si une telle organisation peut se faire au travers d'innovations pédagogiques, de telles interactions s'envisagent aussi du point de vue de la recherche, et on regrette, de ce point de vue, le manque total d'affichage par le champ de l'indéniable richesse que lui apportent les unités de recherches auxquelles sont adossées les formations. Ces dernières elles-mêmes restent soit trop déconnectées de ces unités, soit trop discrètes sur leurs apports (à l'exception des masters *Géopolitique* et *Sciences sociales*, qui entrent plus dans le détail de ces collaborations). La recherche peut aussi être un puissant facteur d'homogénéisation et de cohérence.

Les liens du champ avec le monde socio-professionnel (chambre de commerce et d'industrie, collectivités locales, associations, etc.) sont bienvenus (mais on peine à savoir s'ils sont formalisés), et les formations affichent en majorité une préoccupation louable de (pré)professionnalisation. Cela souligne d'autant plus le manque de réalisme trop fréquent dans la présentation des objectifs professionnels : ces derniers ne correspondent trop souvent ni au niveau d'étude, ni aux orientations des enseignements et nécessiteraient une actualisation. Mais plus encore, cette préoccupation devrait pousser à une veille beaucoup plus active d'une part sur les adaptations nécessaires des formations aux compétences requises pour tel ou tel profil, d'autre part sur le suivi post-cursus des étudiants, très défaillant pour la grande majorité des formations (il y a d'heureuses exceptions : master *Études européennes et internationales* et licence *Information communication*). Sans aucun doute, la généralisation, dans le champ, des conseils de perfectionnement portera de ce point de vue des fruits. Mais encore faut-il que ces conseils demeurent conformes à l'arrêté de 2014, ce qui est trop rarement le cas (et ce, de manière assumée dans le pilotage du champ) : il faut rappeler que chaque formation doit en posséder un, qui ne doit donc pas être commun à une licence et un master, fussent-ils de la même mention, et ces conseils doivent comporter, outre des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs rattachés aux formations, des représentants du monde socio-professionnel du domaine, des étudiants et des anciens étudiants. La nomination au sein de l'établissement d'un directeur général adjoint dédié au pilotage est une heureuse initiative qui devrait amener le champ à progresser, y compris dans les démarches qualité des formations, en généralisant par exemple des modalités de suivi et des procédures d'évaluation par les étudiants. De manière générale enfin, peu de renseignements sont donnés dans les dossiers de présentation des formations sur les partages de responsabilités et les circuits effectifs de décisions, ce qui interroge également les liens des formations avec leurs unités de formation et de recherche (UFR) de rattachement (à l'exception notable du master *Sciences sociales*).

## ANALYSE DÉTAILLÉE

Dans l'ensemble les objectifs pédagogiques au niveau licence et les objectifs professionnels et scientifiques, plus attendus au niveau master, sont clairement exposés. Les compétences visées à l'issue des formations sont cohérentes et en rapport avec les enseignements proposés. Seules les formations en Histoire font exception avec des objectifs en termes de connaissances qui restent très généraux et peu explicites au niveau master, et trop succincts au niveau licence.

Les fiches du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), qui sont jointes, sont en général convenablement renseignées, à l'exception notable de la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* qui a fourni la fiche d'une autre LP.

En revanche, les débouchés professionnels, comme les poursuites d'études possibles après une licence, s'avèrent dans l'ensemble mal renseignés ou inadaptés. Outre les trop grandes généralités sur les possibilités de débouchés, sans précision suffisante sur les métiers (master *Histoire*, master *Culture et communication*), certains métiers envisagés sont sans rapport avec les enseignements dispensés (masters *Traduction et interprétation*, *Langues et sociétés*), ou d'un niveau qui ne correspond pas à la formation (master *Archives*, licence LLCER) ; d'autres, enfin, annoncent des métiers et des fonctions qui nécessitent une formation complémentaire (master *Civilisation, culture et société*, licence LLCER) ou qui demandent un concours, sans que soit précisé si la préparation est proposée (master *Archives*).

L'attractivité des formations du champ est confirmée par les choix des étudiants et l'ampleur des effectifs accueillis chaque année. Les responsables des formations procèdent à des analyses souvent très précises du positionnement des licences et masters par rapport aux autres licences et masters de la région Ile-de-France (à l'exception des masters *Civilisations, cultures et sociétés, Langues et sociétés, Traduction et interprétation*). Les densités de population et les temps de trajets entre les universités, ainsi que les spécificités des formations limitent la concurrence entre les établissements universitaires du secteur.

Pour beaucoup de formations, le lien avec la recherche est assuré par la présence sur le site, d'unités mixtes de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et d'équipes de recherches reconnues assurant un environnement de qualité, ce qui rend d'autant plus surprenant que d'une part le champ n'affiche pas clairement une liste de ces unités et d'autre part que les liens entre ces unités et les formations ne soient souvent que peu explicites. L'inscription dans le contexte local constitue pour un certain nombre de formations un atout valorisé dans le cadre de stages et d'ateliers (licence *Géographie aménagement* et master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, LP *Métiers de l'information*, licence *Sociologie*, master *Archives*).

Les relations et les échanges avec le monde professionnel sont diversifiés, par exemple : Radio France, l'Office National des Forêts, la Bibliothèque Nationale de France ou la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris constituent de solides partenariats à l'intérieur et à l'échelle du champ, ainsi qu'au niveau de certaines formations comme l'intervention de professionnels du secteur social et par un partenariat avec la ville d'Aubervilliers et le Musée du Quai Branly (licence *Sociologie*). Des partenariats spécifiques sont fortement valorisés du fait de l'ancrage local d'une grande partie des acteurs de l'audiovisuel qui se trouvent en Ile-de-France et du développement d'un pôle image fort en Seine-Saint-Denis. Ainsi, la licence *Information-communication* développe de multiples partenariats et collaborations (théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, cinéma l'Écran, Palais de la découverte, journal *L'Humanité*). Ces relations et partenariats sont développés dès les formations de niveau licence, comme par exemple avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris pour la licence LEA. L'offre de formation s'inscrit par ailleurs de manière complémentaire à l'échelle même de la ComUE Université Paris Lumière notamment pour le master *Traduction et interprétation*.

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* est largement reconnue (et citée parmi les meilleures formations professionnelles dans les classements connus du domaine). Un partenariat avec un établissement étranger est également un élément à souligner compte tenu de son originalité dans ce type de formation. D'autres formations (master *Langues et sociétés*) ont des orientations professionnelles qui apparaissent moins nettement et mériteraient d'être précisées, notamment dans les relations entretenues avec le monde professionnel.

Les dispositifs classiques de la mobilité à l'international sont accessibles : Erasmus, mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains, etc. Des conventions existent à l'international pour permettre aux étudiants de partir en semestre à l'étranger, mais cette mobilité n'est souvent encouragée qu'en fin de parcours ou tardivement dans le déroulement des formations et mériterait d'être davantage développée.

La dimension internationale est ainsi assez inégale selon les formations du champ, mais certaines sont particulièrement avancées comme la licence LLCER au sein de laquelle les étudiants sont fortement encouragés à effectuer des séjours à l'étranger par toute une série de dispositifs (assistantat, lectorat mais également bourses et préparations à la mobilité), ou encore le master *Études européennes et internationales*. Il faut cependant souligner la délocalisation du master *Géographie, aménagement, environnement et développement* en Haïti, la bonne attractivité à l'international des masters *Géopolitique* et *Sciences sociales*, et le nombre d'accords internationaux efficients dans le master *Études européennes et internationales*.

Cependant, la majorité des formations du champ pourraient viser à aller plus loin dans l'internationalisation des cursus (cours disciplinaires en langue étrangère, développement des mobilités sortantes, voire développement de masters ERASMUS Mundus). Le nombre d'étudiants bénéficiant de ce type de mobilité demeure globalement faible dans l'ensemble des formations du champ et le nombre d'étudiants à pouvoir disposer d'opportunités de financement des mobilités de stages internationaux via le Service des Relations et la Coopération Internationales dans le cadre des financements Erasmus+ (Europe) et de la Région Ile-de-France (international) doit être accru.

Dans leur grande majorité, les formations présentent des organisations claires et bien structurées avec souvent un tronc commun et des parcours différenciés (deux à quatre parcours). De la même façon, la spécialisation progressive est bien soulignée au niveau licence comme au niveau master. Dans cet ensemble bien construit, seules quelques formations se distinguent par une organisation qui ressort comme complexe (master *Culture et communication*, master *Langues et sociétés*) ou floue (licence *Histoire*, licence professionnelle *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*, licence professionnelle *Métiers du commerce international*).

Ces organisations pédagogiques le plus souvent bien établies perdent toutefois de leur clarté avec le jeu des options, des mineures et des majeures qui viennent s'ajouter. Si cela permet aux étudiants de construire des parcours « à la carte », la lisibilité s'en trouve pénalisée comme la cohérence d'ensemble (licence *Géographie et aménagement*, master *Études européennes et internationales*). Les parcours s'en trouvent parfois déséquilibrés en termes de volume horaire (master *Études européennes et internationales*, master *Culture et communication*).

La très grande majorité des formations accordent une place très appréciable au numérique en l'intégrant dans leur mode de fonctionnement pédagogique (à l'exception notable du master *Langues et sociétés* et de la licence LEA) ; de la même façon les formations réservent une place appréciable à l'apprentissage des langues étrangères.

Si la professionnalisation est une préoccupation dès le niveau licence, les dossiers de quelques formations semblent négliger le stage (de manière paradoxale, parce qu'il souligne l'importance des enquêtes de terrain, le master *Sciences sociales*, master *Histoire*) ou ne précisent pas suffisamment les modalités de réalisation et d'évaluation (licence *Géographie aménagement*), alors que l'établissement propose une plateforme numérique dédiée (Réso8). La part des professionnels (extérieurs à l'enseignement supérieur) dans les formations notamment à vocation professionnalisante n'est pas souvent mentionnée, ou bien pas suffisamment détaillée (LP), ou parfois trop réduite (master *Traduction et interprétation*).

Le champ examiné comporte deux licences professionnelles qui n'ont pas les mêmes attendus en matière de recherche que les autres formations, mais on ne peut que regretter la très faible implication, voire l'absence totale et problématique d'universitaires dans ces formations.

Peu de formations rapportent un dispositif d'aide à la réussite ou alors de façon trop peu développée (licence *Géographie et aménagement*, licence LLCER) ; si beaucoup de formations se disent ouvertes à la validation des acquis de l'expérience, rien n'est précisé à ce sujet et une seule formation (LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*) fournit des indications chiffrées sur les flux.

Si les effectifs sont relativement stables dans l'ensemble, on note toutefois une baisse pour certaines formations ces dernières années. On note par ailleurs que certaines formations aux effectifs très resserrés (master *Archives* ou licence professionnelle *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*) sont extrêmement recherchées par les étudiants. Les éventuels (et rares) problèmes de recrutement ont été analysés dans le dossier et font l'objet d'un suivi attentif.

Les taux de réussite sont dans l'ensemble cohérents par rapport à des formations similaires à l'échelle régionale ou nationale. Ainsi, un taux d'échec de 40 % en moyenne sur les formations de première année de licence (L1) – malgré l'existence de dispositifs de passerelles et de réorientations – n'est pas étonnant pour un champ incluant une majorité de sciences humaines et sociales. Les taux de réussite, toutes formations confondues, sont globalement corrects, même s'il y a évidemment des résultats variables selon les formations, certaines, comme le master *Archives* ou la licence *Information-communication* affichant plus de 90% de réussite. En revanche, les très faibles taux de réussite en L1 *Histoire* (23 %) et en master *Histoire* (moins de 50 % de diplômés à la fin de la deuxième année) sont particulièrement inquiétants. Or ils ne font pas l'objet d'une quelconque analyse.

Le suivi des diplômés est géré au niveau de l'établissement, par la « Direction de la formation », qui effectue une enquête à 30 mois. Certaines formations ont pris l'initiative de compléter cette enquête par une enquête interne mais, dans l'ensemble, les taux de réponses sont très bas, notamment en licence, ce qui est un problème commun à beaucoup d'universités. La plupart des anciens étudiants ne répondent pas aux questionnaires, ce qui rend le suivi difficile. Néanmoins, il est étonnant que cette absence d'indicateurs sur le devenir des étudiants (que ce soit en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études) ne donne pas lieu à une restructuration des modalités de collecte des données, notamment en licence professionnelle, où la petite cohorte de quinze étudiants en licence professionnelle *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* devrait rendre la tâche plus aisée.

Les quelques données concernant l'insertion professionnelle disponibles pour ce champ doivent être lues en gardant à l'esprit le faible taux de réponse. On note pourtant une très forte disparité selon les formations censées ouvrir au marché du travail (licences professionnelles, masters à orientation professionnelle) : certaines formations (master *Archives*, licence professionnelle *Métiers du commerce international*) affichent d'excellents taux d'insertion (respectivement 100 % et 81,2 %) quand d'autres formations ne fournissent tout simplement aucun chiffre (master *Civilisation, culture et sociétés*). On regrette également que l'adéquation entre les métiers exercés par les diplômés et leur formation ne soit pas mesurée : cela aurait pourtant permis de juger de la pertinence de l'offre de formation.



Le suivi de l'insertion professionnelle en licence générale est inexistant. Si cela peut se comprendre par le fait que ces licences ont pour principal débouché la poursuite d'études en master (au sein de l'établissement, mais aussi principalement ailleurs), il aurait été néanmoins intéressant d'avoir quelques données sur les métiers exercés par les diplômés. Plus étonnant, très peu de chiffres sont disponibles concernant la poursuite d'études : si l'on sait par exemple que 40 à 50 % (selon les années) des étudiants en licence LLCER poursuivent en master dans l'établissement, on ne sait pas dans quels masters ils s'inscrivent, ni ce qu'il advient de ceux qui choisissent un autre établissement (lesquels ? pour quels masters ?). Au niveau master, il est curieux qu'aucun chiffre ne soit donné, ni analysé, sur le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat, alors même que certaines formations en font un débouché affiché (master *Sciences sociales* par exemple). A ce titre, l'absence presque totale de références aux écoles doctorales de rattachement doit être interrogée. Enfin, la licence professionnelle *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* annonce un taux de poursuite d'études anormalement élevé pour ce type de formation.

## POINTS D'ATTENTION

Le comité d'évaluation a jugé problématiques les formations suivantes, sur lesquels il conviendrait de focaliser l'attention de l'établissement dans la construction du projet d'offre de formation.

La licence professionnelle *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* : il convient de s'interroger sur le pilotage de la formation (notamment le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle) et, devant la faible implication d'enseignants-chercheurs dans la formation, sur la part réelle de l'établissement dans ce pilotage par rapport au lycée Suger de Saint-Denis. Par ailleurs, les compétences affichées à l'issue de la formation portent trop peu sur les nouveaux média, alors même que cette orientation est annoncée par la formation. Enfin, le taux de poursuite d'études (40 à 53 % selon les années) est anormalement élevé pour une LP et interroge sur son adéquation aux besoins du marché.

Le master *Traduction et interprétation* : l'absence de professionnels extérieurs intervenant dans la formation pose un problème pour une telle mention, ainsi que la baisse d'attractivité enregistrée ces dernières années. Par ailleurs, les supports de traductions utilisés pédagogiquement ne semblent pas en lien avec la spécialisation affichée ni avec la réalité des besoins du marché. Enfin, le positionnement de la formation dans l'environnement francilien semble être à interroger.

Le master *Histoire* : la place du parcours *Langues, espaces, cultures (anglophones, arabes, germano-russes, ibériques et italiennes)* au sein du master pose question, tout comme son articulation, pour trois des cinq « spécialités » (*Aires culturelles anglophones, Aires culturelles hispaniques et Aires culturelles germaniques et russes*), avec le master *Langues et sociétés* et, pour le parcours *Aires culturelles arabophones*, avec le master *Civilisations, culture et sociétés*. Par ailleurs les très faibles taux de réussite en M1 et en M2 (qui tombent à un tiers des présents sur certaines promotions) apparaissent inquiétants, ainsi que les taux d'abandon en cours de cursus – qui oscillent de un tiers à la moitié des inscrits – qui ne font l'objet d'aucune réflexion.

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* : De l'aveu même des rédacteurs du dossier d'autoévaluation, l'absence de cohérence interne à la mention fait apparaître deux parcours totalement indépendants l'un de l'autre (chacun présentant par ailleurs une organisation pédagogique qui reste floue). Le pilotage de la mention ne permet semble-t-il pas d'éclaircir une situation qui apparaît complexe ni ne se donne les moyens de mieux organiser le master (en particulier les chiffres fournis, mutualisés au niveau de la mention, sont inexploitable). Par ailleurs, la faible cohérence entre les contenus pédagogiques et les débouchés professionnels visés, une trop faible ouverture à l'international, l'absence de suivi des étudiants et la faible progressivité des cursus interrogent. La question (que ne cachent pas les rédacteurs du dossier) de l'avenir de cette mention semble donc devoir être posée.



# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Géographie et aménagement* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est une formation généraliste qui vise surtout à présenter et à analyser d'un point de vue spatial les grands changements dans les domaines socio-économique, environnemental, culturel et politique qui caractérisent le monde actuel. L'approche est transdisciplinaire et multi-scalaire, intégrant les analyses territoriales à des échelles différentes. Une très grande liberté est laissée à l'étudiant pour le choix des enseignements permettant une individualisation du parcours. La formation est délivrée uniquement en présentiel et elle comprend au total 1500 heures d'enseignement, dont la moitié en cours magistraux et l'autre moitié en travaux dirigés. Ces enseignements sont complétés par des stages facultatifs en milieu professionnel et par des travaux pratiques sur le terrain, proposés pour chacune des trois années d'étude.

La formation est localisée à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la formation sont clairement exposés ainsi que les méthodes pédagogiques pour les atteindre. Le caractère transdisciplinaire de la licence est souligné, ce qui est tout à fait justifié par l'offre très diversifiée des enseignements proposés. Cette offre très large répond également à un objectif prioritaire de la licence, en termes d'individualisation du parcours de chaque étudiant à travers un système de mineures diversifié (*Histoire, Sociologie, Science politique, Informatique, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*), ainsi qu'un souci de préprofessionnalisation. L'accent mis sur les travaux pratiques (pour compléter les enseignements plus théoriques), est un point intéressant de la formation, notamment par rapport à l'importance accordée au travail de terrain et aux projets tutorés. L'avenir des étudiants après la licence est aussi pris en compte, en les préparant à une éventuelle poursuite en master ou une entrée dans la vie active. Les débouchés professionnels proposés (métiers de l'aménagement, de l'environnement, fonction publique territoriale, conseils aux administrations, métiers du tourisme et du journalisme spécialisé, etc.) sont bien en phase avec le programme de formation, mais leur présentation reste très générale et il serait très intéressant d'avoir plus d'informations sur la capacité réelle des étudiants à occuper des postes dans ces domaines à la sortie de la licence.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de cette licence au sein de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est bien indiqué. Si la formation n'est pas en concurrence directe avec d'autres licences dans cet établissement, il existe un assez grand nombre de formations similaires dans Paris et ses environs susceptibles d'avoir un impact sur le recrutement. Face à cette situation, le dossier de présentation de la licence revendique des spécificités, en termes d'attractivité. Certaines mineures (*Littérature, Information-communication, Philosophie, Journalisme, Zoologie*) s'éloignent en effet des champs habituellement connexes de la géographie et cela constitue une véritable originalité pour une telle formation, qui peut cependant comporter le risque d'une certaine dispersion.

La licence est adossée à trois unités de recherche reconnues (toutes trois des unités mixtes de recherche) : - LADYSS (Laboratoire des dynamiques sociales et recomposition des espaces) ; ENeC (Espaces, Nature et Culture) ; LGP (Laboratoire de géographie physique) créant un environnement de qualité en matière de recherche. La plupart des enseignants-chercheurs sont intégrés à ces structures et des visites aux laboratoires sont proposées dans le cadre de certains enseignements. Ces temps d'articulation sont également réalisés à travers des rencontres avec des chercheurs ou des ingénieurs qui ont lieu à l'occasion des sorties sur le terrain (station de recherche, site d'expérimentation notamment). Il aurait été souhaitable de préciser comment les étudiants sont intégrés et participent à ces dispositifs et comment ceux-ci sont articulés au sein de la formation.

Bien que l'importance des stages soit soulignée dans le dossier, on regrette l'absence d'informations concernant les partenaires éventuels de cette formation et le peu d'informations fournies sur l'environnement professionnel (collectivités, entreprises, associations...). Le même constat s'applique à la coopération internationale. En général, il existe très peu d'ouverture à l'international et la mobilité étudiante est très limitée.

### Organisation pédagogique

La formation se caractérise par un seul parcours type, mais elle offre aux étudiants la possibilité d'individualiser leur propre parcours en choisissant des enseignements parmi une offre de cours très large. Les avantages de ce système 'à la carte' sont bien explicités dans le dossier (construction par les étudiants de leur licence en fonction de leurs envies et de leurs goûts...). Cependant, même si ces choix sont réalisés dans un cadre structuré, basé sur quatre types d'unités d'enseignement (majeure, mineure, transversalité, et préprofessionnalisation) en allant vers une spécialisation progressive, on peut se demander si ce système ne réduit pas la cohérence et la lisibilité de la licence, contribuant éventuellement à des taux de réussite peu élevés. Plusieurs dispositifs existent néanmoins pour faciliter la réussite des étudiants, y compris un tutorat (mais on peut regretter le manque d'informations concernant les modalités de son organisation). L'équipe enseignante est mobilisée et consciente de la diversité du public étudiant, elle organise ainsi la formation de manière à accompagner par une individualisation des parcours et une professionnalisation progressive la diversité des choix et orientations des étudiants. Les passerelles existent pour l'entrée dans une autre licence et les étudiants peuvent solliciter de l'aide pour une réorientation éventuelle auprès des personnels du SCUIO (service commun universitaire d'information et d'orientation) de l'établissement qui participent à un module de la formation en première année. Celle-ci peut être favorisée par la modularité du cursus en géographie avec les enseignements de découverte et de transversalité.

Un dispositif particulier existe pour les étudiants en situation de handicap et la licence peut être acquise par la démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE), bien que le processus ne soit pas décrit dans le dossier. Les projets et les stages (y compris les travaux de terrain) sont bien intégrés dans la formation.

Pour les stages, les étudiants bénéficient d'une plateforme numérique universitaire pour les aider dans leur démarche, mais on peut regretter qu'au moins un stage ne soit pas obligatoire. Il n'y a pas d'exemple de structures d'accueil des stages ni d'identification des partenaires ou du réseau professionnel. La mise en place en deuxième année de stages collectifs dans un objectif de professionnalisation est tout à fait pertinente, il serait utile en revanche d'avoir davantage d'informations concernant le suivi et l'évaluation de ceux-ci. En revanche, l'organisation d'une « Journée des métiers de la Géographie » est un point positif du dispositif de la professionnalisation. Les évaluations sont réalisés en contrôle continu intégral et font valoir une grande diversité dans les formes et les attentes qui sont à même d'apprécier des compétences diversifiées (travaux cartographiques, multimédias, fiches, dissertations, oraux, commentaires de documents, etc.).

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) se limite à un document général sur les licences en géographie au niveau national. Les contacts avec le milieu de la recherche sont assurés essentiellement au travers des différentes interventions des enseignants-chercheurs et de l'enseignement de leurs spécialités, ainsi qu'à travers des ateliers dont l'organisation et le fonctionnement ne sont pas précisés.

Le numérique est bien présent, notamment dans les enseignements consacrés aux systèmes d'information géographique, à la télédétection et à la cartographie assistée par ordinateur. La dimension internationale se limite essentiellement à l'enseignement obligatoire d'une langue étrangère.

### Pilotage

La formation bénéficie d'une équipe d'enseignants diversifiée et équilibrée où 85 % des heures d'enseignement sont assurées par les titulaires. Des informations manquent sur les activités principales des vacataires. Le pilotage de la licence est assuré par cinq responsables (responsable de licence, responsable relations lycées, responsable relations internationales, responsable stages, référent handicap), mais vu le nombre d'étudiants, il serait souhaitable de renforcer cette équipe en ajoutant des responsables d'année. Les enseignants se réunissent régulièrement et un conseil de perfectionnement (dont ils font partie) se réunit une ou deux fois par an. Ce conseil est commun à la licence et au master. Sa composition regroupe l'ensemble des enseignants et formateurs participant à la licence, ainsi que des anciens étudiants et personnels administratifs, mais on peut regretter l'absence de représentants du monde socio-économique (en dehors des anciens diplômés). Ces deux dispositions (conseil commun et pas de représentant du monde professionnel) n'étant pas règlementaires, il est souhaitable *a minima* d'agir pour pallier cette absence de représentants du monde socio-professionnel. Aucune information n'est fournie concernant les activités (pas de comptes rendus) et les décisions de ce conseil. Un dispositif d'évaluation des formations existe (piloté par l'Université), mais le dossier ne fournit pas d'informations concernant les résultats de ces enquêtes pour lesquels les taux de réponse sont relativement bas. Son utilité est au demeurant très limitée pour le moment. En revanche, l'équipe pédagogique échange régulièrement avec les étudiants, une action facilitée par les effectifs des groupes d'étudiants (présentés dans le dossier comme peu nombreux). Les modalités de contrôle sont clairement indiquées, mais le dossier ne fournit pas d'informations sur le fonctionnement des jurys. Le contrôle continu permet une vérification des connaissances basée sur des aspects très variés, mais on peut regretter l'absence d'un système plus formalisé de suivi de ces compétences (portefeuille de compétences, livret de l'étudiant). Le supplément au diplôme est bien renseigné.

### Résultats constatés

Les effectifs globaux sont importants (301 inscrits pour les trois années de licence en 2016-2017), mais ils sont en baisse depuis 2013-2014. Les taux de réussite fluctuent dans le temps, mais ils sont dans l'ensemble corrects pour les étudiants en deuxième et troisième année (autour de 76 % et 81 % respectivement en 2016-2017). Ils sont plus bas et plus inquiétants en première année (38 % en 2015-2016). Le taux d'abandon en première année est élevé : 27,2 % en 2016-2017. Plus de la moitié des étudiants quittent l'établissement après avoir obtenu leur licence (35 sur 56 en 2016-2017). Pour ceux qui ne continuent pas en master, peu d'éléments statistiques fiables existent malgré le suivi personnalisé (enquêtes individuelles) organisé par la formation. L'équipe enseignante est sensible à cette situation et expose clairement dans le dossier des éléments explicatifs (comme le choix non prioritaire en première année de la géographie, la grande diversité des mineures, les dispositifs passerelles et les projets de réorientation).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Offre de formation ouverte à la pluridisciplinarité.
- Equipe enseignante dynamique et investie.
- Importance accordée aux travaux pratiques.
- Diversité des formes d'évaluation.
- Dispositifs de type passerelle bien structurés.

### Principaux points faibles :

- Peu de liens indiqués avec le monde professionnel (partenariats).
- Absence d'ouverture à l'international.
- Manque de connaissance du devenir des étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis propose une solide formation généraliste en géographie ; ce faisant le recrutement a tendance à stagner, voire à baisser, et d'après l'équipe d'enseignants-chercheurs elle-même, il est de plus en plus difficile d'ouvrir chaque année autant d'options. Par conséquent, l'offre d'enseignements pourrait être réduite en mettant parallèlement davantage l'accent sur des 'mineures internes' au nombre restreint, pour pouvoir afficher une identité plus nette de la formation et ainsi renforcer son attractivité. Le degré d'ouverture à la pluridisciplinarité doit être un point d'attention afin de veiller à la bonne lisibilité de l'offre de formation. Quelques points forts caractérisent déjà cette formation, tels que le rôle accordé aux travaux de terrain, mais son attractivité et son utilité pourraient être développées davantage en favorisant une ouverture à l'international et en créant des partenariats forts avec le monde socioprofessionnel pour encadrer des stages et des projets tutorés. Il serait souhaitable d'impliquer davantage les étudiants dans le pilotage de la formation et de renforcer le suivi du devenir des étudiants. De même il est attendu d'avoir plus d'informations précises sur le devenir des diplômés pour mieux évaluer la pertinence de la formation et de ses objectifs.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Histoire* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est une formation généraliste en sciences humaines, dont les cours sont dispensés sur trois ans à Saint-Denis. Elle se donne comme objectifs de permettre à ses étudiants de « mieux comprendre les sociétés contemporaines », par des enseignements disciplinaires couvrant les quatre périodes historiques, mais aussi des enseignements transdisciplinaires dans les sciences sociales et des cours de pré-professionnalisation (journalisme, archivistique).

### ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont résumés dans le dossier par une formule synthétique et ambitieuse : « donner les outils permettant de mieux comprendre les sociétés contemporaines », en lien avec les finalités professionnelles ciblées (enseignement, métiers de la culture et du patrimoine, métiers du tourisme, journalisme, communication, métiers de l'édition, concours administratifs, monde associatif et syndical). Les intitulés de cours sont néanmoins trop généraux (introduction à l'histoire, sociologie, anthropologie, géographie...) ou peu éclairants (« enquêter et analyser l'État », « action collective et participation politique ») pour qu'il soit possible de savoir si les enseignements dispensés correspondent aux objectifs affichés. On peut s'étonner néanmoins de voir figurer dans le supplément au diplôme l'expression plutôt ancienne de « sciences auxiliaires à l'histoire » pour désigner les enseignements d'ouverture.</p> <p>Les poursuites d'études envisagées sont relativement classiques pour une licence d'histoire : masters recherche en histoire, master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF), master <i>Archives</i>, ou institut d'études politiques, écoles de journalisme par exemple. Le dossier mentionne également une poursuite d'études possible en école du cinéma, sans qu'il soit précisé ce qui, dans la formation, peut préparer à une telle orientation peu fréquente après une licence d'histoire.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence mention <i>Histoire</i> de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est inscrite dans l'offre de formation de l'Unité de formation et de recherche Textes et sociétés, qui réunit les départements d'histoire, de science politique, de sociologie-anthropologie, de lettres et d'études de genre, et profite de façon évidente de cet environnement en proposant de très nombreux enseignements d'ouverture en lien avec toutes ces disciplines.</p>

Deux double-cursus sont proposés : histoire - science politique (ouvert en 2013) et histoire – anglais (depuis 2018). Des collaborations sont mises en place avec le département de géographie, pour offrir aux étudiants, notamment dans la perspective des concours de l'enseignement, des cours de géographie. Le positionnement de la formation est de toute évidence très solide au sein de l'université.

En revanche, en ce qui concerne l'environnement régional, le dossier met en avant de proposer des cours de méthodologie et un suivi personnalisé qui, d'après les rédacteurs du dossier, n'existent « à [leur] connaissance, dans aucune université de la région parisienne ». Dans la mesure où ces enseignements sont plutôt généralisés dans les universités de la région, on peut penser qu'il existe peu d'ouverture aux formations de même type de la région.

L'articulation à la recherche se fait classiquement pour une formation de ce type par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs intervenant dans la mention. Mais elle est aussi développée et appliquée par les étudiants lors de la rédaction d'un mémoire de recherche en fin de troisième année de licence (L3), qui est une introduction à la rédaction d'un mémoire de master. Ce mémoire d'une vingtaine de pages fait l'objet d'une soutenance devant un jury. Il s'agit là d'un modèle original et innovant d'initiation à la recherche en licence. Le lien à la recherche est également enrichi par des contacts avec des institutions proches, comme les archives nationales installées à Pierrefitte, le service historique de la Défense à Vincennes, les archives départementales ou municipales, ou la basilique-nécropole royale de Saint-Denis.

De nombreuses relations sont nouées par ailleurs, notamment pour l'offre de stage, avec ces mêmes institutions, et d'autres partenaires (association Zup de Co, Les Cordées de la Réussite, *Le Parisien*, *L'Humanité*, ATD Quart Monde).

Des conventions existent à l'international pour permettre aux étudiants de partir en semestre à l'étranger. La mobilité sortante est en progression : 6 étudiants en 2014-2015, 9 en 2015-2016, 11 en 2016-2017. La mobilité entrante n'est pas précisée. Les lieux de destination des étudiants sortants ne sont pas précisément indiqués non plus.

### Organisation pédagogique

Il n'existe pas de distinction cours magistraux / travaux dirigés dans l'offre de cours. L'organisation au sein de chaque unité d'enseignement (UE) est donc variable selon les enseignants. Cela peut signifier une souplesse pédagogique et une adaptabilité au public, ou encore une hétérogénéité déroutante pour un étudiant. Le dossier n'est pas assez développé pour donner une idée précise de la réalité du dispositif et de sa réception par les étudiants.

La formation est organisée de façon progressive avec des enseignements de découverte en première année et des « mineures » en deuxième et troisième année. Sept « mineures » sont ainsi proposées : *Métiers du patrimoine et des archives* ; *Histoire des civilisations* ; *Géographie* ; *Science politique* ; *Sociologie-anthropologie* ; *Métiers de l'éducation*.

La pré-professionnalisation apparaît dans la maquette sous la forme d'une UE « Construction du parcours professionnel » au troisième semestre (S3), qui comporte un enseignement de langue (dont l'aspect professionnalisant n'est pas explicité) et des options d'initiation aux métiers de l'enseignement, aux concours administratifs et aux métiers du journalisme ; en S4 une UE « Construction du parcours professionnel » (dont le contenu renvoie seulement à la précédente et à une autre UE d'ouverture transversale) ; en S5 une UE « Expérience professionnelle » comportant le mémoire de recherche de fin de licence et un enseignement de langue ; et en S6 une UE « Expérience professionnelle » comportant une option libre et un stage. Le stage est obligatoire. Il peut durer de trois à huit semaines, ce qui instaure une inégalité entre les étudiants. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage et à une soutenance et correspond à trois crédits ECTS.

Le numérique est solidement implanté dans la formation : Les étudiants passent obligatoirement le certificat informatique et internet (C2i) en première année, et ils peuvent suivre un cours optionnaire de traitement informatique des données historiques. Ils disposent de l'environnement numérique de travail et d'un site web dédié au département.

L'enseignement des langues est présent chaque année du cursus, avec une richesse à souligner, puisque sept langues sont proposées.



### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 11 Professeurs d'université, de 17 Maitres de conférences, d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche, de trois contrats-doctoraux, ainsi que de 11 chargés de cours. Le pilotage est assuré par un responsable de la L1 et un responsable pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année. Un enseignant supervise le double-cursus Histoire-Science politique en binôme avec une collègue de Science Politique. Une seule responsable administrative est chargée de la mention (ce qui est peu pour assurer la gestion de la mention et des double-cursus).

Deux instances assurent le pilotage de la licence : un « collectif des enseignants » et le « conseil de perfectionnement ». Ce dernier est composé de la directrice du département, des deux responsables de la licence, de deux anciens étudiants, et d'un ou deux représentants de la Bibliothèque universitaire et d'un représentant des Archives nationales. Il n'y a donc pas de représentants des étudiants en cours de cursus dans le conseil de perfectionnement, Le conseil se réunit une fois par an. Aucun compte-rendu n'est joint au dossier.

L'évaluation des connaissances se fait en contrôle continu, sauf dérogation pour les étudiants salariés, en situation de handicap, ou en situation particulière.

La formation est engagée dans le dispositif Cordées de la réussite, développé sur les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise, à destination des lycéens de REP pour leur faciliter la transition vers l'université. Des cours de remédiation sont proposés en L1, notamment à destination des étudiants ne maîtrisant pas la langue française. Un tutorat assuré par des étudiants de master vient renforcer le dispositif d'aide à la réussite.

Il existe une évaluation des enseignements, mais les résultats ne sont pas précisés.

### Résultats constatés

Le suivi des diplômés n'est assuré que de façon statistique par l'Observatoire de la Vie étudiante, si ce n'est lors de la cérémonie de remise des diplômes, organisée depuis 2017.

Le tableau des effectifs est très peu lisible en ce qui concerne les taux de réussite.

Les effectifs se répartissaient comme suit en 2013-2014 : 149 en L1, 65 en L2, 41 en L3 ; en 2016-2017 : 157 en L1, 63 en L2, 50 en L3. Le taux de présence aux examens était en 2016-2017 de 77,7 % en L1, 96,8 % en L2 et de 92 % en L3. Mais en 2016-2017, sur les 157 étudiants de L1, seuls 36 ont poursuivi en L2, soit un taux de réussite de 23 %, ce qui est très faible, et très en deçà des résultats nationaux de la discipline. Suivant le même mode de calcul, le taux de réussite, toujours en 2016-2017, était de 49 % en L2 et de 52 % en L3. Là encore, ce sont des chiffres très faibles, même pour la discipline. A l'issue de la L3, 62 % des étudiants poursuivaient leurs études en 2017 dans une autre formation de l'Université Paris 8.

Les taux de réponse aux enquête sur l'insertion professionnelle sont insuffisants pour être exploités.

On peut regretter que le dossier ne propose aucune analyse des taux de réussite ou des données de suivi des étudiants, diplômés ou non diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation en double cursus histoire-science politique ou histoire-anglais qui montre une forte ouverture aux autres disciplines.
- Bons résultats des dispositifs de mobilité internationale sortante.

### Principaux points faibles :

- Place peu claire des enseignements disciplinaires.
- Taux de réussite très faible, en deçà des moyennes nationales de la discipline, non seulement en première année, mais aussi en deuxième et troisième années.
- Peu de suivi des diplômés et des non diplômés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les taux de réussite très faibles devraient être davantage pris en compte et nécessiteraient un ajustement des pratiques pédagogiques et du suivi des étudiants, dès le début du cursus. L'analyse de l'évolution des effectifs et des taux de réussite devrait être poussée plus avant. Les modalités du pilotage de la formation devraient être renforcées pour mieux répondre aux besoins et attentes des étudiants. Insérer des étudiants en cours de cursus au conseil de perfectionnement permettrait sans doute de développer les échanges avec eux, et de resserrer la formation sur leurs besoins. Enfin, si l'ouverture aux autres disciplines est un point fort, et notamment dans le cadre du double cursus, elle ne doit pas se faire aux dépens des enseignements disciplinaires.

Les modalités du pilotage gagneraient à être davantage formalisées, notamment en précisant la composition et le rôle du conseil de perfectionnement.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE INFORMATION – COMMUNICATION

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Information - communication* de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis est une formation en trois ans qui propose cinq spécialisations : *Médias et médiatisation* ; *Médiations culturelles et scientifiques* ; *Communication des entreprises et des institutions* ; *Écritures audiovisuelles* ; *Nouveaux médias et communautés numériques*. Elle est ouverte aux étudiants en formation initiale et en formation continue et est dispensée sur le campus de Saint-Denis en présentiel et en présence de pédagogie numérique.

Le volume horaire total sur les trois années est de 1510 heures, selon un quota dégressif (première année : 636 heures / deuxième année : 612 heures / troisième année : 492 heures) auxquelles s'ajoutent les stages et projets tutorés.

### ANALYSE

#### Finalité

Prenant en compte la pluridisciplinarité des sciences de l'information et de la communication, cette licence propose une approche concrète des objets (texte, image, parole, son) en mettant particulièrement l'accent sur le rôle des nouvelles technologies dans la société dans un contexte lié à la création et à la diffusion culturelle. Curieusement, l'objectif à l'issue de la formation est autant de permettre aux étudiants d'intégrer des formations supérieures (écoles ou masters) en sciences de l'information et de la communication que de les insérer dans les milieux professionnels de la communication, de la culture et des médias alors qu'une licence n'a pas cette vocation prioritaire et que les chiffres d'insertion professionnelle restent faibles, comme pour la plupart des licences généralistes.

L'articulation entre connaissances et compétences est peu explicite dans le dossier qui se contente de citer des actions très opérationnelles. Certaines des compétences très spécifiques et d'un haut niveau technique visées à la sortie de licence (concevoir une campagne de presse et digitale : concevoir le plan de communication et réaliser des supports web, papier, communication adaptée aux différents réseaux sociaux, concevoir un site web), interrogent d'ailleurs sur le réalisme des objectifs professionnels de la formation. L'articulation entre connaissances et compétences est en revanche plus complète et mieux calibrée dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie. Inversement, les types d'emplois présentés comme accessibles dans le dossier s'avèrent plus réalistes que ceux de concepteur de site web ou de concepteur multimédia présentés dans la fiche RNCP.

Même si les étudiants sont formés aux métiers classiques de la communication (chargé de communication, de projets, de relations publiques etc.), 75 % des étudiants poursuivent dans un cursus de niveau master (étude interne déjà ancienne de 2011), ce qui est un très bon taux de poursuite d'études. On notera que seuls 14 % des étudiants de la licence poursuivent dans un master de l'unité de formation et de recherche (UFR). La continuité et la cohérence d'ensemble au sein de l'UFR Culture et communication ne sont donc pas évidentes.

### Positionnement dans l'environnement

Même si l'offre en matière d'information et de communication est étendue au travers de ses cinq spécialisations qui couvrent bien le panorama des activités professionnelles de la communication, la formation ne se distingue guère des quatre autres formations franciliennes similaires que par sa capacité d'accueil plus importante.

Si le contexte géographique et professionnel de la formation est porteur (une grande partie des acteurs de l'audiovisuel se trouve en Ile-de-France et un pôle image fort est en train de se développer en Seine-Saint-Denis), le dossier ne montre pas comment elle profite de façon institutionnelle et pérenne de son environnement (ni partenariats ni accords recensés). Les initiatives d'échanges avec le monde socio-professionnel existent cependant mais restent ponctuelles et bénéficient à de petits groupes d'étudiants.

La mobilité internationale est valorisée grâce à de nombreux partenariats conclus au niveau de l'établissement : 25 étudiants en moyenne sont concernés chaque année. On note cinq conventions de partenariats : Erasmus +, Québec, USA et Canada, accords bilatéraux, Erasmus hors Europe. Rien, en revanche, n'est précisé sur les modalités de sélection ni sur les durées des séjours.

L'intervention d'enseignants-chercheurs dans la formation ne garantit pas, en soi, un adossement à la recherche, de même que l'orientation théorique des cours. En revanche, le cours d'initiation à la recherche proposé en troisième année montre la prise en compte de la dimension recherche qui, au niveau de la licence, reste forcément réduite.

### Organisation pédagogique

Une sélection « non exclusivement fondée sur les notes de première et terminale » est annoncée sans en préciser les détails. La formation accueille en deuxième année de licence (L2) des étudiants venant après une première année de brevet de technicien supérieur (BTS) ou de diplôme d'études technologiques (DUT) (12 étudiants par an en moyenne) et en L3 (47 étudiants par an en moyenne). Le tronc commun se répartit entre des cours fondamentaux dispensés par groupe de 45 étudiants maximum, des cours méthodologiques (35 étudiants maximum) et des cours pratiques (25 étudiants maximum). Une spécialisation est ensuite proposée très tôt dans le parcours, dès le second semestre de la L1. S'ajoutent à cela trois unités d'enseignement (UE) de « préprofessionnalisation ». Une attention particulière est ainsi portée à l'équilibre des contenus théoriques (qui ne sont judicieusement pas tous placés en première année) et des contenus plus pratiques. Une place importante et appréciable est accordée à la culture professionnelle. La progression des compétences et de l'organisation de la formation sont bien visibles. La progression est cohérente, puisque les cours spécialisés se font de plus en plus nombreux année après année. On ignore en revanche les possibilités et les modalités de changement de parcours de spécialisation internes en cours de cursus.

En raison d'un sous-encadrement déploré dans le dossier, le volume horaire assuré par les vacataires est très proche de celui assuré par les titulaires, parmi lesquels sont curieusement comptés des ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche). L'absence d'indications sur le statut, la provenance et la spécialité des vacataires ne permet pas d'apprécier la part des professionnels en lien direct avec la formation. Néanmoins, l'ancrage professionnel fort et assumé est une valeur ajoutée auprès des étudiants.

La dimension professionnalisante est en effet soutenue par une initiative très ambitieuse pour une formation d'une telle capacité : deux périodes de stages de deux mois minimum au cours des deux premières années, et trois mois minimum pendant le sixième semestre (banalisé) avec une évaluation par un rapport de stage simple pour le premier et, pour le second, par un mémoire problématisé et une soutenance. Les stages sont encadrés par un enseignant référent. S'ajoute un projet tutoré réalisé en autonomie et encadré par un enseignant (comptabilisé pour 36 heures).

On retrouve aussi des enseignements transversaux (langues, informatique, cours libres). Les langues ont une place très appréciable dans la formation : quatre cours sont dispensés par le Centre des langues (cours de niveaux spécifiques à la formation *English for communication*). Concernant les langues, on s'étonnera néanmoins que l'anglais ne soit pas obligatoire dans un secteur où cette langue est pourtant omniprésente.

L'organisation de la formation montre une réelle préoccupation pour la réussite des étudiants à travers plusieurs dispositifs : parcours d'intégration pour les étudiants de L1, une semaine avant les cours des semestres 1 et 2, permettant aux nouveaux arrivants de se mettre à niveau à l'écrit comme à l'oral et de se préparer aux attendus de la vie universitaire ; tutorat assuré par des étudiants de L3 et de master ; travail en petit groupe ; l'alternance de cours fondamentaux, méthodologiques, pratiques.

La formation prévoit de valider partiellement des UE via une validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) ou bien via une validation des acquis de l'expérience (VAE) évaluées par la Direction Formation et la responsable de formation. En 2016-2017, deux personnes ont validé en totalité la licence après une procédure de VAE menée à son terme.

La licence propose aussi des mineures externes « à la carte » pour les étudiants des autres UFR ou départements de Paris 8, et de la même manière les étudiants de la licence sont encouragés à suivre des mineures dans d'autres UFR. Contrepartie de cette volonté salubre de transversalité enrichissante, l'offre semble compliquée à mettre en place pour des étudiants qui ne connaissent pas bien le système. Le nombre d'inscriptions à un cours étant limité, sans que des indications chiffrées ne soient avancées, cela complique d'autant plus la construction d'un parcours cohérent.

La dimension numérique est présente à travers des cours, la mise à disposition de matériel (attendus dans une telle formation), mais paradoxalement le dossier ne rapporte pas de projet pédagogique construit autour de ou à partir du numérique.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est conséquente. La licence est pilotée par une enseignante-chercheuse, maître de conférences (MCF), entourée de cinq collègues pour chaque spécialisation. On compte 23 enseignants-chercheurs titulaires (6 professeurs, 17 maîtres de conférences), deux professeurs agrégés (PRAG) et trois professeurs certifiés (PRCE), trois ATER, trois professionnels associés auxquels s'ajoutent une cinquantaine d'intervenants professionnels.

On note une bonne répartition des responsabilités : on compte deux responsables de suivi des stages, un responsable des relations internationales s'occupe des « échanges internationaux » avec le service des relations internationales, une personne est responsable des équivalences, et une autre des mineures externes. En revanche, le dossier ne précise pas les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique (réunions et fréquences, modalités de décisions, etc.).

La formation est pourvue d'un conseil de perfectionnement depuis 2015, auquel siègent les représentants de toutes les formations de l'UFR et présidé par une enseignante-chercheuse. On s'étonnera que ce conseil soit commun à la licence et au master. ce qui va à l'encontre des textes officiels instituant le conseil de perfectionnement dans les universités. Sa composition entre enseignants, étudiants et professionnels s'avère conforme. Le dossier renvoie au compte-rendu du conseil d'UFR attestant de sa composition ; seulement on regrettera que rien d'autre ne figure en annexe. On regrettera également l'absence de dispositif d'autoévaluation général et organisé des enseignements. Les enseignants sont seulement invités à soumettre un questionnaire d'évaluation sur leur propre cours dont les résultats s'avèrent peu probants.

### Résultats constatés

La formation affiche un taux de réussite élevé et un faible taux d'abandon (L1 admis à passer en L2 : 82 % en 2013-2014 soit 466 sur 564 étudiants ; 89 % en 2015-2016, soit 599 sur 676 étudiants ; taux d'étudiants diplômés en 2016 : 77 %, soit 271 étudiants diplômés en L3).

Selon l'enquête interne de 2011 plus de 75 % choisissent un cursus de deuxième cycle (master ou diplôme d'école), ce qui est logique pour une licence généraliste.

On notera que seulement 14 % des étudiants de la licence choisissent le master de l'Université.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Richesse et diversité des enseignements qui permettent aussi bien une ouverture qu'une spécialisation fine.
- Importance du suivi des étudiants et de l'encadrement en appui d'une politique ambitieuse de stage.
- Taux de réussite exceptionnels.

### Principaux points faibles :

- Parcours (choix des cours externes) peu lisibles et avec un accès aux cours externes difficile.
- Faible taux de poursuite dans un master de l'UFR, ce qui remet en question l'adéquation ou les passerelles entre la licence et le master proposé dans l'établissement.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Information - communication* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est une licence qui fonctionne très bien comme le montrent les chiffres, aussi bien à travers les taux de réussites que les taux de poursuites d'études. L'articulation entre les cours théoriques et pratiques est bien mise en évidence, de même que les liens avec la recherche via le module d'initiation à la recherche en L3. Il serait toutefois souhaitable d'améliorer l'accès aux cours externes afin d'enrichir encore les possibilités d'ouverture et de clarifier l'offre.



## LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est située sur le site de Saint-Denis. Elle offre aux étudiants une professionnalisation par les compétences de langue et les compétences interculturelles. Les étudiants ont le choix entre 27 binômes de langues parmi les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, portugais et russe. La formation est construite sur une combinaison entre des enseignements de langue et civilisation (dans deux langues étrangères) et des matières d'application (économie, droit, commerce international). Une spécialisation est proposée en troisième année : *Commerce et Traduction et cultures contemporaines*. La licence LEA n'est pas accessible aux étudiants souhaitant apprendre une langue en grand débutant, à l'exception du chinois. La mention débouche sur des masters spécialisés (notamment en commerce ou en traduction) et ouvre vers les métiers du commerce international, ainsi que les métiers de la communication internationale et de la traduction.

### ANALYSE

#### Finalité

Les finalités exposées sont claires et les compétences attendues cohérentes avec ces finalités : il s'agit d'une formation professionnalisante qui a pour objectif de doter les étudiants inscrits de compétences fondamentales et disciplinaires leur permettant de s'insérer dans deux grands univers professionnels, correspondant à ceux qui sont visés traditionnellement par ce type de formation : le commerce (responsable achats, responsable ventes, responsable en logistique internationale) et la traduction (traduction spécialisée, traduction multimédias). La formation oriente également vers les métiers de la communication/rédaction trilingue (service communication, service presse).

On peut regretter un manque de lisibilité au sujet des langues étudiées. Si, en effet, le dossier d'autoévaluation mentionne bien l'apprentissage de deux langues étrangères (en plus du français), avec même la possibilité d'apprendre une troisième langue en cours de cursus, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en revanche mentionne la nécessité de choisir au moins une langue étrangère.

L'ensemble des débouchés évoqués est en cohérence avec les connaissances apportées et les finalités visées ; le dossier d'autoévaluation mentionne cependant la possibilité pour les étudiants de s'orienter vers les métiers de l'enseignement. Or, cela ne correspond pas aux emplois visés habituellement par la filière LEA.



### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement local immédiat semble adéquat, la licence LEA de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis proposant un nombre important de combinaisons de langues et une professionnalisation marquée en troisième année, ce qui la distingue de formations voisines comparables. Cependant, il aurait été utile de bénéficier d'indications concernant le nombre d'étudiants inscrits par combinaison de langues, afin de mieux apprécier l'attractivité de cette filière et l'originalité de son positionnement.

Les efforts déployés pour articuler la formation avec la recherche semblent réels, et il est fait mention dans le dossier d'autoévaluation d'une unité d'enseignement (UE) de troisième année de licence préparant à l'entrée en master. Or celle-ci n'apparaît pas dans la maquette fournie en annexe. Ce point mériterait d'être développé de façon plus détaillée dans le dossier, car un tel enseignement pourrait être mis à profit plus explicitement pour lier recherche et formation.

Les interactions avec le milieu économique sont satisfaisantes, et le partenariat institué avec la Chambre de Commerce pour que la filière soit informée régulièrement des offres d'emplois accessibles est certainement un atout. Cependant, si les outils de professionnalisation mis en place par l'établissement (Réso8, Portefeuille d'expériences et de compétences) sont mentionnés, l'imbrication de ces outils avec le contenu de la formation n'a pas été clarifiée.

La mobilité des étudiants pose quelques questions : d'une part parce que le dossier ne comporte pas d'indications chiffrées sur le nombre d'étudiants choisissant de séjourner à l'étranger par le biais d'échanges (ERASMUS ou autres) pendant leur licence ; d'autre part parce que peu d'informations sont données sur les dispositifs mis en place pour inciter les étudiants à partir et pour favoriser le suivi de la mobilité étudiante. Par ailleurs, aucune indication n'est donnée sur la mobilité enseignante.

Enfin, le stage professionnel obligatoire en licence, de 420 heures au minimum et placé au cinquième semestre, est un choix pédagogique qui correspond bien aux finalités exprimées de professionnalisation des étudiants. Les responsables de parcours sont en charge de la validation des stages : les étudiants réalisent un projet tutoré en lien avec le stage et rédigent un rapport. Une question se pose néanmoins : le dossier n'indique pas s'il existe des possibilités de faire le stage à l'étranger. Or cela serait en accord avec la finalité de la formation : familiariser les étudiants à des contextes professionnels interculturels.

### Organisation pédagogique

La spécialisation progressive des étudiants au fil des trois années est clairement affichée et l'organisation en deux parcours de spécialité différents au deuxième semestre de la licence est également claire. Les modalités d'enseignement et l'équilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) correspondent aux finalités exprimées de la formation. Aucune information précise n'est donnée sur la place de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'organisation du parcours de spécialité *Traduction et cultures étrangères* et la composition des enseignements suscitent quelques interrogations : il s'agit d'un parcours nettement orienté vers la traduction multimédias (qui fait d'ailleurs partie des débouchés cités dans le dossier d'autoévaluation). On regrette que l'orientation des enseignements ne fasse pas systématiquement apparaître cette dimension technologique. Par ailleurs, comme le souligne le dossier d'autoévaluation, la place accordée au numérique se heurte à certaines conditions matérielles, comme l'équipement des salles et la disponibilité de salles adaptées. Le dossier d'autoévaluation reste flou sur les enseignements délivrés au sein de cette formation, qu'il faut inférer de l'annexe présentant l'équipe pédagogique.

### Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique affectée uniquement à la formation LEA est restreinte, et ce dans un contexte où le nombre d'étudiants inscrits dans la filière ne cesse d'augmenter (732 inscrits en 2017/2018 selon les données fournies en annexe). Un nombre important des enseignements sont assurés par des enseignants qui font une partie de leur service dans d'autres composantes de l'unité de formation et de recherche (UFR), notamment dans les formations de langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER). Des mutualisations avec ces formations ont également été mises en place. Par exemple, en anglais, un seul professeur agrégé (PRAG) est affecté à plein temps en LEA ; il apparaît qu'aucun enseignant professeur des universités n'est entièrement affecté à la filière LEA. Ce dernier point constitue un frein dans le lien entre formation et recherche.

La licence LEA est dirigée par un responsable élu parmi les enseignants de l'équipe pédagogique et assisté par les responsables des parcours. Par ailleurs, il existe un correspondant par langue qui fait le lien entre les départements de langue et le département LEA et qui est référent auprès des étudiants. Aucune précision n'est donnée sur le circuit de décision.

Les moyens mis en œuvre pour évaluer les enseignements et la place accordée à la participation des étudiants nécessiteraient d'être clarifiés : seuls quelques enseignants pratiquent l'évaluation de leurs enseignements par les étudiants. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par semestre, afin d'émettre des recommandations sur l'évolution de la formation. Sa composition (en particulier concernant le nombre d'étudiants et les personnalités extérieures) n'est pas détaillée.

L'aide à la réussite des étudiants fait l'objet d'une attention particulière au sein de la filière ; des cours de remise à niveau en français ou en langue étrangère sont proposés dès la première année et un tutorat d'accompagnement est organisé en collaboration avec le SCUJO, sans que l'on sache comment les étudiants sont désignés, ni le nombre d'étudiants concernés par ce dispositif. Des aménagements sont également prévus pour les étudiants en situation de handicap.

### Résultats constatés

Le nombre d'étudiants qui s'inscrivent dans la filière est en nette augmentation depuis quelques années (555 en 2013-2014 ; 732 en 2017-2018). Malgré les mesures adoptées pour assurer la réussite des étudiants, le taux d'échec en première année est important (seuls 39,5 % des étudiants ont validé leur première année en 2015-2016, pour un taux de présence de 84,5 % aux examens ; seuls 44,3 % des étudiants ont validé leur première année en 2017-2018, pour un taux de présence aux examens de 84,6 %).

Il manque des données plus précises et plus détaillées sur le suivi des diplômés, l'insertion professionnelle et les poursuites d'études. Les quelques informations données ne permettent pas de formuler une évaluation sur ce point.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Le nombre important de combinaisons de langues étrangères offertes aux étudiants.
- La mise en place d'un stage professionnel obligatoire au premier semestre de la troisième année de licence.
- Le partenariat avec la Chambre de Commerce, qui insère la formation dans un bassin d'emploi défini.

### Principaux points faibles :

- La composition des enseignements au sein du parcours *Traduction et cultures étrangères* en troisième année de licence qui n'est pas toujours en adéquation avec la spécialisation affichée (notamment l'orientation multimédias).
- La faible présence d'enseignants-chercheurs affectés à la filière LEA.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La filière LEA de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis a fait le choix d'une professionnalisation progressive de ses étudiants. Toutefois, en raison de nombreuses mutualisations avec d'autres formations, une partie des enseignements couvrent des champs de compétences différents de ceux de la filière LEA. C'est le cas en particulier pour le parcours *Traduction et cultures étrangères*. Une réflexion devra être menée sur les contenus spécifiques des enseignements. A moyen terme, il serait souhaitable que la formation puisse s'appuyer sur une équipe d'enseignants titulaires dédiée plus importante.

La place des langues étrangères dans le parcours d'études pourrait être renforcée en prévoyant que le stage de troisième année de licence se fasse à l'étranger, ce qui viendrait compléter le dispositif de mobilité internationale.

Enfin, le pilotage de la formation pourrait être clarifié, notamment les rôles respectifs entre les instances de gestion et de pilotage (en particulier le conseil de perfectionnement).



## LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est une formation généraliste sur trois ans destinée principalement (mais non uniquement) à former de futurs enseignants de langue dans le secondaire (après un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, MEEF). Elle est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) LLCER-LEA (Langues Étrangères Appliquées) et s'articule autour de quatre parcours dès la première année de licence (L1) : *Anglais* (1500 heures d'enseignement), *Arabe* (1524 heures), *Espagnol* (1503 heures) et *Études européennes et internationales* (1458 heures). La licence est accessible aux étudiants en formation initiale et continue. La maquette inclut des stages obligatoires pour tous les étudiants à partir de la deuxième année de licence (L2). Les enseignements sont équitablement répartis entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) (50/50) et sont principalement dispensés en présentiel sur le campus de Paris 8.

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées et les contenus des enseignements permettent de les acquérir, avec notamment une bonne répartition entre la linguistique, la littérature et la civilisation. On apprécie particulièrement l'aide à la professionnalisation à partir de la L2 ainsi que certains enseignements innovants, comme le module « Humanités numériques régionales et étrangères » du parcours *Arabe*. Le parcours *Études européennes et internationales* (EEI) est très original de par son approche pédagogique transversale et axée sur le multilinguisme et pertinent pour la période actuelle. L'objectif de poursuite d'études en master semble particulièrement indiqué et l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis propose de nombreuses possibilités intéressantes pour les étudiants de la licence LLCER. Les débouchés professionnels sont clairement exposés mais correspondent plus à une insertion de niveau master que de niveau licence, ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de formation. Outre le débouché « naturel » des concours d'enseignement, certains métiers évoqués nécessitent une formation complémentaire, voire une formation initiale différente (notamment pour les métiers de la traduction et du tourisme), mais il s'agit d'un problème commun à toutes les licences LLCER.

### Positionnement dans l'environnement

La licence LLCER de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis bénéficie d'une bonne synergie avec les autres composantes de l'université, au sein de son UFR (collaboration avec la licence LEA) et en dehors (création d'une double licence *Anglais-histoire* notamment). Les autres formations du même type ne sont pas mentionnées explicitement mais la formation possède des spécificités au sein de la région parisienne qui sont bien analysées en termes de positionnement. Chaque parcours a sa spécificité propre : l'accent sur le numérique pour l'anglais, le multilinguisme en EEL, la présence du Catalan pour l'Espagnol et la rareté de la formation en arabe.

La formation est adossée à trois équipes d'accueil reconnues mais qui ne couvrent pas l'ensemble des aires culturelles concernées : Laboratoire d'Études Romanes (LER), Les Mondes Allemands (EA1577) et Transferts Critiques Anglophones (Transcrit). On se demande ainsi à quel parcours le laboratoire d'allemand est adossé. Tous les enseignants-chercheurs (maîtres de conférences comme professeurs) de ces équipes interviennent en licence. Par ailleurs, une place importante est accordée à la recherche dans les maquettes dès la L1 à travers divers enseignements de préparation à la recherche (lecture d'articles scientifiques, mini projets de recherche etc.) et les étudiants sont également préparés à une poursuite d'études en master. La licence offre donc un environnement de qualité en matière de recherche.

L'environnement socio-économique est particulièrement bien décrit, ce qui est rare pour les formations de ce type et mérite ainsi d'être souligné. La formation bénéficie de nombreux partenaires dans les domaines des médias, de la culture, de l'action sociale ou du transport (chaîne France24 arabe, théâtre Jean Arp de Clamart etc.). Elle offre des projets professionnalisants pertinents à ses étudiants, ce qui est complété par un important dispositif de stages obligatoires dès la L2 et des modules de professionnalisation. Le format des stages est bien détaillé dans les maquettes.

La formation liste un grand nombre de partenariats à l'étranger, ce qui est classique pour une licence LLCER. Les étudiants sont fortement encouragés à effectuer des séjours à l'étranger par toute une série de dispositifs (assistantat, lectorat mais également bourses et préparations à la mobilité). Toutefois, aucun chiffre n'étant donné concernant la mobilité internationale, il est difficile de juger de sa place réelle dans la formation, même si le dossier précise que ce nombre est insuffisant, du fait du coût élevé du départ à l'étranger.

### Organisation pédagogique

La licence LLCER est organisée de façon cohérente autour de quatre parcours différenciés depuis la L1 en fonction des langues et qui bénéficient chacun d'une spécialisation progressive mais qui ne proposent pas de mutualisation particulière entre parcours - hormis en EEL qui propose des mineures en langues. Des compétences transversales sont développées dès la L1 grâce à des mutualisations avec la filière LEA mais également grâce à un système de mineures internes et externes à la mention (*Anglais* mineure *Culture et médias* ou mineure enseignement par exemple en interne, mineure *Sciences politiques* ou *Littérature française* en externe). Les étudiants ont la possibilité de se réorienter dès la fin du premier semestre de L1, à la fin de la L1 mais également à partir de la L2 grâce aux mineures.

L'aide à la professionnalisation occupe une place de choix dès la L1 et se renforce en L2 et en L3, notamment grâce aux stages obligatoires. Seul un dispositif d'aide à la réussite est mis en place sous forme de cours spécifiques pour le parcours EEL, le reste des actions en la matière se résumant à de l'information à destination des lycéens. Ce dispositif mériterait d'être généralisé à tous les parcours, ce qui est souligné dans le dossier et envisagé à l'avenir. Les étudiants qui le désirent peuvent cependant bénéficier d'un système de tutorat pour les parcours *Anglais*, *Arabe* et *Espagnol*, mais le dossier ne donne pas de chiffres permettant de mesurer l'étendue du dispositif. Le contenu de la formation est en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La formation met l'accent sur l'usage du numérique aussi bien dans le contenu des cours que dans les approches pédagogiques, ce qui est assez rare pour ce genre de formation. Les étudiants ont également des possibilités de poursuite d'études dans des masters dédiés aux humanités numériques. Cette place du numérique se voit renforcée par des pratiques pédagogiques innovantes liées à ce domaine. Des exemples convaincants sont donnés pour trois parcours (*Anglais*, *Arabe*, EEL), le parcours *Espagnol*, pour sa part, mériterait de travailler dans cette voie également.

Les stages occupent une place grandissante dans la formation et sont accompagnés de nombreux dispositifs de soutien (coordinateur de stage et outil numérique). Ils peuvent s'effectuer à l'étranger, ce qui constitue clairement un atout pour une licence LLCER. Les modules et actions d'aide à la recherche de stages dispensés

au sein de la formation sont complétés par une plateforme numérique de qualité (Reso8). Les projets tutorés sont mentionnés dans le dossier, mais ne sont pas détaillés et n'apparaissent pas dans les maquettes.

La formation bénéficie d'une forte dimension internationale mais le dossier ne mentionne aucun chiffre sur la mobilité des étudiants, rendant difficile une appréciation de l'étendue de ces dispositifs.

La formation est accessible par validation des acquis de l'expérience mais aucun détail n'est donné sur les conditions précises de celle-ci.

### Pilotage

Chaque parcours est piloté par une équipe pédagogique bien diversifiée et équilibrée entre les disciplines et les statuts. Les responsabilités des membres de l'équipe sont bien décrites et l'implication de tous est permise par de multiples niveaux de décision et des réunions fréquentes : outre les réunions des équipes pédagogiques au sein de chaque parcours, des réunions avec les responsables administratifs et pédagogiques au niveau de la mention ont lieu tous les semestres, en plus du conseil de l'UFR (une fois par mois) et du conseil de perfectionnement. Les étudiants sont également impliqués dans le pilotage de la formation à la fois au sein du conseil de l'UFR et du conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement est en place, sa composition est détaillée et complète et il se réunit une fois par an.

Les étudiants évaluent la formation au sein d'un dispositif centralisé dans l'université, sous forme d'un questionnaire envoyé en fin d'année universitaire. Le dossier identifie cependant un très faible taux de retour. L'équipe pédagogique fait son possible pour piloter la formation en fonction des informations dont elle dispose, mais le dispositif d'évaluation par les étudiants constitue clairement un point à améliorer. Les heures d'enseignement sont assurées à plus de 90 % par des titulaires et sont réparties harmonieusement. Un manque relatif d'intervenants extérieurs professionnels est identifié dans le dossier puisque 100 % des personnels (vacataires inclus) et intervenant en licence sont des enseignants, ce qui n'est pas nécessairement problématique pour ce type de formation. Le dossier mentionne également une possibilité d'évaluer les enseignements via la plateforme Moodle à la demande de la composante, mais ne dit pas si cette possibilité a été exploitée ni quels résultats elle a produits.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques pour ce type de licence, avec toutefois une évolution appréciée vers la généralisation des contrôles continus. Les crédits ECTS sont harmonieusement répartis en fonction des unités d'enseignement (UE). La composition des jurys est également classique pour ce type de formation. L'approche par compétences se met en place petit à petit et devra être renforcée, ce qui est clairement identifié dans le dossier avec notamment une volonté de réorganiser les UE par compétences et non plus par disciplines. Les compétences sont bien décrites dans les suppléments au diplôme, même si elles mériteraient sans doute d'être mieux déclinées en fonction de chaque parcours, surtout pour le parcours EEI. La formation utilise cependant le portefeuille d'expériences et de compétences, support numérique à destination des étudiants de L2 disponible sur l'espace numérique de travail (ENT). Ce type d'approche mériterait d'être généralisé. La formation est accessible à tous les détenteurs du baccalauréat et à la formation continue, ce qui est classique pour ce type de licence. Les passerelles et possibilités de réorientation sont nombreuses et clairement communiquées aux étudiants, mais les dispositifs de remédiation méritent d'être améliorés (voir « organisation pédagogique »).

### Résultats constatés

Le tableau des effectifs fourni est très détaillé mais on déplore l'absence d'analyse qui devrait pourtant en ressortir. Les effectifs sont assez importants (environ 450 en L1, 150 en L2 et 130 en L3), ce qui révèle une bonne attractivité de la formation. On constate cependant une tendance à la baisse des effectifs en L2 et en L3 sur les cinq dernières années (effectifs globalement stables en L1). Le parcours EEI, assez récent, attire de plus en plus d'étudiants (40 inscrits en L1 en 2015-2016 contre 80 en 2017-2018).

Les taux de réussite sont globalement les mêmes quel que soit le parcours (entre 45 et 50 % en L1, entre 55 et 60 % en L2, entre 65 et 70 % en L3). Le taux de réussite en L1 *Espagnol* est cependant nettement plus bas que pour les autres parcours (aux alentours de 20 %), entraînant une chute drastique des effectifs en L2 et en L3 (avec seulement 10 ou 15 étudiants). Là encore, cela ne donne lieu à aucun commentaire dans le dossier. Le taux d'abandon est très élevé en L1, ce qui est habituel pour ce type de licence, mais on constate une augmentation du taux de redoublement pour les étudiants ayant échoué à l'issue de la L2 et de la L3 qui ne fait pas l'objet d'une analyse particulière.

Le suivi des diplômés est effectué de manière centralisée par le pôle pilotage de l'université et les données sont analysées par la composante. Des réseaux de type associatif sont également mis en place entre étudiants en

formation et étudiants diplômés. Les résultats des enquêtes sur l'insertion professionnelle ne sont pas significatifs en raison du faible nombre de réponses (pas de chiffres pour 2016-2017 et 2017-2018), ce qui n'est pas problématique puisque ce type de licence débouche généralement sur une poursuite d'études en master. Le taux de poursuite d'études en première année de master à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est compris entre 40 et 50 %, ce qui est habituel pour ce type de formation, notamment en raison de l'offre disponible en région parisienne et au niveau national. Les chiffres ne précisent pas la proportion d'étudiants en poursuite d'études en dehors de l'établissement, ni le type de master choisi par les étudiants. Un suivi des étudiants ne poursuivant pas en master serait par ailleurs intéressant.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation bien organisée permettant une certaine souplesse entre les parcours et la construction d'un projet individuel pour chaque étudiant.
- Forte dimension professionnalisante, rare pour ce type de formation.
- Forte importance accordée au numérique, rare pour ce type de formation.
- Bon positionnement dans l'environnement grâce à des spécialités clairement affichées pour tous les parcours.

### Principaux points faibles :

- Parcours *Espagnol* moins bien intégré et harmonisé (pédagogie moins innovante et taux de réussite en L1 préoccupant).
- Faiblesse des dispositifs de remédiation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de licence LLCER de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis propose un bon équilibre entre les fondamentaux de la mention et des pratiques innovantes qui lui permettent de s'orienter vers les humanités numériques. Comme le dossier le souligne, ces approches seront à généraliser pour le prochain contrat. A cette fin, il conviendrait de développer les dispositifs d'évaluation par les étudiants afin de mieux prendre en compte leurs besoins et leurs aspirations. Les dispositifs de remédiation sont trop rares, mais le dossier le souligne et donne des pistes à creuser pour le prochain contrat, ce qui montre la lucidité et le souci d'objectivité dans l'autoévaluation (avec des moyens limités pour l'instant). Le parcours *Espagnol* semble moins bien s'inscrire dans la synergie de la formation, il gagnerait sans doute à s'inspirer des pratiques des autres parcours en matière de pédagogies innovantes, ce qui pourrait également contribuer à faire augmenter son taux de réussite en L1.





## LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Sociologie* de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis propose des enseignements fondamentaux en sociologie et des options relevant de l'anthropologie et de la pratique de l'enquête. L'objectif de cette formation est de transmettre les principaux concepts des sciences sociales et d'amener les étudiants à maîtriser les différentes approches méthodologiques de la discipline, qu'elles soient quantifiées ou qu'elles relèvent de l'enquête qualitative de terrain.

Les enseignements sont dispensés essentiellement à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, et en partie au Musée du Quai Branly et à l'Institut Universitaire de Technologie de Montreuil.

### ANALYSE

#### Finalité

La licence *Sociologie* a pour ambition de permettre d'acquérir de solides bases pour l'analyse de domaines-clé de la sociologie et de l'anthropologie - migrations, éducation, travail, ville, religion, sexualité, santé, parenté - et d'acquérir un socle de connaissances en sciences sociales indispensables pour la compréhension des dynamiques des sociétés contemporaines et pour entreprendre différents types de carrières nécessitant de réelles qualités de rédaction écrite, d'expression orale, de synthèse et d'analyse.

Les débouchés affichés en sortie de licence sont principalement liés aux métiers du social (assistant social, éducateur), de l'enseignement via une poursuite en master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation* (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation pédagogique), du socio-éducatif ou de la sociologie (chargé d'enquête) ainsi que la poursuite d'études en master. Les objectifs de la formation en matière de connaissances sont cohérents et les compétences à acquérir sont explicitement exposées.

#### Positionnement dans l'environnement

Cette formation de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis se positionne dans le cadre de l'enseignement supérieur offert par la région Île-de-France en occupant ainsi une place comparable à celle des universités Paris-Est Marne-la-Vallée et d'Evry Val-d'Essonne qui proposent elles aussi une licence de sociologie. Les étudiants proviennent généralement de la Seine-Saint-Denis, de Paris et de la région Île-de-France. La licence accueille très largement tous types de candidats, dont une proportion importante de bacheliers professionnels et technologiques.

Le dossier ne fait pas mention de l'environnement de la formation en termes de laboratoires de recherche mais décrit plusieurs dispositifs entrant dans le cadre de l'initiation à la recherche des enseignements ou de conférences réalisées par des chercheurs invités.

L'articulation avec des partenaires extérieurs est favorisée grâce à l'intervention de professionnels du secteur social sur le territoire Nord-Parisien et par un partenariat avec la ville d'Aubervilliers et le Musée du Quai Branly. Les dispositifs classiques de la mobilité à l'international sont accessibles : Erasmus, Micefa, BIC, etc.

Le dossier indique que cette licence accueille un grand nombre d'étudiants étrangers venus de tous les continents mais ne fournit pas d'informations chiffrées concernant l'ampleur de cette mobilité. L'internationalisation de la formation gagnerait donc à être précisée.

### Organisation pédagogique

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe de sociologues et d'anthropologues aux compétences complémentaires. L'organisation des enseignements favorise une orientation progressive avec le fonctionnement d'un tronc commun ainsi qu'un programme modulable à partir de la deuxième année sous forme d'une majeure en sociologie et de deux mineures : l'anthropologie de la mondialisation et la pratique de l'enquête. Il existe par ailleurs un cursus de « Prépa aux métiers du social » en licence 1 qui a pour objectif de renforcer les chances des étudiants dont le projet est d'intégrer une école de travail social.

Il existe plusieurs enseignements dédiés à des expériences de recherche sur le terrain, aux techniques d'enquête et à des cours de statistiques qui ont vocation à professionnaliser les étudiants.

La plateforme moodle et la plateforme numérique Reso8 conçue par le Service commun universitaire pour l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle (SCUIO-IP) sont accessibles à l'ensemble des étudiants via l'environnement numérique de travail (ENT). Il est possible d'effectuer un stage au semestre 6 mais le dossier ne donne pas d'information précise notamment sur sa durée minimale.

### Pilotage

Le pilotage fonctionne avec un responsable pour la licence et des référents pour la mobilité internationale et pour les commissions d'équivalences.

La licence dispose d'un conseil de perfectionnement commun avec le master *Sciences sociales* qui se réunit de manière régulière alors que ce dernier devrait être spécifique à la seule mention de licence.

L'équipe pédagogique n'a pas formalisé une approche de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences mais procède à un accompagnement individuel des étudiants en difficulté.

Un dispositif d'évaluation des formations par les étudiants est organisé par le Pôle Pilotage et l'Observatoire étudiant, puis adressé à chaque responsable de formation, directeur de composante concerné, ainsi qu'au Vice-président en charge des formations.

### Résultats constatés

Le flux d'étudiants de la formation est à peu près stable et connaît un taux d'abandon en première année d'environ 40 %, ce qui est un résultat comparable aux autres licences de sociologie d'Île-de-France. La moitié des étudiants de sociologie du premier cycle sont par ailleurs inscrits en licence 1 (soit 97 en licence 2 et 113 en licence 3 sur un total de 432 étudiants en 2017-2018). Le dossier ne donne pas d'éléments quantitatifs sur l'origine des étudiants en fonction des baccalauréats qui auraient permis d'apprécier la diversité du recrutement.

Il n'existe pas de modalité de suivi régulier sur le devenir des diplômés au niveau de la composante et le très faible taux de réponse donné dans le tableau annexé ne permet pas d'en savoir davantage.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un ancrage de la formation dans l'environnement socio-économique du territoire Nord-parisien.
- Une capacité de l'équipe pédagogique à offrir des compétences en recherche en sociologie et en anthropologie grâce à l'initiation à différentes formes d'enquête.
- L'implication de l'équipe pédagogique.

### Principaux points faibles :

- L'absence d'un conseil de perfectionnement distinct entre la licence et le master.
- Absence de données explicites sur la formation à la recherche avec les laboratoires d'adossement des membres de l'équipe pédagogique, notamment dans l'optique d'internationaliser la formation.
- Des informations trop imprécises sur l'organisation des stages et sur les dispositifs favorisant l'orientation et la réussite des étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie* est dotée d'une cohérence pédagogique et dispense une formation générale en sociologie et en anthropologie. L'organisation des enseignements est pertinente, avec un bon équilibre entre les cours magistraux et les travaux dirigés. On recommande aux membres de l'équipe pédagogique, malgré les difficultés rencontrées, d'initier (ou de rendre mieux compte des) différents dispositifs qui pourraient davantage favoriser l'organisation et le pilotage de la formation.



## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATION : MÉTIERS DU JOURNALISME ET DE LA PRESSE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence professionnelle *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*, parcours *Techniques journalistiques pour les nouveaux médias* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, est inscrite dans l'unité de formation et de recherche (UFR) Culture et Communication. Elle est ouverte aux étudiants en formation initiale et en formation continue et dispensée sur deux sites : le campus de Saint-Denis de l'université Paris 8 et au lycée Suger des métiers de l'image et du son de Saint-Denis. La formation prévoit un enseignement en présentiel. Elle entend former des techniciens pluridisciplinaires et polyvalents dans le domaine de l'audiovisuel et de la valorisation multimédia des contenus : conception, production, réalisation, cadrage, montage, rédaction, Web.

Le volume horaire est de 360 heures auxquelles s'ajoutent des stages.

### ANALYSE

#### Finalité

Le dossier explique bien la spécificité de la formation au regard des mutations du champ médiatique et de la nécessaire valorisation des contenus médiatiques. Pensée en 2010, cette formation a voulu lever les ambiguïtés avec d'autres formations professionnelles du journalisme. Il s'agit de former aux techniques journalistiques avec de l'écriture pour le Web, du montage, du cadrage, du mixage son pour produire du contenu web sur les grands médias nationaux et régionaux. Pourtant, la liste des compétences attendues reste celle d'une formation en journalisme classique et ne fait pas ressortir de compétences spécifiques aux nouveaux supports, notamment le numérique. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne permet pas d'apprécier davantage la spécificité des compétences dans la mesure où celle fournie n'est pas celle de la licence concernée mais de la licence professionnelle *Métiers du commerce international*. Le descriptif des compétences du supplément au diplôme est plus cohérent avec les visées de la formation.

Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire qui vise à former des professionnels dans le domaine de l'audiovisuel et de la valorisation multimédia des contenus destinés, par exemple, aux métiers suivants : rédacteur multimédia ; journaliste reporter d'images ; assistants techniques de la réalisation ; présentateur/présentatrice de journaux..., ce qui est conforme aux orientations techniques des enseignements proposés.

Le dossier présente quelques contradictions ou, à tout le moins, quelques imprécisions dommageables concernant la proportion d'étudiants continuant leurs études : en effet, à un endroit du dossier, un à trois étudiants par an continueraient leurs études avec la préparation aux écoles de journalisme et un à trois étudiants continueraient en master. Or, à un autre endroit, ce sont trois à cinq étudiants qui continuent en master. En clair, ce sont plutôt six à huit étudiants par an qui continueraient leurs études, soit entre 40 % et 53 % (taux plus proches de ceux fournis par le pôle Pilotage et observatoire étudiant de la Direction Formation), ce qui constitue un taux anormalement élevé pour une licence professionnelle.

### Positionnement dans l'environnement

En France, six autres licences professionnelles comportent des points communs avec cette formation : à l'École supérieure de journalisme de Lille, à l'Institut des sciences et techniques de Valenciennes, à l'Institut Universitaire de Technologie de Lannion, à l'Université de Rennes 1, au Pôle universitaire de Vichy, à l'Université de Lille, et à l'Université Clermont-Auvergne. En Ile-de-France, elle est la seule à s'inscrire dans la nomenclature *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* : on trouve 15 autres licences professionnelles en « Information - communication, audiovisuel » (selon l'Onisep citée par le dossier), mais le partenariat avec le Lycée Suger des métiers de l'image et du son à Saint-Denis participe au renforcement d'un pôle « Image et son » qui se développe depuis plusieurs années. La formation profite donc d'infrastructures de qualité.

La licence a établi de nombreux contacts avec le monde professionnel régional dans les différents domaines de la presse (écrite, audiovisuelle), mais elle ne justifie que d'un seul partenariat avec Radio France (convention de partenariat signée en 2013). Les autres relations ne sont pas institutionnelles, mais reposent sur une relation avec un professionnel de l'institution.

Si les étudiants peuvent bénéficier des partenariats existants au niveau de l'UFR en matière de mobilité internationale, celle-ci n'est encouragée qu'en fin de parcours compte tenu de la courte durée de la formation. Aucun indicateur n'est fourni pour évaluer les flux.

### Organisation pédagogique

On compte 17 cours représentant 360 heures d'enseignement ainsi que 570 heures d'insertion professionnelle sous la forme d'un projet tutoré et d'un stage. Les enseignements théoriques et pratiques s'articulent de façon cohérente (sociologie, histoire du journalisme et ateliers de montage et ateliers d'écriture) et l'insertion professionnelle est facilitée par les projets et stages : six ateliers de réalisation (90 heures de cours), un projet tutoré et un stage obligatoire (de trois à six mois) dont on ignore cependant les modalités d'évaluation et d'encadrement.

Pour la recherche de stage, les étudiants ont accès à la plateforme numérique Reso8 de l'université mais sont aussi aidés par les intervenants professionnels et le réseau d'anciens étudiants.

Le dossier annonce qu'un tiers des enseignements est effectué par des professionnels. Seulement, l'absence de précision sur le statut et le profil des vacataires impliqués dans la formation ne permet pas de vérifier cette affirmation.

Les outils numériques sont évidemment omniprésents compte tenu des objectifs de la formation, tout comme les outils collaboratifs et la pédagogie par projet. Une attention particulière est accordée à la mise à niveau des étudiants avant le début de la première semaine de cours.

Deux cours de langue sont intégrés au cursus : « langue anglaise appliquée au champ médiatique » et « langue anglaise orale et techniques d'interview » (40 heures au total). Enfin, la formation se déclare accessible à la validation des acquis de l'expérience sans en préciser les modalités, ni le nombre de dossiers traités depuis la dernière évaluation.

### Pilotage

S'il existe un directeur des études, ni son statut ni même sa discipline ne sont précisés. On s'étonne d'ailleurs que le porteur du dossier soit un professeur de lettres du secondaire alors qu'il s'agit d'une licence professionnelle mention communication délivrée par un établissement universitaire. Le directeur des études est entouré de quatre enseignants titulaires du lycée Suger (chargés des cours pratiques autour de l'image, du montage et du son), de deux maîtres de conférences (à noter que le MCF en anglais figurant dans le tableau de l'équipe pédagogique en annexe n'apparaît pas parmi les intervenants « académiques » du dossier), d'un professeur agrégé (PRAG) et de deux professeurs du secondaire (PRCE) de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis pour

les enseignements théoriques, et de quatre intervenants professionnels. On ignore tout du mode de fonctionnement de l'équipe pédagogique, des répartitions de responsabilités et, plus encore, du mode d'organisation avec le lycée Suger qui est absent du dossier. Si le dossier établit une liste d'intervenants extérieurs, le volume horaire n'est pas davantage précisé. Concernant les vacataires, on ignore leur profil et leur fonction qui permettrait d'apprécier l'adéquation avec la spécialité de la formation.

La part des enseignements confiés à des enseignants-chercheurs est excessivement faible. Seulement deux MCF en communication, cœur de cible de la LP, assurent chacun un cours (sociologie du journalisme et droit des médias) mutualisé avec une autre composante. On s'étonne d'ailleurs qu'un cours de droit des médias ne soit pas confié à un juriste.

Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. En revanche, sa composition n'est pas clairement établie. S'il semble comporter des étudiants, on ignore leur nombre de même que le nombre d'universitaires, de représentants du monde socioprofessionnel et de personnels administratifs. Aucune modalité d'autoévaluation formelle n'est mise en place.

### Résultats constatés

Le petit effectif de la promotion permet un suivi très qualitatif des étudiants qui sont bien encadrés et évalués régulièrement : les résultats sont donc très bons.

La licence est attractive et les candidatures ne font qu'augmenter (124 en 2014, 158 en 2015 et 186 en 2016 selon les chiffres fournis). De plus, le nombre restreint de places (15) augmente la sélectivité et la qualité des profils recrutés.

La licence professionnelle accueille ainsi des titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou de deux années de licence généraliste, mais aussi ceux qui ont suivi une formation généraliste en information-communication. Il est dommageable qu'aucun indicateur ne soit fourni. Il est regrettable que le dossier mélange la provenance des BTS et DUT dans son tableau statistique et qu'il ne précise pas non plus les modalités de sélection des étudiants. On ignore donc les origines exactes et les répartitions/proportions entre les différentes provenances, notamment la proportion d'étudiants diplômés du BTS du lycée Suger.

Le taux d'insertion professionnelle reste un point obscur pour deux raisons : (I) selon l'enquête (arrêtée à la promotion 2015) du pôle Pilotage et observatoire étudiant de la Direction Formation, le taux de réponses aux enquêtes reste très faible au regard du nombre de diplômés : 53,84 % pour la promotion 2014 et seulement 41,67 % pour la promo 2015. On s'étonnera que la formation ne puisse pas mieux suivre le devenir de promotions très réduites. (II) En regardant les chiffres fournis, on s'interroge sur le fait que le nombre d'étudiants en poursuite d'études cumulé avec le nombre d'étudiants s'étant insérés professionnellement dépasse le nombre d'étudiants ayant répondu à l'enquête. Aucune explication ne vient lever cette ambiguïté. Toujours est-il que le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est bien inférieur à 50 %, ce qui reste bien faible au regard des objectifs d'une licence professionnelle. Mais selon les chiffres avancés à partir d'une étude interne réalisée en 2017 par la formation sur les réseaux sociaux, 62 % des étudiants s'insèrent directement sur le marché du travail. On ne peut que constater une différence notable de taux. Le niveau des postes occupés par les diplômés est évoqué de façon très allusive. A ce sujet, le dossier renvoie à une annexe qui n'existe pas ou qui n'a pas été fournie.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Part assez importante des intervenants professionnels.
- Un petit effectif qui favorise les apprentissages et l'encadrement des étudiants.
- Forte attractivité de la formation.

## Principaux points faibles :

- Très faible proportion d'enseignants-chercheurs (seulement deux MCF qui assurent chacun un cours mutualisé).
- Absence d'indicateurs précis sur les flux d'étudiants : leurs origines, leur insertion professionnelle, le niveau des postes occupés, etc.
- Taux anormalement élevé de poursuite d'études après l'obtention du diplôme.
- Pilotage de la formation insuffisamment visible ou déficient et faiblesse de la politique d'accord contractuel avec le monde socio-économique.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une licence professionnelle assez classique pour une formation audiovisuelle avec une place importante accordée à la technique et aux intervenants professionnels. Il serait très souhaitable d'augmenter la part des enseignants-chercheurs pour asseoir le caractère réellement universitaire de la formation comme le revendique le dossier.

Si les chiffres d'insertion professionnelle semblent bons, il faut les relativiser en raison de certaines contradictions au sein du dossier et en raison de la précarité des contrats proposés, et les missions souvent très ponctuelles. Le réseau d'anciens est un outil à valoriser, tout comme les partenariats avec les entreprises médiatiques. En ce sens, la formation devrait travailler à développer les contrats et partenariats pérennes avec le monde professionnel. Une ouverture en alternance, en cours de réflexion, irait aussi dans le sens d'une insertion professionnelle privilégiée.

Le dossier est parfois lacunaire sur certains points importants : indicateurs de flux et de poursuite d'étude (que l'on évalue très élevée à 50 %), la confusion de fiche RNCP, l'absence de données en annexe pourtant annoncées dans le dossier, et surtout sur le pilotage de la formation. Il serait nécessaire de clarifier les modalités de collaboration avec le lycée Suger.



## LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence professionnelle *Métiers du commerce international* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, parcours *Adjoint de responsable export*, est une formation professionnalisante en un an, visant l'insertion professionnelle immédiate de spécialistes des services export épaulant le directeur export de petites et moyennes entreprises (PME) ou le chef de zone (grandes entreprises) au sein d'entreprises françaises et étrangères. La licence professionnelle est proposée en formation initiale, continue et en contrat de professionnalisation. Les enseignements axés sur le marketing, la finance, le transport, et deux langues étrangères, représentent un volume horaire de 480 heures (hors stage), se font en présentiel et se déroulent au sein de l'Institut d'Études Européennes (IEE) de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis. Un stage d'une durée de trois à six mois est prévu.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
La formation expose clairement ses objectifs scientifiques et professionnels. Les enseignements pluridisciplinaires présentés permettent d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires en sciences de gestion et sont en adéquation avec les débouchés professionnels visés (négociateur d'affaires à l'international, responsable du commerce international, responsable import-export...). Les métiers à l'issue de la formation sont bien renseignés et correspondent à la formation. La licence professionnelle a pour objectif de permettre aux étudiants d'accéder directement au marché du travail. Cependant, la possibilité d'une poursuite d'études en master <i>Études européennes et internationales</i> , parcours <i>Commerce international et marketing export</i> à l'IEE, est curieusement signalée par le dossier même s'il est rappelé que ce n'est pas le but premier de la licence professionnelle. Le supplément au diplôme et la fiche du répertoire nationale des compétences professionnelles (RNCP) sont joints et sont parfaitement alignés avec les objectifs de la formation.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
La formation dispose d'un bon positionnement au niveau local, régional et national. Les formations potentiellement concurrentes sont décrites et la singularité de la licence professionnelle de l'Université Paris 8 est clairement expliquée (pas de redondance avec les formations à Nanterre ou Marne-la-Vallée ainsi qu'avec d'autres établissements de la région). La formation s'inscrit correctement dans l'offre de formations de l'établissement. A noter que le classement du Guide SMBG (2014-2015) des meilleurs bachelors et licences



attribue la sixième position à la licence parmi les dix meilleures formations professionnelles en commerce international de même niveau et en tête des universités. Les classements 2016 et 2017 SMBG-EDUNIVERSAL attribuent la quatrième position à la formation.

La licence professionnelle n'est adossée à aucun laboratoire de recherche. La formation a créé des liens importants avec son environnement socio-économique (réunion d'informations auprès des étudiants titulaires de brevet de technicien supérieur (BTS), partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, conférences professionnelles, participation des étudiants à des challenges organisés par un grand groupe international...). Une coopération avec l'Office franco-allemand de la Jeunesse (OFAJ) permet aux étudiants de faire un stage en Allemagne. Il est regrettable qu'aucune coopération n'existe pour les étudiants pratiquant une autre langue étrangère. Les étudiants disposent d'opportunités de financement des mobilités de stages internationaux via le Service des Relations et la Coopération Internationales dans le cadre des financements Erasmus+ (Europe) et de la Région Île-de-France (international), il n'est toutefois fait mention d'aucun chiffre permettant de juger du taux de mobilité.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation est claire, il existe un seul parcours type *Adjoint de responsable export*. La licence professionnelle est proposée en formation classique initiale et continue, mais l'alternance se développe doucement (depuis 2017-2018, deux contrats ont été signés). Le tronc commun s'articule autour de trois axes, à savoir deux langues étrangères (anglais et allemand ou chinois, portugais, russe, arabe, chinois, langue est-européenne), l'environnement économique national et international du commerce, et la professionnalisation et spécialisation. Les enseignements du tronc commun sont ouverts aux étudiants du parcours du master dans le cadre des enseignements complémentaires libres. Certains enseignements de la licence professionnelle sont ouverts aux étudiants d'AES (administration économique et sociale), inscrits dans le master *Management et commerce international : Transport et logistique I et Douane* (2 cours de 30 heures chacun), ce qui surprend du point de vue de l'architecture des maquettes. Suite à différents remaniements, il existe aujourd'hui trois options spécialisées ou parcours pour toutes les aires linguistiques et culturelles en marketing international, en logistique et en finance (non proposé depuis 2017-2018 par manque de candidats).

La capacité d'accueil est passée de 50 à 35 étudiants. Cette baisse significative est expliquée par des problèmes d'insuffisance de moyens d'encadrement, qui ont contraint la formation à réduire les effectifs. La spécialisation progressive des étudiants est difficile à évaluer, car la maquette fournie ne différencie pas les deux semestres, mis à part pour la période de stage et le mémoire de fin d'étude. Le rythme de l'alternance n'est pas précisé.

La formation accorde une attention particulière à son accessibilité aux étudiants en situation de handicap. Elle est également ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais aucun chiffre n'est fourni concernant le nombre d'étudiants concernés. La licence accorde une place importante à la professionnalisation, à travers la part des enseignements dispensés par les intervenants professionnels (50 %), l'accompagnement spécifique des projets tutorés et des stages. On note toutefois qu'hormis un professeur associé à mi-temps (PAST mi-temps) en charge du projet tutoré, aucun enseignant-chercheur n'intervient dans cette licence professionnelle, les professeurs titulaires étant tous détachés du secondaire, ce qui est très problématique pour une formation de l'enseignement supérieur.

Le suivi du cycle de conférences professionnelles donne accès à une certification par les conseillers du commerce extérieur. Cependant, aucune certification en langue n'est évoquée, malgré la spécialisation internationale. Les projets tutorés et les stages font l'objet d'un suivi attentif, plusieurs enseignants intervenant auprès de chaque étudiant pour le choix du stage puis pour son évaluation. La recherche n'est pas représentée dans la formation.

Les dispositifs liés au numérique restent très classiques (environnement de travail numérique) et largement sous-utilisés. Les pratiques pédagogiques innovantes sont inexistantes. L'ouverture internationale de la licence se traduit par la proposition d'enseignements de langues étrangères, mais également des cours d'anglais spécialisés en commerce. Les étudiants peuvent suivre les enseignements du centre de langues pour d'autres langues. Les germanistes ont la possibilité de faire un stage en Allemagne via le partenariat avec l'OFAJ, et la mobilité étudiante sortante peut être soutenue par le financement du programme Erasmus+ et de la région Île-de-France.

### Pilotage

L'équipe pédagogique souffre de l'absence d'enseignant-chercheur et de sous-effectif. Elle compte quatre titulaires dont un professeur associé, deux professeurs certifiés affectés dans l'enseignement supérieur, un titulaire au statut inconnu et cinq vacataires. Ces cinq vacataires assurent 50 % des enseignements mais leur statut professionnel n'étant pas précisé dans le dossier, leur niveau de compétences ne peut être évalué. Le rôle des deux responsables pédagogiques et du coordinateur pédagogique sont définis, mais aucune information sur la fréquence des réunions n'est apportée.

Un conseil de perfectionnement visant l'autoévaluation de la formation, se réunit chaque année, et associe les intervenants professionnels, le personnel BIATSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens de service et de santé) et les étudiants anciens et actuels.

Le remaniement de la structure de la formation effectué en 2015-2016 émane d'une réflexion menée lors de ce conseil, ce qui montre la pertinence de l'autoévaluation.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme ne sont pas détaillées mais présentées aux étudiants. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen ne sont pas précisés. L'approche par compétences est abordée à travers la transposition des enseignements en compétences, mais le portefeuille de compétences n'existe que pour la validation des acquis de l'expérience (VAE), ce qui est regrettable. Le supplément au diplôme est fourni et de bonne qualité. Concernant les dispositifs de mise à niveau, des cours d'anglais intensifs sont proposés en début d'année. Les modalités de recrutement sont très peu décrites se résumant à la description du type de profil.

### Résultats constatés

Suite à une baisse du nombre d'inscrits, l'équipe pédagogique a révisé la maquette de la formation via une restructuration. Néanmoins la capacité d'accueil a été réduite à 35 places au lieu de 50, du fait du manque d'enseignants. Le taux de réussite est important, en moyenne de 81,2 % de 2013-2014 à 2016-2017. Le suivi du devenir des diplômés s'effectue à travers l'enquête ministérielle d'insertion des diplômés à 30 mois par le pôle Pilotage et Observatoire Étudiant de la Direction Formation, les données fournies par l'Observatoire de la Vie Étudiante de Paris 8, et d'un groupe LinkedIn-IEE. Le faible nombre de répondants ne permet pas d'évaluer de manière significative le taux d'insertion professionnelle. La poursuite d'étude est en moyenne inférieure à 25 % des effectifs.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation professionnalisante cohérente avec ses objectifs scientifiques et professionnels.
- Formation attractive avec un bon taux de réussite.
- Réactivité de l'équipe de pilotage pour ajuster la formation au profil des candidats.

### Principaux points faibles :

- Absence totale d'enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique qui est en sous-effectif.
- Absence de données significatives pour évaluer le taux d'insertion professionnelle.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, parcours *Adjoint de responsable export* est une formation accordant une grande place à la professionnalisation, en accord avec ses objectifs scientifiques et professionnels. Les enseignements proposés permettent d'acquérir les connaissances et les compétences en langues étrangères et une spécialisation en sciences de gestion selon le

parcours choisi (marketing/finance/logistique). Néanmoins, l'équipe pédagogique est en sous-effectif, impliquant une baisse importante de la capacité d'accueil de la formation. L'absence d'enseignant-chercheur est regrettable, la licence étant une formation universitaire. De plus, une baisse du nombre d'inscrits a justifié la restructuration des parcours et de la maquette, dont les effets ne peuvent être encore évalués. Il semble nécessaire de fournir des données significatives sur le devenir des diplômés afin de pouvoir évaluer le taux d'insertion professionnelle. La poursuite d'études reste limitée mais devrait être surveillée, afin de rester en adéquation avec l'objectif d'insertion directe des diplômés sur le marché du travail. Le rythme de l'alternance devrait également être précisé. Les partenariats à l'étranger devraient être développés afin de favoriser la mobilité étudiante sortante.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER ARCHIVES

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Archives* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est une formation sur deux ans aux métiers des archives, ouverte à l'alternance, dont les cours sont dispensés en présentiel pour un total de 698 heures (hors contrat en alternance). La formation existe depuis 2012. Elle accueille des promotions de dix à quinze étudiants par an et affiche un taux de réussite supérieur ou égal à 90 %.

### ANALYSE

Finalité
<p>La formation vise à l'acquisition de connaissances et compétences générales en archivistique, en informatique documentaire, en gestion des patrimoines techniques, en recherche historique et en accueil des publics.</p> <p>Les métiers ciblés sont ceux d'expert, assistant ou manager archiviste dans le privé, ou de conservateur du patrimoine, attaché de conservation, chargé d'études documentaires, secrétaire d'études documentaires, technicien, ingénieur d'études ou assistant du patrimoine dans le public. Il s'agit de métiers très divers, dont certains demandent un concours après le master (il n'est pas précisé dans le dossier si une telle préparation est envisagée dans le cadre du cursus) et d'autres qui, au contraire, relèvent plus d'un niveau bac+3 que d'un niveau bac+5.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master mention <i>Archives</i> de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est une des 16 formations nationales en archivistique, dont 5 à l'échelle régionale. Néanmoins, il se démarque des autres formations de la discipline par son ouverture à l'alternance.</p> <p>Il s'appuie, pour la recherche, sur trois laboratoires : l'équipe d'accueil (EA) 1571 Centre de recherches historiques, l'unité mixte de recherche (UMR) IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société) et l'UMR IHTP (Institut d'Histoire du Temps Présent, mais il n'est pas précisé dans le dossier la nature des relations avec ces équipes de recherche, ni ce qui est proposé aux étudiants dans le cadre de ces laboratoires.</p> <p>La mention a développé des partenariats avec les Archives nationales, les Archives départementales de Seine Saint-Denis et les Archives de Paris. Mais rien n'est indiqué sur la nature de ces partenariats, ni sur leurs</p>

conséquences pratiques pour les étudiants. La certification du STIA (Stage Technique International des Archives) et l'élaboration d'un SPOC (*Small Private Online Course*) en archivistique sont néanmoins mentionnées dans le cadre d'une convention avec le ministère de la Culture,

Le master est membre de l'Idefi (Initiative d'Excellence en Formation innovante) CreaTIC qui permet à des étudiants de bénéficier de bourses d'aide à la mobilité internationale, mais le dossier ne précise pas si des étudiants en ont effectivement profité.

### Organisation pédagogique

La formation est organisée sur deux ans, dans une logique de progressivité : en première année du master (M1), une initiation à la recherche historique et à l'archivistique, avec la rédaction d'un mémoire de recherche en histoire, et en deuxième année (M2) une formation professionnelle en alternance.

Un stage de huit semaines est obligatoire dès le M1 dans un service d'archives, public ou privé. Les étudiants bénéficient, pour la recherche de leur stage, d'un outil numérique mis à leur disposition sur l'ENT (espace numérique de travail), Reso8. On ignore les modalités de validation du stage.

Des mutualisations existent avec le master *Histoire*, mais on en ignore l'étendue et les modalités.

Le numérique est présent dans l'offre de formation (formation à l'XML (*Extensible Markup Language*) et à la DTD EAD (*Encoded Archival Description*)) et dans les modalités pédagogiques (utilisation de Moodle, présentation de travaux numériques dans le cadre de CreaTic).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'un professeur des universités et de quatre maîtres de conférences. Les indications données ne mentionnent aucun intervenant professionnel. Mais l'équipe pédagogique présentée dans le dossier donne 309 heures dans la formation, alors qu'il est précisé qu'elle en comporte 690. Le dossier n'est donc pas complet et se révèle inexploitable sur ce point.

Les modalités du pilotage de la formation gagneraient à être précisées. Il est seulement évoqué l'existence d'un conseil de master, composé de formateurs, de représentants des Archives nationales, des Archives départementales et des Archives de Paris, sans participation des étudiants. Mais le dossier ne donne aucune information sur le rôle de ce conseil.

La composition et le rôle du conseil de perfectionnement demeurent flous.

### Résultats constatés

Les taux de réussite, sur des promotions de 10 à 15 étudiants, sont stables, autour de 90 %, ce qui est tout à fait satisfaisant. Le nombre de candidatures annuelles (autour de 70) montre que la formation est attractive.

Une enquête menée en 2017 sur les trois premières promotions du master indique un taux de 100 % d'insertion professionnelle, dont 20 % en CDI ou assimilé, 50 % comme cadre, avec un salaire moyen net de 2100 euros, ce qui est satisfaisant, mais le faible taux de répondant (38 % pour les diplômés de 2015) relativise très fortement ce résultat.

Le dossier ne commente aucune donnée sur la réussite ou l'insertion professionnelle.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Taux de réussite très satisfaisant.
- L'alternance qui garantit le caractère professionnalisant de la formation.

### Principaux points faibles :

- Pas de professionnels identifiés dans l'équipe pédagogique.
- Lacunes dans le pilotage de la formation (faible implication des étudiants).
- Adossement à la recherche limité.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation en master *Archives* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est à la croisée des chemins. Bien implantée à l'échelle locale et régionale dans le milieu professionnel des archives publiques et privées, elle bénéficie d'une véritable niche notamment au sein de la communauté d'universités et établissements Université Paris Lumières (ComUE UPL).

Mais la pérennisation de la formation implique d'accélérer la refonte des modalités de pilotage singulièrement pour y associer de manière plus formelle les représentants de l'environnement socio-économique et les représentants des étudiants et des anciens étudiants. Cette réforme devrait permettre de systématiser les procédures d'évaluation anonyme des enseignements et de la gestion administrative de la formation.

De même, l'adossement de la formation à la recherche gagnerait à être renforcé et explicité. Les rapports avec les trois laboratoires d'excellence, notamment sur le plan international, bien ancrés au sein de l'UPL pourraient être davantage formalisés et développés.



## MASTER CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Civilisations, cultures et sociétés* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis se compose de deux parcours, *Méditerranée, Maghreb, Europe* (MME), et *Études juives et hébraïques* (EJH). Le parcours MME comporte 820 heures d'enseignement. Il se partage lui-même en quatre spécialisations (*Sociologie politique, Géographie, Langue et études arabes* et *Sciences de l'éducation*). Le parcours EJH, de son côté, comporte 570 heures d'enseignement (330 en première année - M1 et 180 en deuxième année - M2). Il était composé jusqu'en 2016 de deux spécialisations (*Civilisations : communication, histoire* et *Langues et littératures*) mais seule la spécialisation *Langues et littératures* est maintenue depuis 2016.

Les cours ont lieu sur le site de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, mais des sorties de terrain en Seine Saint-Denis et des ateliers de professionnalisation aux Archives (Pierrefitte, Nantes et Aix-en-Provence) sont présentés pour le parcours MME.

### ANALYSE

#### Finalité

Les deux parcours ont fait le choix de présenter pour leur autoévaluation deux documents distincts et qui fonctionnent de façon autonome : la finalité de la mention dans son ensemble ne peut par conséquent être cohérente.

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis vise, pour son parcours *Méditerranée, Maghreb, Europe* (MME) à donner aux étudiants connaissances et outils pour répondre aux mutations des sociétés méditerranéennes contemporaines. Il repose sur l'interdisciplinarité, l'interculturalité, la maîtrise des langues et des outils numériques. Les compétences visées sont très vastes et ciblent essentiellement l'analyse et la critique de politiques publiques liées au contexte méditerranéen, et la mise en œuvre de projets ou d'actions dans la région. Les métiers ciblés par la formation sont ceux de la recherche et de l'enseignement, de la coopération culturelle et de la médiation interculturelle, de l'économie sociale et solidaire, de l'animation et de la promotion des territoires, du journalisme ou de la communication, ce qui paraît bien ambitieux au vu de l'offre de contenu proposée.

Le parcours *Études juives et hébraïques* (EJH) vise, quant à lui, l'acquisition de compétences et de connaissances en langue hébraïque, biblique et moderne, histoire et littérature juives et hébraïques, ainsi que des questions géopolitiques et sociales au Proche et Moyen-Orient. Les compétences visées sont la maîtrise et l'expertise dans le domaine de l'action publique et culturelle. Les débouchés professionnels ciblés sont ceux de

la diplomatie, des organisations internationales, du journalisme, de la traduction, de l'enseignement, éventuellement via une poursuite d'étude en doctorat.

Les compétences et connaissances ciblées par la mention ne sont donc pas les mêmes en fonction des parcours. Un point commun réside tout de même dans les visées en termes d'acquisition de connaissances qui sont trop larges et ambitieuses (littérature, géopolitique, histoire, langue, etc.).

Le seul affichage est l'absence d'unité de la mention, revendiquée à de multiples reprises dans le dossier. Dans les deux cas, on note que les débouchés professionnels mentionnés nécessitent *a minima* une formation complémentaire. La fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) est présente mais doit être mise à jour car elle laisse entendre qu'il existe un tronc commun aux deux parcours, ce qui n'est clairement pas le cas.

### Positionnement dans l'environnement

A l'échelle régionale, d'autres formations spécifiques au monde méditerranéen existent en région parisienne, dans les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris Nanterre, à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) et à l'Institut national des langues et des civilisations orientales (Inalco). Il existe également d'autres formations en études juives et hébraïques, notamment à Paris 3 et à l'Inalco, avec lesquels il est envisagé d'établir une co-accréditation. Dans les deux cas, le dossier affirme que la mention de l'Université Paris 8 s'en démarque, mais ne précise nullement en quoi.

Le positionnement de la formation est encore moins assuré dans le contexte universitaire local, dans la mesure où les deux parcours de la mention n'ont même pas pu remettre un dossier d'évaluation commun. Ceci étant dit, le parcours MME affiche des mutualisations d'enseignements avec cinq autres mentions de masters de l'établissement (*Sociologie politique, Géographie, Sciences de l'éducation, Littérature MME, Études européennes et internationales*). On s'étonne de ne trouver aucune mention de la spécialisation *Aires culturelles arabophones* portée par le master *Histoire*, qui fait pourtant partie du champ.

Des partenariats socio-économiques distincts existent pour les deux parcours : avec les associations et pouvoirs publics de Seine-Saint-Denis pour le parcours MME, avec le Conseil des communautés juives de l'Île-de-France, la Société d'études juives, l'Inspection générale d'hébreu, la radio Shalom et la revue *L'Arche* pour EJH.

L'articulation à la recherche repose, pour le parcours MME, sur l'adossement à trois unités mixtes de recherches (UMR) : LADYSS (Laboratoire Dynamiques Sociales et Recompositions des Espaces), CRESPPA (Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris) et LAVUE (Laboratoire, Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement). Les étudiants sont invités à participer aux séminaires et ateliers de ces laboratoires.

Pour le parcours EJH, la formation est adossée à l'unité de recherche Études Juives et Hébraïques (EA 2303). D'autres unités de recherche sont également ouvertes aux étudiants (UMR 8167 Orient et Méditerranée, Collège de France).

Le positionnement de la formation se veut, par sa nature, international. Mais si l'affichage est clairement celui d'une ouverture, sa réalisation semble plus complexe. Des partenariats internationaux existent : pour MME, avec des établissements universitaires au Liban, en Italie et en Grèce, mais le dossier n'évoque qu'un seul cas de mobilité étudiante sortante, vers le Liban. Aucun cas de mobilité entrante n'est mentionné. Pour EJH avec des universités tchèques, polonaises, italiennes et espagnoles, mais le dossier ne précise aucun chiffre.

### Organisation pédagogique

La structure de la mention en deux parcours distincts ne donnant lieu à aucune coordination est fortement problématique.

Le parcours MME s'organise autour d'un tronc commun, puis de quatre spécialisations : *Sociologie politique, Géographie, Langue et études arabes, Sciences de l'éducation*. L'interdisciplinarité est fortement revendiquée, mais il n'est jamais fait état dans le dossier de progressivité de la formation entre le M1 et le M2. Une réflexion est en cours pour envisager une formation sur trois ans, afin d'éviter les redoublements, ce qui semble surprenant dans le cadre d'un master et laisse supposer un fort taux d'échec, apparent dans le fichier annexe relatif aux effectifs puisque le taux de redoublement en M2 est de 60 % en moyenne pour les deux parcours MME et EJH.

Au sein du parcours EJH, l'accent est mis sur la méthodologie de la recherche et la formation à la recherche par la recherche. Les enseignements proposés sont bien détaillés et cohérents par rapport aux finalités de la formation, ce qui n'est pas le cas pour le parcours MME qui ne présente pas la maquette de ses enseignements, alors même que les quatre parcours de spécialisation proposés mériteraient d'être décrits davantage.



Un stage est possible dans chaque parcours. En parcours MME, le stage, facultatif, dure vingt semaines maximum, et donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage. Les stages du parcours MME se déroulent essentiellement auprès des partenaires locaux (ville de Saint-Denis ou associations en Seine-Saint-Denis), ce qui semble un cadre géographique un peu limité pour une formation axée sur la Méditerranée. Dans le parcours EJH, le stage est également facultatif, mais pourrait devenir obligatoire dans la prochaine maquette. Au sein des deux parcours, les étudiants bénéficient pour la recherche de stage d'un outil numérique, Reso8, mis à leur disposition sur l'Espace Numérique de Travail de l'université.

Le numérique est très présent dans la formation : comme objet d'étude, comme support pédagogique et comme mode de transmission des savoirs et productions scientifiques.

Les langues sont au cœur de la formation. En MME, les étudiants étudient deux langues. Ils peuvent suivre des cours disciplinaires en langues étrangères dans le cadre des mutualisations. En EJH, l'accent est évidemment mis sur l'hébreu, obligatoire mais seulement au premier semestre, ce qui est étrange pour une formation qui place la langue au cœur de ses apprentissages. Il n'est pas non plus fait mention du niveau de langue des étudiants et on se demande si la formation accepte des grands débutants en hébreu ou s'il y a des prérequis linguistiques.

### Pilotage

En parcours MME, l'équipe pédagogique se compose d'un professeur des universités (PR), de quatre maîtres de conférences (MCF), d'un professeur agrégé détaché du secondaire (PRAG), d'un professeur associé à temps partiel (PAST) et de quatre chargés de cours, le tout pour cinq disciplines. En parcours EJH, l'équipe pédagogique se compose d'un professeur des universités, d'un MCF, d'un lecteur, de deux chargés de cours.

Le pilotage du parcours MME est assuré par le responsable du parcours et de la mention (PR), avec l'aide du responsable du département, PRAG en économie. Le rattachement de la mention à un département est obscur car il n'est indiqué nulle part de quel département il s'agit. C'est d'autant plus gênant, qu'il est précisé que le conseil de master et le conseil de département ne forment en réalité qu'une seule instance, ce qui n'est pas réglementaire.

Le pilotage du parcours EJH n'est pas explicité dans le dossier. Seule est fait mention de l'équipe pédagogique mais aucun rôle n'est précisé.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. Un conseil appelé conseil de perfectionnement (mais qui par définition n'en est pas un, puisque réduit au parcours) réunit pour MME quatre enseignants, trois étudiants, quatre anciens étudiants et trois représentants du monde économique et social. On rappelle que des représentants BIATSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs et techniciens, de service et de santé) sont censés siéger à ce conseil. Un conseil dit de perfectionnement est évoqué pour EJH, sans être détaillé.

En MME, plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont proposés : des journées d'intégration en début d'année, un suivi individualisé. Mais les responsables du parcours s'avouent démunis par les problèmes sociaux et de santé des étudiants. En EJH, il est fait mention d'un suivi individualisé des étudiants par les enseignants afin de pallier les inégalités de niveau de connaissances à l'entrée du M1.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont, pour les deux parcours, portées à la connaissance des étudiants par une brochure distribuées en début d'année.

### Résultats constatés

Les effectifs sont difficilement lisibles dans le tableau fourni :

- EJH : 35 étudiants en moyenne pour le M1 et 34 pour le M2 au cours des quatre dernières années ;
- MME : 32 en moyenne pour le M1, 56 pour le M2 au cours des quatre dernières années.

Si les effectifs du parcours EJH sont stables, ceux du parcours MME ont connu une forte baisse entre 2012 et 2016 (moins 50 %, passant de 148 à 69 inscrits). Ils sont à nouveau relativement stables en 2017 (60 étudiants). Un effort réel a été mené pour rendre la formation plus visible (participation à des salons etc.).

Aucun taux de réussite ne peut être significativement tiré des tableaux fournis, puisque les données concernent la mention dans son ensemble, alors même que les porteurs reconnaissent son caractère purement artificiel sur le papier. Cela explique qu'aucune analyse du suivi des étudiants et des taux de réussite ne soit proposée dans les dossiers, quel que soit le parcours. Le parcours MME fait du suivi individualisé une des caractéristiques essentielles de la formation, mais ne donne aucune indication sur ses modalités ou l'analyse qui peut en ressortir.

L'insertion et le suivi des diplômés sont assurés par l'observatoire étudiant. Aucune analyse n'en est proposée par les porteurs de la mention.

## CONCLUSION

### Principaux points faibles :

- Aucune cohérence interne à la mention.
- Le dossier difficilement exploitable : pas de pilotage commun, et insuffisance des pilotages au niveau des parcours.
- Données chiffrées incomplètes ou inexploitables.
- Aucun suivi des diplômés.
- Aucune progressivité dans les enseignements.
- Faible articulation à l'international.
- Trop faible cohérence entre les contenus pédagogiques et les débouchés professionnels visés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Civilisations, cultures et sociétés* ne présente aucune cohérence interne et ses responsables en sont conscients. L'existence même de la mention devrait être interrogée par les équipes pédagogiques, dans l'intérêt de leurs étudiants. Chaque parcours gagnerait également à formaliser ses équipes de pilotage, renforcer la mobilité internationale, construire un projet pédagogique autour de compétences identifiées et réfléchir aux débouchés professionnels de ses étudiants.



Département d'évaluation  
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER CULTURE ET COMMUNICATION

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Culture et communication*, inscrite dans l'unité de formation et de recherche (UFR) Culture et Communication de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est organisée en trois parcours dont un se décline à son tour en quatre spécialisations :

1) Parcours *Industries culturelles et créatives* (ICCREA) comptant 451 heures :

- Spécialisation 1 : *Industrie musicale : logiques, stratégies, enjeux* ;
- Spécialisation 2 : *Industrie audiovisuelle : logiques, stratégies, enjeux* ;
- Spécialisation 3 : *Web et cultures participatives* ;
- Spécialisation 4 : *Mobilisations informationnelles, médias alternatifs, marges culturelles* ;

2) Parcours *Médias internationaux : enjeux et pratiques* (MINT) comptant 466 heures ;

3) Parcours *Communication numérique et conduite de projets* (COMNUM) comptant 571 heures.

La formation, exclusivement dispensée en présentiel sur le site de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, reçoit des étudiants en formation initiale, continue et en contrat de professionnalisation.

En raison de ses parcours diversifiés, l'objectif de la mention est de former majoritairement des spécialistes de la communication qui opèrent dans les secteurs des entreprises, des institutions culturelles et pédagogiques, des associations et des collectivités territoriales. Les métiers visent la production, la diffusion, la valorisation, et la promotion des contenus informationnels et créatifs, mais aussi l'articulation entre recherche et expertise, les métiers de l'info médiation et le développement social.

## ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>En premier lieu, l'intitulé du diplôme laisse apparaître un master ouvert sur l'approche culturelle de la discipline. Cette formation a en effet pour objet de faire découvrir « les enjeux sociaux, historiques, culturels, économiques et politiques des médias », mais la dimension anthropologique de découverte des cultures n'est pas mise en avant. L'articulation entre connaissances et compétences est clairement exposée dans le dossier : la compréhension des enjeux multiformes des médias et des situations des marchés professionnels s'articule avec des capacités de concevoir des actions de communication et de les planifier. La mention a pour finalité de former à un très large panel de métiers de la communication d'entreprises, voire d'institutions ou de collectivités.</p> <p>Le parcours COMNUM, très orienté vers la professionnalisation, prépare des planificateurs, concepteurs et managers de projet en délaissant la dimension culturelle de la communication qui devrait être acquise pour objectiver une « production culturelle ».</p> <p>Le dossier d'autoévaluation indique que la formation entend couvrir tous les secteurs d'activité (transports, énergie, banque, tourisme, conseil, production-distribution et diffusion audiovisuels, acteurs du Web, industries culturelles, institutions publiques et parapubliques, collectivités territoriales, associations, ONG, médias d'information, etc.). Au regard de cette très large ouverture de compétences et de métiers, aucune information sur le profil des professionnels vacataires ni sur les postes occupés par les anciens diplômés ne permet d'apprécier cette amplitude. On se demande si tous les secteurs cités et les domaines de compétences affichés sont représentés par les professionnels impliqués et traduits dans la nature des postes réellement occupés par les diplômés.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Cette formation est bien positionnée au niveau local et régional avec notamment un partenariat avec l'École nationale supérieure (ENS) Louis Lumière, mais elle n'est pas située à l'échelle nationale. La formation accueille des étudiants de différentes origines disciplinaires des sciences humaines et sociales (SHS).</p> <p>Au plan international, la formation bénéficie d'une relation ancienne et entretenue avec l'Amérique latine et justifie aujourd'hui d'un partenariat international avec l'université colombienne de Medellin. L'ouverture internationale est soutenue, notamment grâce à des cours dispensés en langues étrangères (anglais et espagnol) et le master annonce 13 partenariats Erasmus. Toutefois, le flux d'étudiants bénéficiant des possibilités de mobilité à l'étranger n'est pas précisé, ce qui ne permet pas d'apprécier le dynamisme réel des accords.</p> <p>La formation est adossée à des séminaires de recherche du laboratoire de rattachement, le Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI) et « d'un autre » (laboratoire) qui n'est malheureusement pas précisé. La part recherche est très significative dans la maquette et le nombre de doctorants issus de ce master (deux doctorants par an en moyenne) confirme cette implication.</p> <p>Le monde des médias, audiovisuel, presse écrite, industries culturelles, est parfaitement intégré à la vie du master via l'implication de professionnels et la collaboration de professeurs associés (PAST) issus de ces milieux, toutefois la découverte d'autres pratiques professionnelles (institutions, entreprises, collectivités) serait nécessaire au regard de la volonté affichée de la formation de couvrir tous les secteurs d'activité professionnelle.</p>
<b>Organisation pédagogique</b>
<p>Rien n'est précisé sur les modalités de sélection à l'entrée de la formation alors qu'elle reçoit un nombre conséquent de candidatures et des étudiants aux profils variés. Le recrutement est ouvert aux licenciés SHS, mais des informations statistiques à ce sujet seraient les bienvenues.</p> <p>La première année de master (M1) propose un de tronc commun (128 heures) auquel s'ajoute un volume horaire de 120 à 165 heures pour chaque parcours. En deuxième année (M2), la part du tronc commun est nettement moindre (30 heures) auquel s'ajoute le volume horaire pour chaque parcours et les spécialisations proposées pour le parcours <i>Industries culturelles et créatives</i>. Sur un plan proprement organisationnel, les différences de composition entre parcours ne sont pas expliquées ni la disparité du volume horaire entre les parcours : 248 heures pour le parcours <i>Communication numérique et conduite de projets</i> en M2 contre 128 heures de la spécialisation <i>Industries musicales : logiques, stratégies et enjeux</i> du parcours <i>Industries</i></p>

*culturelles et créatives*. La présentation de l'organisation pédagogique des mutualisations et de la place des langues étrangères manque de lisibilité.

Une fois la logique des parcours comprise, la progression pédagogique entre M1 et M2 et vers les spécialisations accrues en M2 est bien marquée. Chaque parcours présente une organisation interne adaptée à sa spécialité. En termes de professionnalisation et de mise en situation professionnelle, la période d'insertion professionnelle (de trois à six mois avec rapport problématisé) n'est pas détaillée. On regrette le manque de clarification sur la place du stage dans la formation et entre les parcours (généralisation du stage en première année, composition du jury, types d'entreprises accueillant les stagiaires, sujets des rapports de stage).

Les séminaires destinés à configurer des « pratiques des champs professionnels » n'indiquent qu'une ouverture à la « recherche en communication », or la recherche ne sera pas la seule voie de professionnalisation.

Dans le parcours *Communication numérique et conduite de projets*, le module de « pratiques professionnalisantes en communication numérique » est essentiellement théorique portant sur l'analyse sémiologique et ergonomique de sites web, avec certains ateliers pratiques (langages HTML, CSS).

Le détail des sujets de « conférences avec des professionnels » permettrait de pouvoir observer le « panorama des champs professionnels » mis en avant dans le dossier.

Enfin, la formation prévoit une validation des acquis de l'expérience partielle (VAE, sous condition de réalisation d'un mémoire) comme une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) sans préciser les modalités ni le nombre de dossiers examinés depuis la dernière campagne d'évaluation.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée des responsables de mention, de parcours et de spécialisation. Tous sont des enseignants-chercheurs titulaires de l'Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis (à l'exception d'un professeur agrégé du secondaire - PRAG). On peut regretter que les réunions soient tributaires d'événements spécifiques à la mention (jury semestriels, répartition des mémoires en début d'année). L'équipe ne se réunit donc pas de façon spécifique.

La composition de l'équipe pédagogique repose essentiellement sur les sciences de l'information et de la communication (SIC).

La répartition des responsabilités n'est pas établie. Il existe un certain équilibre entre les statuts des enseignants titulaires, toutefois un seul des 24 vacataires intervenant dans la formation est identifié comme attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). On ignore tout de la fonction comme de la spécialité des autres vacataires, ce qui ne permet pas d'apprécier la répartition réelle entre universitaires et professionnels. Si l'on rapporte le volume horaire global de la formation pour les trois parcours (2422 heures) aux vacataires extérieurs, ceux-ci représentent 18 % des enseignements.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit régulièrement. On regrette que sa composition ne soit pas détaillée. La formation a institué un dispositif d'autoévaluation des enseignements auprès des étudiants dont les retours sont pris en compte.

### Résultats constatés

Les effectifs étaient en augmentation constante jusqu'à l'année 2015-2016 avec une baisse significative à partir de 2016. Il est à déplorer un taux d'abandon assez élevé (12 %) en 2017. Ce qui n'est nullement le cas pour les autres années – mais aucune explication n'est fournie. L'attractivité globale reste bonne. Le dossier dresse toutefois le constat d'une différence d'attractivité ainsi qu'une différence de taux de réussite selon les parcours sans aller plus loin dans l'analyse. Si la formation prévoit la possibilité de contrats de professionnalisation, rien n'est précisé sur le rythme de l'alternance, ni même sur le nombre d'étudiants concernés.

Le dossier, s'appuyant sur l'observatoire de la vie étudiante (OVE), avance un taux d'insertion chaque année proche de 100 %. Cependant les données fournies par le dossier de présentation sur les réussites et l'insertion professionnelle s'arrêtent à l'année 2014-2015. Il aurait été intéressant d'apporter des données d'intégration à n+1 et n+3 afin de pouvoir faire une comparaison entre l'intégration à la sortie de la formation et l'intégration avec une petite expérience professionnelle. Néanmoins, les données fournies (à partir d'un taux de réponse peu élevé : 52 % pour une enquête et 42 % pour l'autre) indiquent un taux d'insertion professionnelle à deux ans assez proche : 45,78 % (2013-2014) et 47,43 % (2014-2015). Il manque également des indicateurs permettant d'apprécier réellement l'adéquation entre le secteur d'activité et le niveau des postes occupés par les diplômés avec la finalité de la formation.

Le dossier mentionne la réalisation par le pôle Pilotage et observatoire étudiant de la Direction Formation de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis d'une enquête ministérielle d'insertion des diplômés 30 mois après la diplomation mais ses résultats ne figurent malheureusement pas dans les documents fournis.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Très bonne prise en compte des langues étrangères dans la formation.
- Bonne reconnaissance de cette formation via son partenariat avec l'ENS Paris.
- Place conséquente accordée à la recherche.

### Principaux points faibles :

- Faible taux d'insertion professionnelle (à deux ans) et aucune visibilité sur la cohérence des emplois avec les visées de la formation.
- La découverte des mondes professionnels très portée vers les médias et peu vers les entreprises ou institutions.
- Absence dommageable d'informations sur les profils des professionnels dont le volume d'enseignement reste encore faible au regard des finalités de la formation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'orientation prioritairement donnée au monde des médias et de l'information est parfaitement légitimée. Toutefois, la découverte d'autres secteurs professionnels de la communication institutionnelle, d'entreprises ou des collectivités, serait un atout pour offrir un panorama du potentiel d'emplois, d'autant que la formation se veut très largement ouverte sur la diversité du monde professionnel de la communication.

Il serait également souhaitable d'améliorer la visibilité sur le suivi des étudiants (à l'entrée comme à la sortie) et sur la réalité de leur insertion professionnelle.



## MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Études européennes et internationales* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par l'Institut d'Études Européennes (IEE) de l'établissement. Centrée sur les relations de l'Europe avec le reste du monde, elle repose sur un tronc commun (langues, méthodologie et professionnalisation) et se décline en quatre parcours aux volumes horaires divers : le parcours *Union européenne et mondialisation* (827 heures) ; le parcours *Politique et gestion de la culture en Europe* (810 heures) ; le parcours *Villes, renouvellement urbain et dynamiques sociales* (780 heures) et le parcours *Commerce international et marketing export* (840 heures). Le master est ouvert à la formation initiale, à la formation continue et à l'alternance. Le lieu des enseignements est l'Université Paris 8.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master *Études européennes et internationales* propose aux étudiants des compétences transversales concernant l'aire européenne et ses relations avec le reste du monde. Il vise à leur permettre de comprendre l'environnement européen et international ainsi que les enjeux économiques, politiques et culturels associés. Le master est composé de quatre parcours très différents du point de vue de leur orientation thématique mais aussi des compétences acquises (Droit et science politique, Droit et environnement culturel, Urbanisme et géographie, Commerce international et gestion). Ces quatre parcours sont liés par un tronc commun qui vise à donner des compétences professionnalisantes : pratique de deux langues étrangères (avec possibilité d'en apprendre une troisième), rédaction d'un mémoire, enseignements de professionnalisation et stage. Par ailleurs, plusieurs cours mutualisés entre parcours génèrent une dynamique de formation autour des enjeux européens.

Les débouchés annoncés sont en lien avec la formation, selon les parcours respectifs : chargé de mission auprès des instances européennes et des organisations internationales, analyste en stratégie internationale (pour le parcours *Droit et science politique*) ; consultant Europe pour les organismes territoriaux et nationaux, chargé de relations avec les publics (pour le parcours *Droit et environnement culturel*) ; chargé de développement territorial, médiateur de la ville (pour le parcours *Urbanisme et géographie*) ; chargé de projets commerciaux, chargé de communication Europe, conseiller en management d'entreprise internationale (pour le parcours *Commerce international et gestion*).



Une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) existe pour chaque parcours.

Les étudiants ont accès à toutes ces informations au préalable ; une réunion d'accueil en début de formation leur permet en outre de saisir l'originalité et la finalité du master. Le recrutement des étudiants (diplômés de licences diverses) se fait sur dossier, examen et entretien. Le master s'appuie notamment sur des licences existant au sein de l'établissement (sciences humaines et sociales, économie, langues étrangères appliquées, géographie) et, à l'avenir, sur la licence d'études européennes et internationales de l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues et Cultures Etrangères.

### Positionnement dans l'environnement

Il s'agit du seul master pluridisciplinaire dans le domaine de la construction européenne au sein de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, même s'il existe par ailleurs des enseignements en droit ou en science politique liés à cette thématique. Le dossier d'autoévaluation mentionne qu'il existe peu de masters, en région parisienne ou en France, portant sur cette thématique, sans toutefois que des informations détaillées soient données à ce sujet. Or, certains enseignements et manifestations proposés sont signalés comme étant accessibles aux mastérants/doctorants de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Une clarification sur ce positionnement au sein de l'environnement aurait été bienvenue.

Le master est porté par l'IEE de l'Université Paris 8, qui ne dispose plus d'équipe d'accueil (EA) depuis 2009. Le master est donc aujourd'hui adossé à diverses équipes de l'établissement : unité mixte de recherche (UMR) Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA), EA Laboratoire d'économie dionysien (LED), UMR Laboratoire architecture, ville, urbanisme, environnement (LAVUE). Toutefois, au vu du tronc commun du master, se pose aussi la question de l'existence de liens de recherche avec les équipes spécialisées en aires culturelles/études aréales au sein de l'établissement. L'articulation entre la recherche et la formation a lieu à la fois par la participation d'enseignants-chercheurs à la formation, par l'organisation de séminaires et par la rédaction d'un mémoire de recherche. De fait, certains étudiants du master s'orientent régulièrement vers un doctorat : 21 en l'état actuel. Aucun renseignement n'est donné au sujet des thèses en Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE), ce qui aurait été intéressant.

Les relations avec les entreprises et le monde socio-professionnel sont également développées. Elles passent notamment par l'intervention des professionnels ne venant pas de l'enseignement supérieur et qui ont le statut de professeurs associés à temps partiel (PAST). Les relations avec le monde socio-professionnel restent toutefois ancrées au niveau des parcours respectifs. Chaque parcours entretient son réseau de partenaires : partenariat avec le Ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE), partenariat avec le Comité national des conseillers du commerce extérieur, partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

Les partenariats internationaux représentent le point fort du master. L'IEE entretient de nombreux contacts avec d'autres établissements européens et internationaux. Les étudiants des parcours *Union européenne et mondialisation* et *Politiques et gestion de la culture en Europe* peuvent ainsi profiter d'une double qualification de master en France et en Allemagne par la création du master *Sociétés et dynamiques transnationales en Europe* en coopération avec l'Université européenne de la Viadrina à Francfort-sur-l'Oder. Il manque toutefois, dans le dossier d'autoévaluation, une explicitation des liens exacts entre les deux masters. Par ailleurs, plusieurs partenariats Erasmus et des accords avec des universités hors d'Europe existent, notamment en Amérique latine, permettant la mobilité des étudiants pour des études ou des stages. Si le dossier d'autoévaluation mentionne que les mobilités entrantes/sortantes sont suivies par le Service des relations internationales de l'établissement, ces chiffres ne sont malheureusement pas communiqués. Enfin, concernant les stages à l'étranger, les modalités concrètes ne sont pas précisées (en dehors de la convention MAEE).

### Organisation pédagogique

Bien que les parcours de la formation aient des finalités diverses, la structure des enseignements est similaire pour chaque parcours. Le tronc commun de la formation – résultat de recommandations faites lors d'une évaluation antérieure – est construit autour de l'apprentissage approfondi des langues (150 heures en première année, 90 heures en deuxième année), de la rédaction d'un mémoire et de l'aide à l'insertion professionnelle. Bien que des mutualisations entre des parcours existent déjà, une proposition plus diversifiée intégrant notamment des éléments sur l'histoire, la construction et les défis de l'Europe aurait pu être ajoutée dans le tronc commun.

Les étudiants inscrits dans la formation ont le choix entre différentes options, mais on constate un écart important dans ces choix selon les parcours. Les choix d'options sont réduits pour le parcours *Villes, renouvellement urbain et dynamiques urbaines* et très nombreux pour le parcours *Commerce international et marketing export*. Une certaine disparité se reflète également dans le nombre d'heures en présentiel par parcours : entre 780 et 840



heures. Parmi les options, on note que certains cours peuvent être choisis par les étudiants de première ou de deuxième année, ce qui confère à l'étudiant une certaine liberté de construction personnalisée de son parcours mais pose la question de l'articulation des connaissances et de la progression pédagogique. La formation repose sur un système complexe mais pertinent de mutualisations croisées entre deux, trois, voire les quatre parcours, en fonction des finalités respectives de chaque parcours : c'est le cas en particulier pour les cours de culture générale et d'approche des contextes européens et internationaux. Enfin, des mutualisations existent pour le tronc commun avec l'UFR de Langues, en particulier pour l'italien, le portugais, l'allemand, le chinois ou le russe.

Les périodes de stage sont bien identifiées (stage facultatif en première année, stage obligatoire en deuxième année) ; les parcours de deuxième année de master comportent tous un stage obligatoire de six mois, sauf pour les étudiants choisissant l'orientation « recherche » et les étudiants en alternance. Les stages sont intégrés à la formation, tant en amont que pendant le suivi et après la fin du stage. Pour les étudiants en alternance se pose la question de l'adaptation de la pédagogie et de l'organisation des enseignements.

Le master cherche à mettre en place des pédagogies innovantes numériques ou actives, qui passent par des voyages d'études à l'étranger, la création de projets artistiques ou la mise en place de projets à dimension européenne. Le dossier présente des exemples de cours en langue étrangère filmés, en coopération avec l'Université Christian Albrecht de Kiel (Allemagne)

### Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par un responsable de mention et les responsables de parcours (de première et deuxième année). L'instance supérieure de pilotage est le Conseil de l'IEE. En outre, un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Peu d'informations sont données sur la composition et le fonctionnement de ce dernier, et surtout sur la répartition respective des décisions de pilotage entre les différentes instances.

Il ne ressort pas clairement du rapport d'autoévaluation la nature des échanges entre les responsables de la formation (mention ou parcours) et les enseignants intervenant dans la formation. Les parcours restent relativement hétérogènes par leur objectif et les compétences visées, même si le contexte européen et international reste le socle commun du master.

L'implication d'étudiants dans le pilotage de la formation nécessiterait d'être clarifiée. En revanche, les étudiants sont impliqués par le biais de tutorats. De même, il existe une association d'anciens étudiants de l'IEE qui participe à l'organisation des voyages de promotion à Bruxelles.

Enfin, un système d'évaluation de la formation a été mis en place via la plateforme Moodle, qui permet à chaque étudiant d'évaluer la formation et les cours. Le traitement des réponses se fait par le Pôle Pilotage et observatoire étudiant (au sein de la Direction Formation de l'établissement). L'évaluation de la formation suscite des taux de retours peu significatifs, comme le mentionne le dossier d'autoévaluation. En revanche, l'évaluation des enseignements donne lieu à une restitution lors d'un conseil de l'IEE, ce qui permet d'avoir un retour qualitatif intéressant. Il faut en revanche souligner l'initiative originale consistant à « pister » les *alumni* et diplômés par le biais des réseaux sociaux professionnels, afin d'affiner la connaissance des trajectoires professionnelles après le diplôme. Cette démarche de lien avec les *alumni* ouvre des possibilités d'obtenir des offres de stages et d'emplois pour les étudiants inscrits dans la formation.

### Résultats constatés

Les résultats du master *Études européennes et internationales* sont satisfaisants mais hétérogènes selon les parcours.

Concernant les effectifs, le rapport d'autoévaluation ne fournit pas de tableau sur plusieurs années. Néanmoins, le parcours *Villes européennes et renouvellement urbain* attire moins d'étudiants que les autres parcours. Les responsables du master sont conscients de ce déficit, qui s'inscrit dans la durée, puisqu'il était déjà constaté dans l'évaluation précédente : des démarches sont en cours pour pallier ce problème. Une explication est que la région parisienne dispose de plusieurs masters d'urbanisme/géographie urbaine : le positionnement de la formation à l'échelle régionale est donc à affiner.

Le niveau d'insertion des diplômés est satisfaisant, mais on ne dispose d'informations que pour une seule année, 2015-2016. Il aurait été intéressant de connaître l'évolution dans la carrière de diplômés plus anciens, mais ces données sont difficiles à obtenir. On ne dispose pas non plus de données concernant la part respective de l'insertion en France par rapport à celle à l'étranger.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une grande ouverture à l'international, avec la possibilité pour les étudiants de faire l'expérience du contexte européen et international par des voyages et des stages.
- La place des langues dans le diplôme (deux langues en plus du français, avec la possibilité de s'initier à une troisième langue étrangère).

### Principaux points faibles :

- Une hétérogénéité entre les parcours, qui concerne tant le volume horaire des enseignements que les options offertes aux étudiants.
- Un tronc commun qui pourrait être étoffé afin d'augmenter la transversalité au sein de la mention.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les résultats et l'attractivité des parcours sont hétérogènes, ce dont l'équipe enseignante est consciente. Le parcours *Villes européennes et renouvellement urbain* devrait faire l'objet d'une attention particulière. Le tronc commun pourrait être étoffé : la pluridisciplinarité affichée est plutôt le résultat de la juxtaposition de parcours qu'une véritable interdisciplinarité. Des cours sur les projets et la culture européenne pourraient par exemple mettre en évidence l'originalité du master. Une harmonisation horaire serait également souhaitable. Le pilotage général de la formation, enfin, nécessiterait d'être clarifié.



## MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Géographie, aménagement, environnement et développement* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est axée sur l'analyse spatiale de problèmes de société dans des domaines socio-économiques et politiques variés. Elle s'inscrit au sein de la composante Sciences Sociales et Administration (SSA). Au sein du master, trois parcours sont proposés : *Géomatique, géo décisionnel, géomarketing et multimédia* (G2M) ; *Expertises des territoires et communication en environnement* (ECCE) et *Territoires et mondialisation : ressources, vulnérabilités et développements* (REDEV). Ce dernier parcours fait l'objet d'une double diplomation en deuxième année du master avec l'École Normale Supérieure de l'Université d'État de Haïti. L'enseignement de cette année a été délocalisé à l'Université de Haïti et a été pris en charge par les équipes pédagogiques locales. Les autres enseignements ont lieu à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis. Le master est accessible en formation initiale, continue, et aux contrats de professionnalisation. Chaque parcours propose entre 856 et 1 039 heures d'enseignement.

### ANALYSE

#### Finalité

Les compétences attendues sont très clairement exposées pour chacun des parcours. Dans tous les cas, l'accent est mis de manière judicieuse sur l'acquisition de compétences pratiques et techniques pour que les diplômés puissent maîtriser des outils d'analyse et/ou proposer et conduire des projets de développement. Ces compétences sont bien en phase avec les débouchés proposés dans le dossier. Les métiers indiqués relèvent aussi bien du secteur public que du secteur privé et correspondent au niveau de formation visé (expertise-conseil, responsable du service environnement, analyste cartographe, chargés d'études, recherche, etc.). Pour chaque parcours, les enseignements sont également bien adaptés aux objectifs de la formation. La collaboration avec l'Université d'Etat de Haïti est fort intéressante et prometteuse, mais il manque des précisions dans le dossier concernant le fonctionnement de ce partenariat et l'adaptation éventuelle des objectifs et attentes du diplôme par rapport au marché (local) de l'emploi. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ainsi que le supplément au diplôme sont bien remplis et détaillés.

### Positionnement dans l'environnement

Ce master s'inscrit parmi les 41 masters proposés par l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis. Il est présenté comme étant spécifique dans l'offre régionale (Ile-de-France) de masters en géographie, notamment par l'importance des enseignements en informatique, avec un parcours spécialisé en géomatique. A ce niveau, cette spécialité n'est pas unique en France, mais elle est actuellement en plein essor et son développement correspond aux débouchés professionnels en matière de systèmes d'information géographiques (SIG) recherchés par les étudiants. Le master a un recrutement national, mais l'importance de ce recrutement n'est pas précisée et le dossier ne contient pas d'information sur les origines géographiques des étudiants.

Le partenariat avec l'Université de Haïti accorde une dimension internationale forte à la formation et, vu son importance, il serait souhaitable d'avoir plus de détails concernant le recrutement de ces étudiants et leur intégration dans le master, ainsi que concernant le nombre d'étudiants bénéficiant de cette double diplomation au sein de ce parcours issus de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis (le dossier fait seulement état des étudiants provenant de Port-au-Prince).

Au niveau local en France, le master est adossé à trois laboratoires universitaires de recherche d'envergure (toutes trois des unités mixtes de recherche - LADYSS (Laboratoire des dynamiques sociales et recomposition des espaces) ; ENeC (Espaces, Nature et Culture) ; LGP (Laboratoire de géographie physique) créant un environnement de qualité en matière de recherche, mais en dehors de l'ouverture des séminaires aux étudiants et la possibilité d'effectuer les stages en laboratoire, l'impact de cet adossement n'est guère commenté.

En ce qui concerne les liens avec l'environnement socio-économique, il est clair que l'équipe pédagogique encourage la recherche de stages et d'insertion dans le milieu professionnel (par l'alternance, par exemple). Par conséquent, il est dommage de ne pas trouver plus de précisions dans le dossier au sujet des entreprises ou des collectivités qui accompagnent les étudiants dans de telles démarches. De nombreux intervenants professionnels participent à la formation (ils représentent environ 20 % du volume horaire d'enseignement) et il est envisagé le recrutement d'un maître de conférence associé (MAST) pour renforcer la professionnalisation.

### Organisation pédagogique

La formation est clairement structurée, proposant trois parcours bien distincts, chacun composé d'éléments obligatoires et de modules à choix. La première année est composée de nombreux cours mutualisés assurant ainsi une cohérence de l'identité de la mention. Dans tous les cas, suite à une phase initiale d'apprentissage dans chaque matière, les enseignements deviennent de plus en plus spécialisés. Durant le premier semestre, un socle commun permet l'acquisition d'une culture partagée au sein du master autour d'apprentissages concernant le développement territorial, l'analyse spatiale, sur des questions environnementales, sociales, rurales ou urbaines ainsi qu'à travers des cours mutualisés. Il existe un bon 'dosage' de cours théoriques et pratiques et l'accent est mis sur l'acquisition de compétences pour l'analyse spatiale des données. Les modalités d'enseignement se caractérisent également par une bonne 'mixité', associant cours et travaux dirigés, stages et travail en alternance (par exemple, parcours G2M), et travaux sur le terrain. Toutefois, il serait souhaitable d'avoir plus de détails sur l'organisation et l'encadrement des projets tutorés et les ateliers.

Si le dossier indique des liens avec le milieu professionnel qui concernent aussi bien les laboratoires de recherche (pour le parcours REVDEV, par exemple) que les organisations publiques ou privées (parcours ECCE et G2M), on ne connaît pas la part ni le poids des stages dans les modalités d'acquisition et de validation. Une plateforme numérique mise en place par l'établissement aide les étudiants dans la recherche des stages, mais il n'est pas précisé si une aide supplémentaire est proposée en géographie. La formation permet aux étudiants d'obtenir des certifications additionnelles utiles pour leur insertion professionnelle, notamment en informatique et géomatique. En ce qui concerne le numérique, il est tout particulièrement présent dans le master, notamment à travers les outils d'analyse spatiale. Mis à part le partenariat avec l'Université de Haïti (un point fort de la formation avec de bons taux d'insertion professionnelle et un partenariat stable et de qualité), le caractère international du diplôme est assez réduit. Le dossier ne fournit pas d'informations sur les recrutements internationaux pour les parcours localisés à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et les échanges éventuels d'enseignants-chercheurs ou d'étudiants ne sont pas évoqués. L'internationalisation semble donc se limiter à l'apprentissage (obligatoire) de l'anglais. Il existe une réelle politique d'accès pour les étudiants à des licences de logiciels dédiés, ce qui constitue un véritable atout au sein de la formation.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée. Elle se compose de 16 titulaires, dont 7 professeurs des universités, et de 18 vacataires. Malheureusement, pour ces derniers, le tableau fourni ne permet pas l'identification de leurs origines professionnelles. Cette équipe se réunit régulièrement, notamment en début d'année. Les missions sont clairement détaillées : sélection des dossiers (sans que les critères ne soient cependant exposés), emplois du temps, suivi de notes, organisation des jurys. Le dossier ne précise toutefois pas clairement les attributions des sept responsables en son sein, et ne présente pas les circuits de décisions qui découlent de cette organisation.

L'équipe pédagogiques est complétée par un conseil de perfectionnement, composé majoritairement par des enseignants ; le dossier apporte peu d'éléments concernant sa composition plus précise (la part des professionnels et personnels administratifs n'est pas suffisamment renseignée ni concernant les échanges et décisions qui s'y prennent). Il manque par ailleurs des informations sur les comptes rendus et les décisions/recommandations de cette instance. Deux systèmes d'évaluation des enseignements coexistent – un questionnaire envoyé par les services universitaires et un questionnement interne auprès des étudiants de chaque parcours. Si les modalités sont pertinentes, on peut regretter l'absence de commentaires concernant l'utilité de ces évaluations et les changements qu'elles ont induits. De manière plus générale, on en apprend peu sur les modifications éventuelles du cursus suite au processus d'autoévaluation.

La diversité des modalités d'évaluation des étudiants est un élément positif, mais le dossier ne fournit pas de précisions ni sur le contrôle de connaissances, ni sur le fonctionnement des jurys. Les suppléments au diplôme sont renseignés pour chaque parcours et un portefeuille de compétences est proposé par l'Université. En outre, un système de tutorat (dont les détails manquent) a été mis en place pour accompagner les étudiants tout au long de leur parcours.

### Résultats constatés

Chaque année entre 2014 et 2017, une moyenne d'une centaine d'étudiants a été inscrite au master, repartis à peu près équitablement entre la première et la deuxième année. La moitié des étudiants suit le parcours REVDEV (il n'est pas précisé si les étudiants à l'Université de Haïti sont inclus dans ce total), en revanche le parcours G2M rencontre de sérieux problèmes de recrutement en première année avec un effectif de seulement 5 étudiants en 2017-2018 sur un total de 52 pour l'ensemble de la première année du master. Cette question n'est pas posée dans le dossier.

Le pourcentage des étudiants qui ont été diplômés à la sortie de la deuxième année varie en moyenne entre 70 % et 80 %, selon l'année, entre 2013-2014 et 2016-2017, ce qui mériterait un commentaire dans le dossier.

Pour le devenir des diplômés, très peu d'éléments concrets sont fournis bien que l'existence de ces données soit mentionnée dans le dossier. Par conséquent, on ne connaît pas le nombre d'étudiants poursuivant des études en doctorat, par exemple, et on ne dispose pas d'informations précises sur les métiers choisis par les diplômés. De telles informations permettraient une analyse plus fine de l'adéquation entre le programme de formation et les attentes du marché de l'emploi.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation diversifiée et solide dans le champ de la géographie et de l'aménagement avec des spécialités clairement identifiées.
- Partenariat ancien et de qualité avec l'Université de Haïti qui constitue une originalité et une ouverture internationale.
- Programme d'enseignement bien construit autour de trois parcours distincts.
- Équipe pédagogique solide où s'investissent un nombre important et diversifié d'enseignants-chercheurs titulaires (maître de conférences et professeurs)

### Principaux points faibles :

- Le manque d'éléments factuels concernant le suivi et le déroulement de la formation (logiques d'organisation, de validation et sélection des dossiers, peu de statistiques, organisation et formalisation de la place des stages).
- Absence d'informations précises sur le devenir des étudiants.
- Manque de détails concernant les liens avec le monde socio-économique et l'implication des professionnels dans la formation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique elle-même propose un certain nombre d'axes de développement pour le master, notamment par rapport à la géo-information. Une telle évolution devrait renforcer l'attractivité du diplôme. Il serait souhaitable également de renforcer les liens, voire les partenariats, avec le milieu socio-économique et d'associer davantage de professionnels dans la formation, y compris pour le pilotage. Ce dernier point s'applique aussi aux étudiants en formalisant notamment leur présence au conseil de perfectionnement. Pour le moment, même si les modalités existent pour qu'ils puissent exprimer leur point de vue sur la pédagogie, on ne voit pas au travers du dossier l'impact d'une telle implication. Il en va de même pour le devenir des diplômés. Ces axes de réflexions ainsi que le croisement entre les compétences techniques, informatiques et l'ouverture à des thématiques spécifiques (santé, géomarketing et géoinformation) devraient rendre la formation encore plus attractive.



## MASTER GÉOPOLITIQUE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Géopolitique* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est une formation en deux ans, par la recherche, comprenant d'abord une formation de tronc commun indifférenciée en première année (M1), à dominante méthodologique, avant une deuxième année (M2) où sont offerts deux parcours : le parcours 1 *Géopolitique : territoires et enjeux de pouvoir*, comprenant un total de 769 heures d'enseignement (volume cumulé sur deux ans) et qui se subdivise en trois spécialisations intitulées : *Risques géopolitiques et défense*, *Cyberstratégie et data science* et enfin *Espaces russes et post-soviétiques* ; le parcours 2 *Géopolitique locale et gouvernance territoriale*, comprenant 673 heures d'enseignement et dans lequel la réalisation d'un stage long ou d'un apprentissage est obligatoire. La formation est dispensée en présentiel, à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis au sein de l'Institut Français de Géopolitique. Le master *Géopolitique* s'adresse à des étudiants sélectionnés, pouvant venir d'horizons disciplinaires variés, en formation initiale ou continue, ainsi qu'en alternance pour les étudiants parcours 2 de M2 *Géopolitique locale et gouvernance territoriale*. Il existe également un supplément au diplôme.

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances et compétences attendues sont clairement énoncées. La formation offerte, très complète au sein des deux parcours, est exposée en détail, et est en très bonne adéquation avec les objectifs énoncés.

On apprécie tout particulièrement la variété des approches pédagogiques visant l'initiation à la recherche en M1 et l'« autonomisation ». De même, l'offre de cours du M2 parcours 1 *Géopolitique : territoires et enjeux de pouvoir* est particulièrement ambitieuse, notamment en ce qui concerne l'acquisition d'une « culture générale géopolitique », tandis que s'approfondit en parallèle le travail théorique et méthodologique. En ce qui concerne le M2 parcours 2 *Géopolitique locale et gouvernance territoriale*, il offre un ensemble original d'enseignements et de dispositifs visant la professionnalisation des étudiants, office qu'il remplit avec succès, comme en témoigne le bon taux d'insertion professionnelle à la sortie de ce parcours.

Les débouchés professionnels visés (ambassades, ministères, concours de la fonction publique, ingénieurs d'études et de recherche, cabinets de conseils) et l'éventuelle poursuite d'études en doctorat sont cohérents avec la maquette de formation offerte par le master *Géopolitique*, dans les deux parcours. Il est toutefois



dommage que le nombre d'étudiants s'inscrivant en doctorat à l'issue du master *Géopolitique* n'ait pas été renseigné. Peu d'éléments également apparaissent quant à l'illustration plus précise des débouchés. Mais la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est correctement remplie, ainsi que les fiches suppléments au diplôme.

### Positionnement dans l'environnement

Le dossier du master *Géopolitique* est assez elliptique en ce qui concerne son positionnement au sein du paysage académique français et parisien même s'il bénéficie d'une forte spécificité : ainsi, le M2 de géopolitique cohabite avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'École Normale Supérieure-Ulm n'est pas mentionné. On peut aussi regretter que les modalités de la collaboration avec le master d'études slaves de l'Université Paris Nanterre (université-partenaire au sein de la communauté d'universités et établissements - ComUE Université Paris Lumières), qui concerne la spécialisation *Espace russes et post-soviétiques* (M2 - Parcours 1), ne soient pas clairement renseignées et que le dossier ne précise pas s'il s'agit de cours mutualisés, d'échanges de professeurs ou de séminaires de recherche conjoints notamment.

Au plan international, la carte des voyages de terrain pratiqués par les étudiants témoigne de la très large ouverture internationale du master *Géopolitique*, bien au-delà de la liste des partenariats formalisés qui figurent dans le dossier. Il sera sans doute opportun de chercher davantage de cohérence entre les aires géographiques étudiées plus particulièrement (domaine russe et post-soviétique) et les éventuels futurs partenariats ou conventions Erasmus avec des universités étrangères. On note enfin qu'un double-master délivré en partenariat avec l'Université d'État des Sciences Humaines de Russie (RGU) à Moscou est mentionné, mais ses modalités et les liens avec le master *Géopolitique* ne sont nulle part décrits, même sommairement.

En ce qui concerne le positionnement scientifique du master *Géopolitique*, les séminaires du Centre de Recherche et d'Analyse Géopolitique (EA353) sont ouverts aux étudiants du master en fonction de leur centre d'intérêt, et offrent un environnement de recherche de grande qualité. La mise à disposition du site *omeka* (qui permet d'accéder en ligne aux très bons mémoires) constitue une excellente initiative permettant aux étudiants ayant le mieux réussi leur mémoire de le mettre en valeur dans leur parcours futur. Toutefois, on peut regretter, dans un parcours qui place la recherche au cœur de sa démarche pédagogique (mémoire de 100 pages à réaliser pour tous les étudiants du M1 ; second mémoire pour une majorité des M2), que les modalités exactes de l'adossement à la recherche ne soient pas exposées de manière plus détaillée dans le dossier. De même, comme on l'a déjà noté plus haut, le chiffre des étudiants poursuivant leurs études en doctorat n'est pas indiqué ; les écoles doctorales dans lesquelles pourraient s'intégrer les diplômés ne sont pas non plus citées.

L'inscription du master *Géopolitique* dans l'environnement socio-économique et institutionnel est bien renseignée. Le positionnement dans le domaine de la Défense au plan national, par le biais notamment de deux professeurs de l'Institut Français de Géopolitique - IFG (permettant une collaboration avec l'IRSEM (Institut de recherche stratégique de l'École militaire), l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale), le ministère des armées), est indéniablement un point fort, tout à fait pertinent par rapport aux objets d'étude et à la démarche du master. Les travaux de recherche appliquée, en situation professionnelle, pratiqués tout particulièrement dans le parcours 2 sont également un atout à cultiver. La liste de partenaires au sein du monde économique et institutionnel paraît tout à fait répondre aux objectifs de formation visés (par exemple : Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA), Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), ou encore des établissements étrangers : Université de Campanie, Centro Geo à Mexico). Toutefois, la nature des relations avec ces partenaires n'est pas explicitée.

En ce qui concerne l'attractivité internationale et la mobilité entrante et sortante des étudiants du master, on peut regretter que le dossier n'offre aucun chiffre précis.

### Organisation pédagogique

La maquette d'ensemble du master *Géopolitique* est clairement présentée : la première année, indifférenciée, et dont la très grande majorité des cours (près de 300 heures), communs à tous, ont lieu au premier semestre, permet aux étudiants d'acquérir les compétences de recherche et la capacité à mettre en œuvre par eux-mêmes un raisonnement géopolitique, avec un approfondissement des méthodologies. Ces compétences rendent ensuite possible, dès le second semestre, la production en autonomie d'un savoir nouveau, fondé sur un travail de terrain et présenté dans un mémoire d'une centaine de pages. La diversité et la richesse des formations dédiées à l'initiation à la recherche doivent être soulignées (théorie et épistémologie ; méthodologies ; enseignements pratiques et études de cas ; ateliers et tutorat ; accompagnement étape par étape de la rédaction du mémoire).



La formation se scinde ensuite en deux parcours, qui affichent tous deux des enjeux de professionnalisation.

Le parcours 1 *Géopolitique : territoires et enjeux de pouvoir* offre une formation scientifique particulièrement ambitieuse (peut-être trop). Plus de 200 heures d'enseignements sont ainsi dédiées à un vaste tour d'horizon tant géographique que thématique de la géopolitique (partie « culture générale géopolitique »), auxquelles s'ajoutent 45 heures d'enseignements théoriques et 80 heures dédiées à la spécialisation. Outre que cela aboutit à une surcharge de l'emploi du temps des étudiants au premier semestre du M2, il peut sembler *a priori* étonnant de concentrer à ce point l'apport de « culture générale géopolitique » en M2, après un M1 centré sur la méthodologie et la recherche. C'est pourquoi le rééquilibrage suggéré à ce propos entre le M1 et le M2, au sein du dossier d'autoévaluation, paraît tout à fait souhaitable.

Quant aux trois spécialisations du parcours 1, elles sont à la fois pertinentes, originales et en adéquation avec les évolutions les plus récentes de l'actualité géopolitique, ce qui contribue à la visée professionnalisante du M2 – outre la possibilité bienvenue de réaliser un stage ou un apprentissage. Il faut toutefois noter que l'intitulé de la spécialisation *Cyberstratégie et data science*, anciennement *Amérique du Nord* ou *Amériques*, n'est pas énoncé de façon harmonisée au sein du dossier d'autoévaluation, ni dans la maquette ou la fiche RNCP, qu'il faudra donc mettre à jour.

Le parcours 2 *Géopolitique locale et gouvernance territoriale* assume une ambition professionnalisante à travers la réalisation d'un stage long ou d'un apprentissage qui y est obligatoire. L'encadrement de cette professionnalisation est particulièrement soigné avec un suivi des stages personnalisé, ainsi que la réalisation d'études en situation professionnelle (dites « études pratiques »). Les enseignements théoriques et spécialisés proposés au premier semestre offrent une formation complète et cohérente sur les enjeux locaux. Cependant, si certains partenariats sont indiqués utilement et constituent des éléments positifs d'évaluation comme la spécialisation sur le risque géopolitique et les questions de défense dont le dossier précise qu'il a permis une augmentation du nombre de contrats d'apprentissage, les autres liens avec d'éventuels partenaires apparaissent peu. Les liens avec la sphère économique, politique restent sur ce point à préciser.

L'internationalisation de la formation prend la forme du voyage de terrain en M1 qui peut avoir lieu à l'étranger, ainsi que de l'enseignement « Anglais pour la géopolitique » pour lequel un support spécifiquement dédié a été prévu. Au vu des thématiques étudiées dans le parcours 1, peut-être serait-il pertinent d'envisager la possibilité d'une seconde langue vivante (le russe en particulier).

La place dédiée au numérique est croissante, mais les modalités de son utilisation pédagogique ne sont pas détaillées dans le dossier, ce point mériterait d'être précisé et renforcé ; on ne sait pas quelle sont la part ni les formes d'intégration du numérique dans la formation. Enfin, la possibilité de la validation des acquis de l'expérience est évoquée sans être décrite en détails.

### Pilotage

L'équipe pédagogique du master *Géopolitique* est de grande qualité, les enseignements étant réalisés dans leur très vaste majorité par des enseignants-chercheurs titulaires membres de l'IFG ou d'autres composantes de l'Université Paris 8 (sept professeurs des universités, sept maîtres de conférences, un professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur, trois doctorants), auxquels s'ajoutent des vacataires dans une proportion minimale. A noter une très forte concentration d'enseignements sur l'un des professeurs (plus de 360 heures). La répartition des responsabilités pédagogiques est clairement énoncée et tout à fait cohérente. Toutefois, le dossier ne mentionne pas d'intervenants extérieurs professionnels, ce qui ne permet pas d'évaluer la part qu'ils représentent dans la formation.

Le conseil de perfectionnement, dont la composition n'est pas détaillée, a été mis en place, mais il n'a pas pu répondre à sa mission, du fait de l'indisponibilité des membres représentant le monde socio-économique. L'évaluation de la formation par les étudiants est d'ores et déjà mise en place sous deux formes : une réunion informelle avec les étudiants en fin d'année, ainsi qu'un questionnaire électronique dont l'envoi est géré par les services centraux de l'Université. Le taux de réponse à ce dernier questionnaire est malheureusement faible. En ce qui concerne l'évaluation des enseignements, un questionnaire est distribué par l'enseignant en fin de semestre et remis à la direction de l'IFG. Le contenu de ce questionnaire et les modalités de son exploitation ne sont pas détaillés. La combinaison de ces différents dispositifs d'évaluation semble malgré tout permettre à l'équipe de l'IFG de se faire une idée assez précise des attentes des étudiants, dûment prises en compte pour l'évolution future du master.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences ne sont renseignées qu'en ce qui concerne les mémoires, les stages et les apprentissages ; les dispositifs mis en place à cet égard paraissent tout à fait adéquats. On aurait aimé en savoir davantage sur le type de contrôles de connaissances mis en œuvre pour les enseignements en cours magistraux et en travaux dirigés, ainsi que sur la composition des jurys de soutenance.

Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas évoquées dans le dossier. Enfin, il semble n'exister qu'un seul dispositif de mise à niveau, assuré dans le cadre d'un monitorat, pour les étudiants du M2 ne venant pas du M1 de l'Université Paris 8.

### Résultats constatés

L'effectif total est en augmentation forte par rapport à la capacité d'accueil prévue (165), ce qui témoigne de l'attractivité de la formation (M1 : 77 ; M2 parcours 1 : 84 ; M2 parcours 2 : 22, soit un total de 183 pour l'année 2017-2018). La répartition entre les trois spécialisations au sein du parcours 1 n'est pas renseignée. L'effectif du parcours 2 est restreint, sans réelle marge d'augmentation du fait des fortes contraintes imposées par les dispositifs de professionnalisation.

Le taux de réussite est assez satisfaisant en M1 – 67 %, mais il pourrait être amélioré avec profit, pour éviter la déperdition entre le M1 et le M2, particulièrement dommageable au vu des efforts consentis pour assurer une cohérence de la maquette sur deux ans. Le taux de réussite en M2 parcours 1 est correct (73 %) et plutôt en hausse, tandis que le M2 parcours 2 affiche un taux particulièrement élevé (89 %) et constant.

Le devenir des diplômés fait l'objet d'un suivi à 6, 12, 18 et 24 mois, géré par l'IFG, que complète l'Observatoire de la vie étudiante de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis qui réalise une enquête annuelle à 30 mois. Les résultats témoignent d'un taux assez satisfaisant d'insertion professionnelle : entre 75 et 80 % disposent d'un emploi, dont un sur deux est stable. La qualité des emplois occupés n'est pas renseignée, ce qui ne permet pas de mesurer l'adéquation par rapport aux débouchés affichés (38 insérés dans la vie active sur 47 réponses sur les diplômés 2015) et est à mettre en relation avec les taux de réponse de l'ordre de 56 %.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Très bonne formation à la recherche et par la recherche.
- Très bon taux de réussite.
- Ouverture internationale remarquable.
- Domaines de spécialisation originaux, avec des stratégies de positionnement académiques et/ou professionnalisantes cohérentes.

### Principaux points faibles :

- Déséquilibre dans la maquette entre le M1 et le M2 notamment en ce qui concerne le parcours 1. La continuité effective de parcours des étudiants entre le M1 et le M2 reste faible.
- Conseil de perfectionnement qui n'est pas opérationnel
- Peu d'éléments concernant la professionnalisation et l'évaluation des débouchés professionnels à moyen terme.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master *Géopolitique* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis offre une formation de spécialité, en prise avec les évolutions récentes de la discipline et les préoccupations des acteurs du domaine. La maquette est ambitieuse, peut-être trop, et la réflexion déjà entamée sur la place dévolue aux enseignements dit de « culture générale géopolitique » dans le M2 du Parcours 1 est bienvenue. Il faudra veiller à un rééquilibrage entre M1 et M2, ainsi qu'éventuellement entre cette catégorie d'enseignements et les autres. Pour assurer une continuité plus élevée des parcours d'étudiants entre le M1 et le M2, il faudrait à la fois diminuer la déperdition d'effectifs entre les deux années, en veillant à améliorer le taux de réussite à la fin du M1 (suivi, orientation, dispositifs passerelles), et offrir davantage de dispositifs de remédiation pour les étudiants de M2 venant d'autres

M1, voire dès le M1 pour les étudiants qui présentent des difficultés. Le recours à des méthodes pédagogiques participatives ou individualisées pourrait être une piste à explorer. Enfin, il sera bénéfique de clarifier la stratégie d'internationalisation du Master (zones géographiques visées, objectifs en termes de mobilité entrante), de même que son positionnement par rapport à la poursuite d'études vers la recherche universitaire (doctorat) qui est important, mais qui ne permet pas d'évaluer l'ensemble des débouchés professionnels à moyen terme. Une réflexion sur ces enjeux de diversification et les moyens de suivre des cohortes longitudinales permettrait d'étayer ces aspects de la formation. La part et le rôle des intervenants extérieurs doit également être précisée et clarifiée pour correspondre aux ambitions de professionnalisation des deux parcours, notamment en ce qui concerne le Parcours 1, qui semble encore hésiter entre sa vocation « recherche » originelle et une vocation professionnalisante de plus en plus affirmée. Les difficultés à mobiliser des acteurs professionnels dans le conseil de perfectionnement sont en ce sens révélateurs et doivent faire l'objet d'une réelle réflexion. Celui-ci doit donc pouvoir être rapidement mis en place dans le respect de la composition fixée par l'arrêté de 2014.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER HISTOIRE

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Histoire* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est une formation à la recherche par la recherche, qui s'organise en deux parcours : *Pouvoirs, échanges et savoirs dans le monde de l'Antiquité à nos jours* et *Langues, espaces, cultures* (anglophones, arabes, germano-russes, ibériques et italiennes). La mention fait l'objet d'une convention avec le Collège Universitaire Français de Moscou (CUF), l'Université d'État de Moscou Lomonossov et l'Université d'État de Saint-Pétersbourg. Le volume horaire de la formation est de 390 heures dans chaque parcours. Les cours sont dispensés à l'Université Paris 8. Les promotions sont de 30 à 40 étudiants par année de formation.

### ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs affichés de la formation en termes de connaissances sont très généraux et relativement peu explicites pour un niveau master (maîtrise de la discipline historique et de disciplines connexes, analyse de situations nationales, transnationales, européennes ou extra-européennes, contemporaines ou plus anciennes, connaissance d'une ou de plusieurs langues).</p> <p>Les compétences sont bien adaptées à un niveau de master en histoire même si leur formulation peut surprendre : ainsi, il est question de concevoir, organiser et planifier un travail de recherche, de rassembler de la documentation, de synthétiser des informations, de rédiger un texte, de savoir s'exprimer à l'oral, mais il n'est jamais écrit de façon explicite que la réalisation d'un travail de recherche est un objectif de la formation.</p> <p>Les débouchés professionnels sont présentés sous la forme d'une liste de code ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois), correspondant à l'enseignement supérieur ou secondaire, à la recherche, à la gestion de l'information et de la documentation, à la gestion de patrimoine culturel, à l'écriture ou à la traduction, au journalisme ou à l'édition. Mais il n'est pas précisé quels sont les métiers ciblés dans ces catégories très générales, ni si la formation y ouvre directement ou via une poursuite d'études.</p>

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans l'établissement n'est pas assez explicite, si ce n'est l'existence mentionnée de mutualisations – mais non détaillées – avec les masters *Archives, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), Traduction et interprétation, Science politique, Lettres et Langues et sociétés*.

Au niveau régional, la formation se distingue des autres mentions en histoire de la région par l'alliance en son sein des départements d'histoire et de LLCER (Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales), mais le dossier indique d'entrée de jeu que le parcours langue doit être abandonné dans la prochaine maquette.

La mention s'adosse à sept unités de recherche des universités Paris 8 et Paris Nanterre : équipe d'accueil (EA) 1571, HISPOSS (Histoire des pouvoirs, savoirs et sociétés, Paris 8) ; unité mixte de recherche (UMR) 8533, IDHE.S (Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société, CNRS, Paris 1, Paris 8, Paris Nanterre, Évy et École Normale Supérieure de Cachan) ; UMR 8244, IHTP (Institut d'histoire du temps présent, CNRS, Paris 8) ; EA 4385, Laboratoire d'Études Romanes (Paris 8) ; EA 1569, TransCrit (Transferts critiques anglophones, Paris 8) ; EA 1577, Les mondes allemands : histoire des idées et des représentations (Paris 8) ; UMR 8238, LEGS (Laboratoire d'études de genre et de sexualité, CNRS, Paris 8, Paris Nanterre). Les étudiants de la mention peuvent assister à des séminaires de recherche organisés par ces unités et équipes de recherche. Les modalités ne sont pas précisées, ni la fréquence des séminaires ouverts aux étudiants de la formation.

Les contacts avec l'environnement socio-économique ou culturel se font par le biais des stages étudiants, en deuxième année, ou par les recherches menées par les étudiants de la formation dans certains dépôts d'archives. Il n'y a donc pour le moment ni partenariat pérenne, ni convention cadre, même si la mention affirme y réfléchir pour les années à venir.

En ce qui concerne les coopérations internationales, une convention est évoquée avec le CUF, Université d'État de Moscou Lomonossov et l'Université d'État de Saint-Petersbourg, mais elle est limitée à l'accueil d'étudiants russes. Aucune précision n'est apportée sur le contenu de la convention, qui n'est pas jointe au dossier. Le dossier ne donne aucun chiffre concernant les mobilités - sortantes comme entrantes - des étudiants. Il fait seulement état de difficulté à combiner les mobilités sortantes étudiantes avec un travail de recherche et avec la rédaction d'un mémoire (ce qui pourtant se réalise facilement à peu près partout ailleurs dans la discipline). Cela semble d'ailleurs contradictoire avec le fait de réserver la mobilité, de ce fait, aux enseignants-chercheurs (étudiants comme enseignants-chercheurs peuvent faire des recherches à l'étranger).

### Organisation pédagogique

Le master mention *Histoire* se décompose en deux parcours, chacun comportant plusieurs spécialisations : un premier parcours intitulé *Pouvoirs, échanges et savoirs de l'Antiquité à nos jours* se décompose en quatre spécialisations selon les quatre périodes de l'Histoire : antiquité, moyen-âge, moderne et contemporaine. Un deuxième parcours, intitulé *Langues, espaces, cultures*, se décompose en cinq spécialités : *Aires culturelles anglophones, Aires culturelles italiennes, Aires culturelles hispaniques* (Espagne, Amérique hispanophone), *Aires culturelles germaniques et russes* et *Aires culturelles arabophones*.

Mais le dossier précise qu'entre les deux parcours, tous les enseignements sont mutualisés, sauf les unités d'enseignement(UE) de mémoires en première année du master (M1) comme en deuxième année (M2), et l'UE de découverte professionnelle en M2. Les passerelles sont, par conséquent, permanentes d'un parcours et d'une spécialisation à l'autre ; la nécessité de cette organisation l'est en revanche beaucoup moins. On s'interroge en particulier sur les répercussions de cette mutualisation totale pour les cursus aréaux et la part qu'y occupe la langue de spécialisation.

Sur l'ensemble des deux années, les deux mémoires rédigés en M1 et en M2, qui valent respectivement 24 et 36 crédits ECTS, représentent la moitié des crédits ECTS nécessaires à la validation du diplôme, ce qui est une forte valeur ajoutée à la formation à la recherche par la recherche, mais pose un problème important de déséquilibre en termes de crédits ECTS entre les deux semestres.

La formation comporte en M2 un stage obligatoire de moins de 40 jours, soit dans un laboratoire de recherche, soit dans l'édition, la traduction, l'enseignement, l'archivistique, l'animation culturelle, le tourisme, le journalisme ou le patrimoine. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage et est validé par six crédits ECTS.

Les étudiants sont aidés dans leur recherche de stage par Reso8, outil numérique mis à leur disposition sur l'espace numérique de travail (ENT) pour les accompagner dans leurs démarches vers le monde professionnel.

Par ailleurs, le numérique est bien présent au sein des enseignements de la formation (outils de gestion bibliographique, veille documentaire, base de données...). Un séminaire spécifique est dédié aux humanités numériques en histoire.

Les langues sont très présentes dans la formation, ce qui est heureux pour une mention qui en fait son principal point fort dans sa propre présentation. Les étudiants peuvent suivre à la fois des cours de langue et des cours disciplinaires en langues étrangères. Des certifications sont possibles : TOEIC (*Test of English for International Communication*), TEOFL (*Test of English as a Foreign Language*), DELE (*Diplomas de Español como Lengua Extranjera*).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de douze professeurs des universités, de neuf maîtres de conférences, d'un professeur agrégé (PRAG), et de seize chargés de cours (presque tous en archivistique).

Un conseil de perfectionnement est mentionné dans le dossier, mais la conformité de sa composition et l'étendue exacte de ses fonctions demeurent floues.

L'évaluation de la formation par les étudiants est proposée à l'échelle de l'université, mais le dossier ne donne aucun résultat. L'évaluation des enseignements relève des composantes, mais le dossier ne précise ni ses modalités, ni ses résultats, ni l'analyse qui peut – si elle existe – en être faite.

Les insuffisances du pilotage expliquent la forme très insatisfaisante du dossier d'autoévaluation transmis.

### Résultats constatés

Les taux de réussite sont particulièrement faibles : sur 31 étudiants de M1 inscrits en 2013-2014, 17 se sont présentés aux examens et 5 sont passés en M2 l'année suivante. Sur les 40 inscrits en M2 la même année, 29 se sont présentés aux examens et 23 ont validé leur diplôme. En 2016-2017, sur 42 étudiants de M1 inscrits, 34 se sont présentés aux examens et 14 sont passés en M2. Sur les 26 inscrits de M2, 16 se sont présentés aux examens et 13 ont obtenu leur diplôme.

L'insertion des diplômés fait l'objet d'une enquête à 30 mois réalisée par le pôle Pilotage et observatoire étudiant de la Direction Formation. L'analyse par la composante de ces données demeure néanmoins largement insuffisante.

Au niveau de la formation, le suivi est assuré uniquement par les directeurs de recherche, invités à transmettre les données à leur disposition au conseil de master.

Les données disponibles montrent que la plupart des diplômés passent les concours de l'enseignement secondaire, avec succès.

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Valorisation du mémoire de recherche.

### Principaux points faibles :

- Taux d'abandon en cours de cursus très élevés et taux de réussite faibles.
- Mobilité internationale très réduite dans une formation qui cible l'international dans son cœur disciplinaire.
- Pilotage trop peu formalisé.
- Organisation en parcours et spécialisation qui ne semble pas être justifiée par la maquette, dans laquelle tous les enseignements sont mutualisés et marqués par un déséquilibre dans l'attribution des crédits ECTS entre les semestres.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Histoire* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis devrait concrétiser à brève échéance la formalisation de ses modalités de pilotage. Le rôle des étudiants devrait notamment être renforcé, tout comme la place des représentants des milieux socio-professionnels. La réforme du pilotage devrait permettre d'accélérer la refonte en cours de l'organisation pédagogique de la formation. La distinction en parcours et en spécialisations devrait être davantage remise en question alors que de fait tous les enseignements sont mutualisés.

L'analyse sur le devenir des diplômés et des non-diplômés de la formation devrait impérativement être poussée plus avant de manière à contribuer à faciliter le processus en cours de redéfinition de l'ensemble de la formation, de ses modalités de fonctionnement, singulièrement à l'échelle internationale, et de ses objectifs.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Langues et sociétés* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis prépare, en quatre semestres, les étudiants à gérer des projets liés aux médias, en anglais ou en espagnol. Elle possède une convention avec le parcours *Cultures et sociétés germanophones* de la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) du master Arts, lettres et langues de l'Université Paris Nanterre, ce qui permet de proposer la langue allemande aux étudiants. Le master est constitué d'un unique parcours intitulé *Médias cultures, 2 langues*. En deuxième année de master, les étudiants font le choix d'une orientation recherche ou d'une orientation professionnelle, qui se traduit soit par la rédaction d'un mémoire soit par la réalisation d'un stage et la rédaction d'un rapport de stage. Les cours sont dispensés sur le site de l'établissement.

### ANALYSE

#### Finalité

Les compétences et les connaissances attendues à l'issue de la formation sont nombreuses. Elles sont formulées de manière claire. Toutefois, il est dommage que le préambule du dossier d'autoévaluation ne formule pas d'objectif plus général et plus englobant. On comprend toutefois la finalité du master à la lecture des connaissances et compétences listées. Ainsi le master prépare-t-il les étudiants à gérer des projets nécessitant une bonne connaissance des médias, des langues et des cultures, en les dotant à la fois de compétences techniques, linguistiques et culturelles et de compétences d'analyse critique. De même, l'objectif scientifique de la formation n'est pas suffisamment apparent.

Les métiers auxquels prépare le master sont nombreux et variés. Beaucoup sont cohérents avec les compétences affichées pour la formation et associent les langues et les médias, voire le multimédia (rédacteur bilingue, chef de projet éditorial). Toutefois, le volume horaire (plus important en langues) et les cours proposés en médias (certains présentés comme des introductions ou ayant des intitulés généralistes) rendent difficilement atteignables certains débouchés, comme celui de *community manager*. La poursuite d'études en doctorat est également présentée comme une possibilité, en raison de l'orientation recherche possible en deuxième année de master.



### Positionnement dans l'environnement

L'analyse du positionnement de la formation au niveau local et national est incomplète. Au niveau local, il est seulement fait mention d'une « ressemblance » avec le parcours *Cultures et sociétés germanophones* de la mention de master LLCER (Université Paris Nanterre), mais qui propose l'allemand comme langue principale, ce qui le rend différent puisque le master *Langues et sociétés* ne propose que l'anglais et l'espagnol. Le master possède d'ailleurs une convention avec ce diplôme. Aucune autre formation n'est citée, ni au niveau local (p. ex. la spécialisation *Aires culturelles germanique et russe* au sein du parcours *Langues, espace, culture* de la mention *Histoire* dans le même établissement), ni au niveau national. Or, au regard du périmètre du diplôme, qui couvre les langues et les médias, on attend un positionnement plus clair par rapport aux formations de langues et civilisations étrangères. Par ailleurs, une mention identique existe à l'Université de Lille.

S'agissant de l'articulation avec la recherche, deux types de travaux sont réalisés par les étudiants : un projet tutoré en première année de master et la rédaction d'un mémoire de recherche en deuxième année de master. Il aurait été intéressant de savoir si une initiation à la recherche est proposée pour préparer spécifiquement à ces travaux. L'initiative d'un projet tutoré en première année est pertinente et bien décrite. En revanche, il est dommage que seuls les étudiants choisissant l'orientation recherche écrivent un mémoire en deuxième année de master. D'autant que l'adossement du master à la recherche existe : les étudiants ont ainsi la possibilité de participer à des séminaires ; les thèmes des projets tutorés sont en lien avec les thématiques des équipes de recherche, p. ex. le Laboratoire d'études romanes pour les hispanisants ou encore l'École universitaire de recherche *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création* (ArTec).

Concernant le positionnement socio-économique, il est dommage qu'il n'existe pas de partenariat spécifique avec des entreprises, notamment dans le bassin d'emploi de la formation (des projets sont cependant annoncés en ce sens). On ne sait pas si cela affecte la recherche de stages.

Le dossier mentionne explicitement qu'il n'y a « aucun partenariat international », ce qui est très surprenant pour un master intitulé *Langues et sociétés*. Or, les étudiants de deuxième année de master peuvent bénéficier d'échanges et d'une mobilité (ces aspects ne sont pas quantifiés). Par ailleurs, on apprend dans la synthèse du dossier qu'il y a 40 % d'étudiants étrangers en espagnol, sans que leur origine soit précisée ni analysée.

### Organisation pédagogique

Un tronc commun de 387 heures est proposé en première année de master, associant des cours techniques et des cours en langues étrangères. Il est indiqué que plusieurs cours sont mutualisés avec d'autres formations, mais sans indication de volume d'heures. Le tronc commun est complété par un système de mineures : les étudiants choisissent entre une mineure langue et une mineure culture, ce qui correspond à des cours différents au sein d'une unité d'enseignement (UE), pour un volume de 72 heures. Par exemple, dans l'UE 1, intitulée « Techniques et ouverture 1 », les étudiants de la mineure langue suivent un cours de « recherche documentaire », et ceux qui ont choisi la mineure culture suivent un cours d'ouverture culturelle. En deuxième année de master (297 heures), les étudiants choisissent entre une orientation recherche (qui se traduit par la rédaction d'un mémoire de recherche) ou une orientation professionnelle (qui se traduit par la réalisation d'un stage de trois mois et par la rédaction d'un rapport de stage suivi d'une soutenance). On peut ainsi apprécier une spécialisation progressive réelle et bien construite. En revanche, pour être en accord avec la réglementation, les étudiants de deuxième année de master devraient tous rédiger un mémoire comportant une dimension de recherche et réaliser un stage, ce qui n'est actuellement pas le cas. Une possibilité d'entrer dans le master après une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe, mais seulement au niveau de la deuxième année, sans que les modalités ou le nombre n'en soient explicités.

La professionnalisation de la formation se définit principalement par le stage. Pour le parcours à orientation professionnelle, il s'agit d'un stage en entreprise, de trois mois, qui donne lieu à l'accord préalable du tuteur dans la formation et est suivi de la rédaction d'un rapport qui donne lieu à soutenance (lorsque c'est possible, les tuteurs en entreprise sont sollicités pour participer à la soutenance, sans que l'on sache si cela se produit souvent). Une plateforme numérique (RESO8) proposée par le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) accompagne les démarches de l'étudiant dans la recherche de stage et plus globalement dans la démarche d'insertion professionnelle. Il est également possible de réaliser un stage (non obligatoire) en première année de master, si l'étudiant le souhaite. Pour les étudiants suivant le parcours à orientation recherche, le degré de professionnalisation n'est pas explicité : il n'est fait aucune mention des projets susceptibles d'être réalisés en cours de formation pour ce parcours. Une possibilité de formation en alternance avait été ouverte en 2015-2016, mais elle a été supprimée en 2017. L'analyse de cet échec porte uniquement sur le format de la formation et l'organisation pratique de l'alternance, mais ne

s'interroge pas sur la capacité des étudiants à trouver des entreprises pour cette alternance. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien renseignée. Toutefois, en l'état actuel de la formation, les fiches du répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME) n° 1106 (Journalisme et information média) et n° 1104 (Conception de contenus multimédia) ne sont pas adaptées.

La dimension recherche n'est pas assez explicitée dans la pédagogie pour une formation de niveau master. Elle apparaît avec le projet tutoré de première année, dont on sait par ailleurs assez peu de choses. En deuxième année, seule une partie des étudiants rédige un mémoire de recherche. Il convient toutefois de souligner la publication des travaux des étudiants dans une revue en ligne, qui concourt à l'adossement à la recherche.

Si une place est accordée au numérique dans les contenus des cours, on sait peu de choses des pédagogies innovantes incluant le numérique : or le dossier mentionne que les étudiants y ont accès.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique transparait dans les cours de langues proposés. Rien n'est dit en revanche de l'ouverture à l'international, alors même que le dossier mentionne des étudiants bénéficiant d'échanges et de mobilités. Ce point est dommageable pour une telle formation.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de huit maîtres de conférences (MCF), de six professeurs des universités (PU) et d'un contractuel en langues étrangères. Il s'agit d'une équipe conséquente en taille. Un MCF associé (dont on ne connaît pas exactement la situation) semble assurer les cours *techniques* liés à la dimension médias de la formation. Le fait de confier l'ensemble de ces cours à une seule personne comporte le risque de ne pas inclure la dimension multimédias dans les autres enseignements. En outre, cela crée un déséquilibre dans les discussions que peut avoir l'équipe pédagogique sur le contenu du master. Par ailleurs, aucun professionnel du monde socio-économique ne semble enseigner dans la formation, ce qui amène à nuancer l'orientation professionnalisante affichée par la formation.

Le pilotage de la mention est assuré par un PU et un MCF pour chaque langue. Cette organisation est surprenante (par rapport à une organisation par parcours ou par année par exemple) et elle n'est pas explicitée dans le dossier. Des réunions ont lieu régulièrement (tous les deux mois), mais il manque une formalisation du pilotage. On ne connaît pas non plus le rôle exact des membres de l'équipe. Et on ne sait pas si les étudiants participent à ces réunions. Les remontées étudiantes semblent se faire au fil de l'eau. Un conseil de perfectionnement est mentionné. Toutefois, il fonctionne pour l'instant sans professionnels : ce n'est donc pas un conseil de perfectionnement. Il n'est par ailleurs pas indiqué si un membre du personnel BIATSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé) en fait partie.

Les évaluations des étudiants se font uniquement sous la forme de contrôle continu, avec obligation d'obtenir la moyenne à chaque UE. Il n'est mentionné aucun portefeuille de compétences. Une procédure d'évaluation de la formation est mise en place de manière centralisée, ce qui est appréciable. Cependant, le dossier note un faible retour de la part des étudiants et n'indique pas comment les résultats sont pris en compte par l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement. Les enseignants peuvent également faire leur propre évaluation en utilisant la plateforme Moodle, mais on ne sait pas dans quelle mesure ce dispositif est utilisé.

Le supplément au diplôme existe et renseigne de manière assez générale sur le contenu du diplôme, sans toutefois permettre l'individualisation du parcours étudiant.

Il est indiqué que des passerelles et des réorientations sont possibles avec d'autres masters, mais on ne connaît pas les conditions de passage.

### Résultats constatés

Les effectifs sont satisfaisants pour un master : 56 étudiants étaient inscrits en 2015-2016 (année d'ouverture du master), 54 en 2016-2017 et 55 en 2017-2018. Cela semble attester d'une bonne attractivité de la formation, qui aurait pu être confirmée si le nombre de candidatures avait également été communiqué. Les modalités de recrutement ne sont pas non plus explicitées. Le dossier indique simplement que le master est ouvert principalement aux diplômés des licences de langues étrangères, mais aussi de lettres modernes, d'histoire, d'arts, d'information et communication (le niveau des étudiants en langues est alors testé).

Le suivi du devenir des diplômés est assuré par la Direction de la formation de l'établissement. Étant donné l'effectif du master, il est dommage que les responsables de la mention ne réalisent pas leurs propres enquêtes pour compléter les chiffres fournis par l'établissement, d'autant plus qu'aucun chiffre n'est donné sur l'insertion professionnelle après le master : ce point est fort regrettable. En revanche, le redoublement des étudiants (sept étudiants en 2015-2016 et cinq en 2016-2017) est mentionné. Le dossier indique qu'il s'agit d'étudiants souhaitant

réaliser un second stage. Il est dommage que cette donnée ne soit pas analysée par le conseil de perfectionnement : elle pose la question du degré de professionnalisation de la formation par rapport aux attentes du marché, ou tout du moins celle des caractéristiques des secteurs d'emplois visés. Une nouvelle réflexion sur l'alternance pourrait donc être envisagée.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Le master répond à un besoin de spécialisation et de professionnalisation d'étudiants ayant une licence en langues étrangères (ou d'autres licences du domaine Arts, lettres et langues ou Sciences humaines et sociales) en proposant l'acquisition de compétences dans les médias.
- La mise en situation des étudiants autour d'une revue en ligne assure un lien à la recherche.

### Principaux points faibles :

- La dimension internationale n'est pas suffisamment présente pour un master qui s'appuie fortement sur les compétences en langues des étudiants.
- La professionnalisation n'est pas assez développée pour l'ensemble de la mention.
- La dimension recherche n'est pas développée pour tous les étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Langues et sociétés* propose, depuis 2015-2016, à des étudiants, provenant principalement de licences en langues étrangères (d'autres licences permettent également d'accéder au master à condition que le niveau en langues des étudiants soit suffisant), de consolider la pratique d'une langue, à savoir l'anglais, l'espagnol ou l'allemand (en coopération avec l'Université Paris Nanterre), la connaissance d'une aire culturelle et de développer leur esprit critique, tout en acquérant des compétences techniques liées aux médias. L'effectif du master témoigne d'une bonne attractivité de la formation auprès des étudiants. Toutefois, la dimension internationale n'est pas suffisamment présente pour un master qui s'appuie fortement sur les compétences en langues des étudiants : le dossier ne mentionne pas de partenaires à l'international et donne peu d'informations sur les étudiants étrangers inscrits. De plus, le contenu de la convention avec le parcours *Cultures et sociétés germanophones* de la mention à l'Université Paris Nanterre gagnerait à être rendu plus explicite.

Si le socle linguistique et culturel paraît bien construit, le volume des cours permettant de développer les compétences techniques, nouvelles, gagnerait à être plus important, afin de permettre une meilleure professionnalisation et insertion professionnelle des étudiants. Parmi les solutions envisageables, on peut proposer le renforcement de l'équipe de titulaires et d'intervenants issus du monde socio-économique disposant de ces compétences, le développement de partenariats ciblés avec des entreprises ou encore la réalisation d'un stage pour l'ensemble des étudiants en deuxième année de master. Une autre recommandation est de développer des partenariats avec le monde socio-professionnel (aucun partenaire n'est identifié pour le moment).

S'agissant de la dimension scientifique du master, elle mériterait d'être développée pour l'ensemble des étudiants, par exemple par la rédaction d'un mémoire de master, même s'il s'agit d'un « mémoire professionnel » pour les étudiants engagés dans l'orientation professionnelle en deuxième année.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Sciences sociales* de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est portée par la composante Textes et sociétés de l'établissement. Elle propose des enseignements fondamentaux en sciences sociales, structurés autour d'un tronc commun et de deux parcours *Enquête, terrain et analyses sociologiques* (586 heures) et *Anthropologie de la mondialisation* (469 heures). L'objectif de cette formation est d'acquérir les principaux concepts des sciences sociales et de maîtriser des méthodes d'analyse diversifiées de la réalité sociale. L'articulation entre les deux disciplines (Sociologie et Anthropologie) caractérise fortement l'identité pédagogique de la formation. Celle-ci est accessible en formation initiale et continue. Elle se déroule intégralement sur le site de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis.

### ANALYSE

#### Finalité

La mention de master en sciences sociales a pour ambition de transmettre des savoirs théoriques adossés à l'enquête de terrain en sociologie et en anthropologie. Elle comporte une dimension généraliste. Ces compétences préparent tout autant les étudiants à poursuivre leurs études en doctorat qu'à entrer sur le marché du travail. L'importance conférée aux données empiriques dans l'analyse sociologique, à la démarche comparative et aux préoccupations méthodologiques constitue le trait caractéristique de cette formation. Cette importance accordée à la démarche empirique représente un des objectifs pédagogiques forts du master qui a pour but de proposer une initiation à l'enquête de terrain.

La formulation des compétences est explicite et les critères d'accès à la formation sont clairement énoncés, avec un recrutement régional, voire au-delà. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est correctement renseignée.

La formation rend possible une poursuite d'étude en doctorat (dont le pourcentage n'est cependant pas présenté) ou vers les métiers de la recherche ou les métiers de l'étude non réductibles à la sphère académique : cabinets de conseil aux organisations, associations, Organisations Non-Gouvernementales de développement et d'intervention sociale, syndicats, collectivités territoriales, bureaux d'étude, organismes d'enquête publics ou privés. L'analyse des trajectoires d'insertion professionnelle, réalisée par l'équipe pédagogique du master, montre que des étudiants, issus de métiers des secteurs éducatifs et sociaux, utilisent le master en sciences sociales comme une manière de renforcer leurs compétences d'analyse, de rédaction ou thématiques et ainsi prolonger une carrière déjà entamée.

### Positionnement dans l'environnement

Cette formation de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis se positionne dans le cadre de l'enseignement supérieur offert dans le Nord de Paris, et est fortement ancrée à l'échelle départementale de la Seine-Saint-Denis. Son bassin de recrutement est lié à cet ancrage et concerne des étudiants qui proviennent généralement d'une licence de sociologie, mais aussi de formations en sciences sociales de toute la région Île-de-France et de la métropole. Le master dispose par ailleurs d'une attractivité internationale en accueillant un grand nombre d'étudiants étrangers venus de tous les continents. Cet apport n'est cependant pas quantifié. La formation est en lien avec le département de sciences politiques, le master *Etudes sur le Genre*, l'Institut d'Études Européennes et le département d'ethnomusicologie avec qui des enseignements sont mutualisés.

Le master s'inscrit dans une relation étroite avec son environnement social et institutionnel, ce qui favorise les contacts avec des acteurs locaux et contribue à l'insertion professionnelle des étudiants. Cette dynamique est à encourager et à renforcer. Ainsi, de nombreux partenariats ont été noués et contribuent à faire connaître la formation et à animer les échanges avec par exemple la ville de Saint-Denis, l'École Nationale Supérieure d'Architecture-Paris la Villette, la Bourse du travail de Saint-Denis

Les dispositifs classiques de la mobilité à l'international sont accessibles : Erasmus, Mission Interuniversitaire de Coordination des Échanges Franco-Américains, Bureau de Coopération Interuniversitaire, mais la formation a activé par ailleurs des accords bilatéraux spécifiques avec l'Université de Kyoto (Japon) et l'Université pédagogique du Mozambique. Ce type de mobilité internationale peut aussi s'inscrire dans le cadre des programmes de recherche internationaux portés par les enseignants de l'Université Paris 8 et ses partenaires comme par exemple, de 2015 à 2018 avec l'université de Karthoum et le Cedej (Maison Archéologie et Ethnologie - Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS) pour des enquêtes de terrain au Soudan. Enfin, des enseignants-chercheurs du master ont effectué des mobilités d'enseignement favorisant la coopération avec les départements de sciences sociales des universités partenaires ainsi que différents programmes (Intensif Erasmus + ou un Partenariat Hubert Curien avec l'Égypte financé par Campus France). Ces partenariats ne donnent pas lieu à un suivi statistique systématique qui permettrait d'en mesurer l'ampleur et la fréquence dans la durée. Au sein de la formation même, la dimension internationale apparaît cependant assez peu, si ce n'est à travers des cours d'anglais, alors même qu'elle est présentée comme une ambition reconnue notamment déjà dans l'ancien master de sociologie dont la formation est la refonte. De même, les établissements étrangers avec des partenariats Erasmus sont listés mais la mobilité des étudiants n'est pas présentée et seule deux étudiants sont explicitement cités comme ayant pu bénéficier d'un échange sur la période 2015-2018. Différents dispositifs de mobilités enseignantes sont en revanche bien renseignés.

### Organisation pédagogique

L'organisation de la formation est assurée par une équipe de sociologues et d'anthropologues aux compétences complémentaires. Son organisation suit une progression entre une première année de master (M1), qui est indifférenciée mais au second semestre de laquelle les étudiants opèrent des choix de spécialisation. La deuxième année (M2) est distinguée en deux parcours de spécialisation disciplinaire. Cette articulation des deux années doit permettre aux étudiants d'opérer une spécialisation progressive en s'orientant ensuite soit vers le parcours *Enquête, terrain et analyse* sociologique soit vers *Anthropologie de la mondialisation*. Il existe des passerelles au niveau du M1 entre les parcours, mais le dispositif n'est pas présenté en termes de validation notamment.

Le master rassemble les équipes de deux laboratoires de recherche reconnus : le Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris – unité mixte de recherche (UMR) 7217 CRESPPA - qui privilégie une approche en termes de rapports sociaux, notamment en s'intéressant aux processus de domination, et le Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement – LAVUE UMR 7218 – qui aborde la ville à des échelles variées et s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire (sociologues, anthropologues, architectes, géographes, urbanistes, philosophes et historiens). L'adossement à la recherche se traduit non seulement par l'implication des enseignants chercheurs et des chercheurs CNRS dans l'encadrement pédagogique, mais aussi par la participation des étudiants aux séminaires, ce qui leur permet de se familiariser avec les cultures scientifiques, disciplinaires et thématiques des deux laboratoires.

Le suivi et l'accompagnement des mémoires donne lieu à un investissement tout particulier et est organisé au sein d'enseignements spécifiques, ce qui mérite d'être souligné (comité de suivi de master, quotas d'encadrement, accompagnement personnalisé). Un effort de formalisation des compétences est également réalisé. Une attention particulière est apportée à l'adéquation entre les offres de stage et les parcours des étudiants. Les stages peuvent également être mis en place dans le cadre des projets de recherches portés par

les enseignants du laboratoire. Mais la part des stages dans la formation demeure floue (non obligatoire et il serait intéressant de les systématiser) et le dossier n'explique pas la manière dont ceux-ci sont pris en compte en matière de validation. Le souci d'entretenir une démarche inductive basée sur un travail d'enquête ainsi qu'une « pédagogie hors des murs » mérite d'être souligné et constitue un point positif et distinctif de la formation à encourager.

La plateforme numérique Reso8 conçue par le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle est un outil numérique complémentaire aux actions proposées en présentiel par le service et dans les formations. Elle vise à renforcer l'accompagnement des étudiants dans leurs premières démarches vers le monde professionnel. Toutefois, un membre de l'équipe pédagogique, enseignant-chercheur, assure la liaison entre les étudiants et les organismes qui proposent des offres de stage. La place du numérique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication est assez standard et pourrait être approfondi au regard des ambitions de recherche, mais l'équipe se heurte à un manque de moyens matériels.

### Pilotage

Une double direction (un responsable et un responsable adjoint) assure la bidisciplinarité de la formation, ainsi que le rattachement direct aux deux laboratoires auxquels la formation est adossée. Cette codirection assure la cohérence des orientations et la transmission des informations aux membres des équipes pédagogiques des deux parcours. Cette direction est renouvelée tous les deux ans et est appuyée par un comité de suivi du master (composé des cinq responsables et de trois autres membres enseignants-chercheurs), qui est une instance centrale dans le fonctionnement du master. Par ailleurs, pour les questions plus stratégiques ou relatives à l'articulation des deux disciplines, le comité de suivi du master prépare les délibérations qui seront, ensuite, soumises au vote du conseil de département de sociologie et d'anthropologie. L'ensemble des membres du département sont directement parties-prenantes des décisions relatives aux orientations pédagogiques de la formation. On ne connaît pas les rythmes ni les formes des réunions pédagogiques, ni les liens avec la composante au niveau de l'Unité de formation et de recherche (UFR).

Les ressources en secrétariat (un seul poste partagé avec la licence et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*) s'avèrent, à ce jour, insuffisantes pour que la formation puisse traiter dans un délai raisonnable l'ensemble des opérations nécessaires au bon déroulement de la formation.

Au sein de l'équipe restreinte qui participe à la gouvernance quotidienne du master, un enseignant-chercheur a la responsabilité d'assurer la liaison entre les étudiants et le service de la formation. Il a également en charge le suivi des démarches des étudiants et la mise en place des contrats de professionnalisation.

Le master de sociologie dispose d'un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme au décret. Cependant, si celui-ci se réunit régulièrement, il est commun avec la licence ce qui ne correspond pas à son principe de fonctionnement. Par ailleurs, il n'y a pas d'élément dans le dossier qui présente ses apports et suggestions. L'équipe pédagogique n'a pas formalisé d'approche de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences, mais procède à un accompagnement individuel des étudiants en difficultés : ce point mérite d'être renforcé.

### Résultats constatés

Le flux d'étudiants de la formation est en augmentation (63 en 2013 et 91 en 2017) et les taux de réussite aux examens sont globalement satisfaisants pour la discipline (autour de 55 à 60 % selon les années).

Un dispositif d'évaluation est organisé par la direction des formations qui réalise aussi l'enquête ministérielle d'insertion des diplômés 30 mois après la diplomation. Cette tentative louable d'évaluation des enseignements manque de coordination et ses retours sont peu représentatifs pour en tirer des enseignements généraux. Ces aspects sont donc à améliorer. Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants a été élaboré de manière complémentaire par le département. Celui-ci consiste en un rappel, au mois d'octobre, de l'ensemble des cohortes des étudiants ayant suivi le master depuis quatre ans afin d'obtenir de leur part des informations détaillées sur leurs activités professionnelles et leurs parcours. Ce dispositif a été mis en place à partir de septembre 2015, la mesure de leur efficacité est donc à conforter dans le temps. Il n'y a pas de données précises quant à l'insertion professionnelle et le suivi des diplômés qui demeure présenté à l'échelle de l'UFR.

La poursuite vers des études doctorales est encouragée, mais demeure pour l'instant limitée (3 sur 27 pour l'année 2014/2015 et pas d'autres statistiques fournies), en revanche des débouchés en direction de voies professionnalisantes comme les métiers autour de l'encadrement spécialisé sont attractifs pour les jeunes diplômés et considérés comme adéquats au regard des compétences développées dans la formation par l'équipe pédagogique.



## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une bi-disciplinarité bien structurée et équilibrée.
- Des enseignements attractifs et l'ambition de constituer une offre de haut niveau.
- Des modalités d'évaluation et de suivi du travail des étudiants diversifiées et personnalisées.
- La structuration progressive des parcours du M2 qui est un atout pour la spécialisation des étudiants.

### Principaux points faibles :

- L'absence d'un conseil de perfectionnement distinct entre la licence et le master.
- Les moyens administratifs insuffisants pour mener à bien les missions.
- Des informations trop imprécises sur les dispositifs favorisant l'orientation des étudiants et l'orientation professionnelle des diplômés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences sociale* est une formation de qualité à la structuration bi-disciplinaire récente (2015-2016), suite à une réflexion pédagogique transversale et particulièrement stimulante. Celle-ci dispose d'une bonne attractivité avec des parcours lisibles et complémentaires. Les liens tissés avec les acteurs du monde professionnel local et les partenaires nationaux et internationaux constituent des perspectives qui pourraient être davantage renforcées. Un certain nombre d'éléments du dossier relèvent donc davantage de la projection que de l'évaluation, notamment en ce qui concerne les partenariats et l'environnement socio-économique et scientifique. Il faudra donc veiller à l'intégration de la formation dans l'offre existante et à aider à son identification auprès des acteurs locaux et régionaux.

Il serait également nécessaire de renforcer les liens de valorisation formation/recherche notamment en ce qui concerne la poursuite des étudiants vers le doctorat. Peu d'éléments dans le dossier permettent de l'évaluer mais il s'agit d'une attente de l'équipe pédagogique qui se justifie au regard des ambitions de la formation et que l'établissement doit accompagner. Le conseil de perfectionnement doit être structuré à l'échelle du master. Les moyens administratifs ne sont pas suffisants pour la gestion de deux parcours, une réflexion à l'échelle de la composante et de l'université devrait être engagée pour soutenir le développement de cette offre de formation au périmètre récent.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement : Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION :

La mention de master *Traduction et interprétation, parcours Lettres, interfaces numériques et sciences humaines* (LISH), de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est une formation qualifiante visant à proposer aux étudiants inscrits l'acquisition d'une double compétence théorique et pratique dans le domaine de la traduction littéraire, théâtrale, d'édition et numérique principalement (sauf pour le russe, qui propose une spécialisation juridique). Le master peut être validé comme un master à orientation professionnelle ou comme un master à orientation recherche. La formation offre les langues étrangères suivantes : anglais, allemand, arabe, espagnol, italien, portugais et russe. Le master comprend le parcours LISH à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, co-accrédité avec le parcours *Traduction anglaise spécialisée* (TAS) de l'Université Paris Nanterre dans le cadre de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Paris Lumière. Des séminaires proposés au sein de l'établissement sont également accessibles aux étudiants, p. ex. le parcours de master *Médias cultures 2 langues* (MC2L) ou *Écriture, littérature et livre numérique* (ELLN). Les enseignements ont lieu sur le site de l'Université Paris 8.

### ANALYSE

#### Finalité

Les finalités exposées sont claires et les compétences attendues cohérentes avec ces finalités : il s'agit de former des étudiants disposant déjà d'un niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues à l'entrée dans la formation, à la traduction littéraire et numérique, principalement. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fait état de compétences et de débouchés professionnels en adéquation avec la filière, p. ex. traducteur-localisateur, traducteur-relecteur, traducteur-terminologue, traducteur-conseil.

Cependant, le dossier d'autoévaluation mentionne la possibilité pour les étudiants de devenir assistants juridiques bilingues, ce qui ne correspond pas à la réalité des enseignements et des options disponibles dans la maquette : seuls les étudiants ayant choisi le russe suivent des cours de spécialisation juridique leur permettant de prétendre à ce débouché professionnel. De la même façon, la possibilité de travailler dans le marketing international est évoquée dans le dossier : or, la maquette montre que seul un cours de 36 heures, en deuxième année de master, propose un enseignement de marketing, et ce dans le cadre d'un enseignement sur la localisation, ce qui peut paraître insuffisant – en comparaison d'autres masters orientés plus spécifiquement vers le commerce international et le marketing – pour apporter une réelle compétence en la matière aux étudiants.



Le parcours LISH, tout en s'appuyant sur des mutualisations avec des masters d'études théâtrales, d'histoire ou de lettres fait appel aux nouvelles technologies et veut se positionner ainsi dans le champ des humanités numériques (mutualisations avec les parcours de master MC2L et ELLN), ce qui est souhaitable.

### Positionnement dans l'environnement

La formation se range sous la mention *Traduction et interprétation* partagée avec l'Université Paris Nanterre dans le cadre de la ComUE Université Paris Lumière. Chaque parcours au sein de cette mention renforce sa spécificité : pour le parcours LISH de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, cette spécificité réside dans l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le positionnement au niveau local et régional est clairement exposé : on comprend bien comment ce master, avec les différentes options qu'il propose, se démarque des masters similaires des universités proches citées, ayant un caractère plus fortement linguistique, et il apparaît également comment il complète par ailleurs les autres masters de langues proposés dans la ComUE Université Paris Lumière. En revanche, d'autres masters qui paraissent proches : par exemple ceux proposés par les universités Sorbonne Nouvelle (à l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, ESIT) et Paris Diderot ne sont pas mentionnés dans l'horizon comparatif.

L'intégration du master et de ses étudiants en cours d'études dans le milieu socio-professionnel local fait l'objet, de la part de l'équipe pédagogique, d'efforts manifestes : les étudiants peuvent participer à de nombreux projets de traduction, pour la plupart collaboratifs, en situation réelle, dans la région, c'est certainement un des atouts de la formation. Une mise en conformité avec le référentiel de compétences défini par les experts du projet *European Master in Translation* (EMT) est à l'étude : elle est souhaitable, de même qu'au niveau national, un rapprochement avec l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction (AFFUMT).

Le travail en cours mené pour ouvrir le master à l'international, notamment en consolidant des partenariats déjà existants avec des universités italiennes (Scuola Superiore di Lingue Moderne per Interpreti e Traduttori – Trieste, Università Degli Studi di Firenze) contribuera certainement à renforcer l'attractivité de la formation. Toutefois, il serait souhaitable que les partenariats couvrent d'autres aires culturelles également, au vu des langues enseignées au sein de la formation.

### Organisation pédagogique

L'organisation de la première année du master autour de trois grands types d'enseignements : « fondamentaux » (ateliers de traduction, traductologie), « méthodologiques » (recherche documentaire, suivi de rédaction du mémoire) et « appliqués » (connaissance des marchés, pratiques éditoriales, traduction automatique et assistée) et la répartition entre les cours de tronc commun et enseignements propres aux parcours optionnels sont claires, cohérentes et complémentaires. Des mutualisations existent avec d'autres masters (pour l'anglais, le russe et l'italien).

La répartition par année du volume horaire d'enseignements montre un déséquilibre important entre une première année de master au cours de laquelle sont dispensés 450 des 630 heures affectées à l'ensemble de la formation, et une deuxième année où ne sont prévues (quel que soit le parcours choisi par l'étudiant) que 180 heures d'enseignements (auxquelles s'ajoute le stage professionnel obligatoire, à partir du mois d'avril de la deuxième année). Le nombre d'heures de cours programmées avant le départ en stage pourrait être augmenté, afin de rééquilibrer un peu les deux années de la formation.

Enfin, il est indiqué dans la maquette qu'un séminaire-atelier de traduction (36 heures) est prévu dans le tronc commun de la première année (un autre séminaire-atelier de ce type est accessible seulement à certains étudiants en deuxième année). Il est dommage que ce format pédagogique d'atelier ne soit pas davantage utilisé au sein de la formation. Quant au contenu, on peut s'étonner qu'à un niveau master, orienté vers les métiers de la traduction, il soit prévu de passer par des types de textes généraux pour pratiquer la traduction, alors que d'autres types de documents, plus spécialisés, mais adaptés aux finalités de la filière, pourraient être explorés.

La réalisation d'un stage professionnel obligatoire de quatre mois minimum en deuxième année, qui donne lieu à un rapport de stage et à une évaluation orale (soutenance), à laquelle les représentants de l'entreprise sont conviés, est en accord avec les objectifs d'une filière qualifiante et correspond à ce qui se pratique dans d'autres types de masters similaires.

Le suivi proposé aux étudiants (travaux pratiques, exposés, exercice de recherche documentaire), notamment pour la rédaction de leurs mémoires de première et de deuxième année est convaincant. Le lien avec la recherche est assuré par le fait que chaque étudiant rédige en première et en deuxième année un mémoire de

recherche, soit à orientation professionnelle (traduction d'un document inédit assorti d'un commentaire de traduction et d'une bibliographie), soit à orientation recherche (traduction comparée ou théorie de la traduction). Le mémoire de deuxième année peut porter sur le même sujet que le mémoire de première année. Une réorientation entre les deux orientations (professionnelle/recherche) est possible entre la première et la deuxième année.

Enfin, le master accueille certains étudiants ayant des contraintes spécifiques, notamment des étudiants en situation de handicap, pour lesquels un accueil et un accompagnement spécifiques sont prévus.

### Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par trois enseignants-chercheurs, dont un professeur associé (PAST), spécialiste des outils d'aide à la traduction, sans que l'on sache comment sont réparties exactement les tâches. L'équipe pédagogique se réunit au moins une fois par semestre. Un conseil de perfectionnement assurant une évaluation régulière du master et se réunissant au moins une fois par an est mentionné dans le dossier d'autoévaluation. Sa composition toutefois interroge. Sont mentionnés comme faisant partie de cette instance les équipes pédagogiques des parcours et masters auxquels participe l'unité de formation et de recherche (UFR) : ce n'est donc pas un conseil de perfectionnement au sens strict.

L'évaluation des étudiants, qui se fait principalement en contrôle continu, est adaptée à ce genre de formation, tout comme la possibilité offerte aux étudiants de changer de parcours en fin de première année.

Un point du recrutement interroge : il est précisé dans le dossier que le niveau des candidats en langue vivante étrangère est évalué par un entretien oral. Or, compte tenu du fait qu'une partie du public visé par ce master provient de formations non linguistiques (histoire, lettres modernes, ...), un test de l'écrit serait souhaitable.

L'équipe pédagogique intervenant dans le master est composée de 18 enseignants titulaires. On s'étonne néanmoins de ce qu'aucun professionnel de la traduction extérieur, spécialistes du domaine, ne soit mentionné comme faisant partie de l'équipe pédagogique, comme on peut s'attendre à ce que ce soit le cas dans un master comptant un volet professionnel.

Le suivi des diplômés après le cursus est assuré par le Pôle pilotage observatoire étudiant de l'établissement, mais le faible taux de réponses ne permet pas en l'état d'en tirer des conclusions pour la formation. Il faut en revanche souligner l'initiative prise par la formation d'utiliser et d'animer les réseaux sociaux professionnels, afin de favoriser les contacts entre *alumni* et étudiants.

### Résultats constatés

Malgré tous les atouts de cette filière, on note une baisse des effectifs, particulièrement sur les deux dernières campagnes de recrutement (notamment pour la première année du master qui ne comptait que 19 inscriptions en 2017-2018 contre 28 en 2016-2017 ; la deuxième année comptait 45 étudiants en 2016-2017 contre 37 en 2017-2018). Un tableau indiquant la répartition des étudiants inscrits par langue vivante étrangère permettrait d'affiner l'évaluation et peut-être de comprendre ce manque d'attractivité. Pour les étudiants présents aux examens (entre 85 et 91 %), les taux de réussite sont compris entre 60 et 73 %, ce qui interroge pour une formation de type master.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Les efforts déployés pour faire participer les étudiants à des projets de traduction de mise en situation, avec des donneurs d'ordre.
- L'équilibre entre enseignements fondamentaux, méthodologiques et appliqués.

### Principaux points faibles :

- L'absence de professionnels extérieurs à l'enseignement supérieur intervenant dans la formation (en dehors des témoignages recueillis dans le cadre du cours « connaissance du marché »).
- La baisse d'attractivité constatée ces dernières années.
- Les modalités de recrutement (avec seulement un entretien oral pour tester le niveau en langue), qui peuvent paraître insuffisantes au vu de la large palette de profils de candidats acceptés.
- Un déséquilibre de la répartition du nombre d'heures d'enseignements entre la première et la deuxième année avec une deuxième année comportant trop peu d'heures d'enseignement.
- Les supports de traduction utilisés pédagogiquement, qui ne sont pas toujours en lien avec la spécialisation affichée.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Traduction et interprétation* (parcours LISH à l'Université Paris 8) propose une spécialisation dans la traduction numérique, adaptée aux demandes du marché et innovante. Or, la formation a attiré moins d'étudiants récemment : un diagnostic sur ce point devra être fait, notamment en termes de positionnement régional. La formation gagnerait aussi à entrer plus rapidement dans le « vif » d'un apprentissage / perfectionnement de la traduction sur des textes issus d'autres sources que la presse et moins généraux. De même, l'équipe pédagogique pourrait s'enrichir de professionnels de la traduction. La formation gagnerait également à rééquilibrer sa deuxième année, qui pourrait être renforcée et valorisée par un volume horaire d'enseignements plus important qu'actuellement (en allégeant par exemple la première année).

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



## Champ : « Sociétés, temps, espaces, communication »

### Observations

### Retours des responsables de formation

#### Master géopolitique

#### Master civilisations, cultures, sociétés. Parcours Méditerranée, Maghreb, Europe

#### Master géopolitique

- Nombre d'étudiants s'inscrivant en doctorat à l'issue du master Géopolitique et écoles doctorales dans lesquelles pourraient s'intégrer les diplômés :

Nos étudiants de master qui souhaitent poursuivre en doctorat s'inscrivent au Centre de Recherche et d'Analyse Géopolitique (Crag : Equipe d'Accueil 353), au sein de l'École Doctorale Sciences Sociales (EDSS 401). En 2014/2015 : 13 étudiants ont poursuivi en doctorat ; 6 en 2015/2016 ; 7 en 2016/2017 ; et 8 en 2017/2018. En 2019, 19 thèses sont financées (contrats doctoraux / CIFRE) sur 60 doctorants, en proportion équilibrée d'hommes et de femmes.

- Modalités exactes de l'adossement à la recherche :

Le master de géopolitique, en M1 et dans le parcours Géopolitique en enjeux de Pouvoir en M2 est une formation à la recherche par la recherche. Les sujets traités par les étudiants s'inscrivent donc dans les travaux du laboratoire, qu'il s'agisse de leur mémoire, appuyé sur une enquête de terrain, ou des études pratiques d'analyse géopolitique des risques. Chaque année, plusieurs de ces travaux sont publiés dans des revues scientifiques.

- Modalités de la collaboration avec le master d'études slaves de l'Université Paris Nanterre et modalités double-master délivré en partenariat avec l'Université d'État des Sciences Humaines de Russie (RGGU) :

La spécialisation Espace russe et post-soviétique constitue une spécialité historique de la formation de l'Institut Français de Géopolitique qui remonte à la période d'avant LMD et un de ses axes forts (depuis 2007 sont issus du Master 11 contrats doctoraux - 1 COMUE UPL, 5 Paris VIII, 1 Paris Ouest, 1 Paris I Panthéon Sorbonne, 2 Université de Bari, 1 Chaire des études ukrainiennes de l'Université d'Ottawa. Depuis 2006 une convention reconduite d'office lie le parcours M2 au Master « Etudes russes » de Paris Ouest. La convention prévoit des enseignements mutualisés introduits dans les maquettes respectives. Aussi les étudiants de Paris VIII bénéficient de 3 EC à Paris Ouest et les étudiants de Paris Ouest, de 3 EC à Paris VIII. Les enseignements sont assurés sur le service statutaire des enseignants titulaires des deux formations.

Les mémoires sont soutenus devant des jurys conjoints.

Par ailleurs, la convention facilite la possibilité d'apprentissage et de perfectionnement de la langue russe par les étudiants des deux formations, aussi bien à Paris VIII (Centre des Langues pour les niveaux A 1.1 - B 2.2, et département d'études slaves pour les EC des niveaux L/M) qu'à Paris Ouest.



Depuis 2013/2014 une convention est signée avec l'Université d'Etat en Sciences Humaines de Russie (RGGU de Moscou) sur la création de double diplôme « Géopolitique et histoire contemporaine de l'espace russe et post-sovétique ». Cette convention s'inscrit dans l'accord-cadre entre Paris VIII et la RGGU. Les composantes du diplôme sont l'IFG du côté français et l'Institut des États post-soviétiques et des études inter-régionales de la RGGU. Le double diplôme prévoit une année partagée entre un semestre à Paris (S3 pour les étudiants français et russes) et un semestre à Moscou (S4 pour les étudiants français et russes). A la fin de l'année du M2, une soutenance de mémoire en accord avec le règlement de la composante pilote de l'étudiant devant un jury mixte, donne lieu à l'obtention de deux diplômes.

Le semestre dans l'établissement partenaire comprend des cours de contenu, tels qu'ils apparaissent dans la maquette conjointe annexée à la convention, des cours de langues gratuites (12 h par semaine de russe ou de français), possibilité de bénéficier des ressources (bibliothèques, archives, ressources numériques) des établissements partenaires, consultations des enseignants-chercheurs pour le mémoire et le projet professionnel. Les séjours d'un semestre sont financés par les bourses du CROUS, les bourses de la région, et les bourses Erasmus plus. Les prix de logement au foyer universitaire sur le campus de la RGGU sont plafonnés à 200€, ce qui permet aux étudiants de l'IFG de palier le prix élevé des locations dans le centre de Moscou.

A la fin de l'année 2018/2019, 54 de l'IFG (48 diplômés, 6 en train de terminer leur année) et 27 étudiants de la RGGU seront titulaires du double diplôme.

- Nature des relations avec nos partenaires et des liens avec la sphère économique, politique :

Nos partenaires non universitaires peuvent intervenir dans les cours, prendre des étudiants en alternance, ou encore proposer des sujets pour les études pratiques, en géopolitique locale ou bien en analyse géopolitique des risques.

- Chiffres concernant l'attractivité internationale et les mobilités entrante et sortante des étudiants du master :

Notre master est très attractif à l'international comme en France. L'essentiel de nos étudiants s'inscrivent à l'Université Paris 8 pour la première fois. Par exemple en 2017/2018, sur 182 inscrits nous avons 161 étudiants de nationalité française, 4 étudiants étrangers de l'EEE, et 17 hors EEE. D'après les statistiques fournies par l'Université, cette même année, 94 étudiants étaient préalablement inscrits à l'Université Paris 8, mais il s'agit essentiellement de M1 passés en M2, tandis que 88 s'y inscrivaient pour la première fois (essentiellement à l'entrée en M1), dont 23 étudiants provenaient d'une Université d'Île-de-France, 27 d'une Université hors d'Île-de-France, 6 d'autres établissements (Institut d'Études Politiques, Institut National des Langues et Civilisations Orientales), 2 venaient étudiants de classes préparatoires, et pour 30 d'entre eux l'information n'est pas disponible.

- Intégration du numérique dans la formation :

C'est l'objet d'une des principales évolutions de la maquette proposée pour 2020-2025, avec bien entendu la Spécialisation Cyberstratégie et data science, mais aussi pour tous les étudiants avec la création d'un cours en petits groupe en M1 intitulé « Données numériques et géopolitique ».

- Intervenants extérieurs professionnels :

De nombreux intervenants extérieurs sont sollicités chaque année, nous n'en avons pas donné la liste car celle-ci change chaque année, tant en fonction de l'opportunité géopolitique que de la disponibilité de ces personnes, qui dans la plupart des cas interviennent gratuitement, devant les étudiants du M2 Géopolitique locale ou dans les cours des Spécialisations Risques Géopolitiques et Cyberstratégie et data science. Une exception est l'intervention intégrée à la maquette de David Amsellem, fondateur



de l'entreprise de conseil Cassini, pour un stage de cartographie opérationnelle. Parmi les intervenants réguliers, citons plusieurs élus locaux, un commissaire de police, des responsables d'agences de l'État comme l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, de dirigeants d'ONG, ou de militaires dans le champ de la cyberdéfense. Une particularité concernant le master géopolitique locale : deux enseignants titulaires sont des professionnels, à mi-temps à l'IFG : Joseph Salamon, Professeur associé, est Directeur du pôle Organisation de l'Espace et Paysage à la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise ; Guillaume Bouvier, Maître de Conférences associé, est Directeur des relations extérieures, de la communication et de la concertation à SNCF Réseau Rhône-Alpes Auvergne.

- La professionnalisation et l'évaluation des débouchés professionnels à moyen terme :

Nous avons interrompu la collecte d'informations sur le devenir de nos étudiants lorsque Paris 8 l'a mise en place au niveau central. Mais le taux de réponses insuffisant à l'enquête centrale n'a pas permis un suivi exhaustif.

Enfin, l'évaluation nous fait deux recommandations :

- « Offrir davantage de dispositifs de remédiation pour les étudiants de M2 venant d'autres M1 ». Il faut préciser que la part de la mobilité entre le M1 et le M2 a beaucoup diminué, puisque cette année seuls 22 étudiants de M2 (sur les deux parcours soit 88 étudiants) n'ont pas fait le M1. Au début de la maquette LMD3, la majorité des étudiants arrivaient en M2. Néanmoins, nous avons prévu que certains cours du M1 soient obligatoires pour les étudiants entrant en M2, et les emplois du temps sont conçus pour le permettre sans étendre démesurément les périodes de cours de ces étudiants. Il s'agit notamment des cours de méthodologie (stage de cartographie, analyse spatiale, Données numériques et géopolitique, monitorat).

- Le conseil de perfectionnement doit être rapidement mis en place dans le respect de la composition fixée par l'arrêté de 2014 :

Le conseil de perfectionnement existe depuis 2015. Lors de sa première réunion, les partenaires avec qui nous sommes par ailleurs en contact régulier, n'ont pas jugé sa forme très utile, n'ayant rien à dire qu'ils ne nous avaient déjà indiqué « au fil de l'eau », par exemple lors de la restitution des études d'analyse géopolitique des risques qui avait été l'occasion pour eux de nous donner des conseils pour l'amélioration de la spécialisation correspondante. Il en est de même pour le parcours géopolitique locale et pour la spécialisation cyberstratégie et data science. Nous allons néanmoins à nouveau réunir le conseil ce printemps conformément à l'arrêté de 2014.

## **Master civilisations, cultures, sociétés. Parcours Méditerranée, Maghreb, Europe**

### **PREAMBULE :**

La fiche d'évaluation du Master Civilisations, Cultures et Sociétés par le HCERES prend bien en compte le choix qui a été fait par l'établissement de soumettre deux documents distincts, correspondant à chacun des deux parcours de la mention. Nous savions en effet qu'il aurait été artificiel de présenter un bilan à l'échelle de la mention dans la perspective du LMD4. Ce choix se justifie d'autant plus que la mention ne comprendra désormais qu'un seul parcours « Mondes méditerranéens en mouvements » s'appuyant sur l'expérience du parcours Méditerranée-Maghreb-Europe (MME).





La demande d'évaluation distincte n'a pas été prise en compte par les évaluateurs, ce qui est pénalisant vu qu'une partie des objections formulées dans les diverses rubriques de l'évaluation le sont au titre de l'ensemble de la mention sans nécessairement être pertinentes pour le parcours MME. Nous tenons à souligner que de nombreuses modifications et réorientations sont intervenues en cours de contrat, notamment à partir de 2016 en lien avec le recrutement d'un Professeur de Géographie. Or les effets de celles-ci, s'ils sont amorcés et déjà lisibles - et en partie mesurables - s'exprimeront plus clairement dans le cadre du nouveau contrat.

Notre réponse, ci-dessous, vaut pour le seul parcours MME. Elle suit de façon linéaire les remarques de la fiche d'évaluation, avant de proposer un commentaire très synthétique en fin de document.

### **1/ Sur le périmètre des métiers ciblés**

Le périmètre est effectivement large et apparaît pour l'évaluateur comme trop ambitieux. Si cette critique a sa pertinence, qui conduira à le resserrer dans le cadre du LMD 4, elle renvoie cependant à la diversité des trajectoires de nos étudiants et des spécialisations proposées dans le cadre du parcours MME. A l'affichage de cette diversité de métiers ciblés fait en effet écho la diversité des trajectoires professionnelles de nos étudiants dont la liste ne peut être exhaustive (Source : enquête 2018 auprès des anciens étudiants) : Recherche, dont 10 étudiants en thèse depuis 2014-2015 ; Documentalistes, assistants de recherche, archivistes dans des services de recherche ; Enseignement (professeurs et CPE); Chef de projets dans des ONG (notamment à l'international : Algérie, Liban ) ; Attachés territoriaux (collectivités locales). C'est bien l'association entre les compétences développées avant le master dans des disciplines diverses et l'acquisition de compétences spécifiques sur l'aire méditerranéenne qui est valorisée et explique la diversité de l'insertion professionnelle des étudiants.

Sur la nécessité d'une formation complémentaire (p.2), plusieurs cas de figure existent : 74% des étudiants trouvent un emploi après le diplôme ou poursuivent en thèse ; 26% des étudiants s'inscrivent dans un autre master. Inversement, une partie de nos étudiants complète une première formation de master jugée insuffisante pour atteindre les objectifs professionnels visés. L'affirmation selon laquelle « les débouchés professionnels mentionnés exigent *a minima* une formation complémentaire » ne se trouve donc pas vérifiée dans la majorité des cas.

Les résultats de l'enquête insertion que nous avons menée – plus complète que celle de l'OVE - témoignent d'un taux d'insertion honorable (60% ont trouvé un emploi en moins de 6 mois et 71% en moins d'un an) mais encore insuffisant (enquête de l'Etudiant, ce taux atteint 77% en géographie ou 80% en sociologie). Il ne fait donc aucun doute que la professionnalisation doit être renforcée autour d'un champ de métiers mieux ciblé ; cette démarche est déjà engagée en ce sens depuis trois ans dans le cadre du LMD 3 mais ses effets doivent être consolidés.

### **2/ Positionnement du master MME dans l'environnement**

La spécificité du projet porté par le master MME dans l'offre des formations régionales relevant de cette aire « méditerranéenne » n'a sans doute pas été suffisamment explicitée dans le document d'auto-évaluation, ce qui explique qu'elle n'ait pas été pleinement prise en compte.

En effet, si l'on se réfère au répertoire des formations mentionnées, il apparaît nettement que





le parcours MME est la seule formation qui croise à la fois :

- une démarche pluridisciplinaire - qui va au-delà d'une juxtaposition de deux disciplines : six disciplines sont en effet croisées : sociologie politique, géographie, économie, anthropologie, histoire, littérature (cf. p.9 du document d'autoévaluation)
- et l'aire de la Méditerranée contemporaine dans son ensemble et dans sa diversité, et non pas à partir de l'une de ses « rives » ou d'une définition plus strictement linguistique ou culturelle.

En cela, ce parcours, se distingue des formations de master présentes à l'échelle de l'Île-de-France : celles-ci sont en effet soit ancrées dans une seule – voire deux - disciplines (ex : Paris 1 ou Inalco), soit conçues selon des approches « civilisationnelles » du type Mondes musulmans (voir le panorama des formations en Ile de France, en note<sup>1</sup>).

A ce titre, l'architecture du parcours MME, structurée autour d'un tronc commun associant six disciplines, d'une spécialisation disciplinaire parmi 4 au choix - et en collaboration avec d'autres masters - témoigne de façon évidente de l'originalité de la formation au regard des autres masters et explique son attractivité (cf. point suivant).

C'est un point fort du parcours ; or nous regrettons que cette dimension inédite soit sous-estimée dans l'évaluation alors qu'elle est reconnue comme un atout par les collègues des autres universités travaillant sur cette aire et par nos étudiants, dans leur choix de suivre cette formation : environ 350 candidatures par an ont été déposées pour les deux dernières campagnes.

### **3/ Rapprochements entre le master MME et 5 autres masters de P8**

Les quatre spécialisations disciplinaires inscrites dans le parcours MME donnent lieu à un rapprochement – via les mutualisations – avec 5 autres mentions de masters de Paris 8 : ceci est mentionné dans le rapport d'évaluation (p.2 ; Pilotage ; Résultats) mais non valorisé comme un point fort. La seule remarque à ce sujet concerne l'absence de la spécialisation « Aires culturelles arabophones » du master d'Histoire de Paris 8, dans les mutualisations. Or cette spécialisation est représentée dans le master d'Histoire par un EC qui est *mutualisé avec notre master au titre de la spécialisation « Langue et études arabes (LEA)*.

De plus, la création, au cours du LMD 3, de la spécialisation Langue et études arabes, s'est faite à l'initiative de l'équipe du MME, permettant ainsi d'offrir également un débouché de deuxième cycle aux étudiants de licence du département d'Etudes arabes, en l'absence d'un master « dédié ».

La place des spécialisations dans le parcours MME n'a peut-être pas été assez mise en valeur dans l'autoévaluation ; toutefois, ce dispositif est un point fort de notre parcours. Les échanges avec les autres masters sont très chronophages en termes d'organisation mais ils s'avèrent extrêmement féconds pour le cursus de nos étudiants et pour la place du parcours MME dans l'offre interne de formation, dans une logique de coopération sur les plans

---

<sup>1</sup> Pour rappel : A Paris 1, il existe un Master 2 professionnalisant « Afrique, Moyen-Orient : Histoire, enjeux internationaux, coopération » mais clairement marqué par la référence à l'Histoire ; à Paris 3, il existe un master d'Etudes arabes avec une orientation LLCE ; à Paris 4, le Master Recherche « Mondes arabes et musulmans » s'inscrit dans la mention Histoire même s'il est ouvert à la Géographie ; à Paris 10-Nanterre, la Méditerranée est regroupée dans le Master Histoire des civilisations méditerranéennes, européennes et moyen-orientales ; à l'EPHE, il n'existe pas de parcours dédié mais une spécialité Islamologie et mondes musulmans : histoire, sources, doctrines au sein d'un Master Etudes européennes, méditerranéennes et asiatiques (EEMA) ; à l'INALCO, le parcours Moyen-Orient Maghreb existe au sein du master LLCER et le double diplôme INALCO Sciences Politiques s'inscrit dans une logique bi-disciplinaire.



scientifique et pédagogique.

#### **4/ Sur la mobilité internationale**

Les partenariats internationaux mentionnés dans l'évaluation sont incomplets. Il manque ceux établis avec l'Université Alger 3 et, en particulier, avec l'Université de Tunis. Au cours des deux dernières années, en effet, outre ceux déjà cités, cinq de nos étudiants ont été accueillis en mobilité internationale sortante à Tunis et 3 étudiants tunisiens sont actuellement en mobilité entrante dans notre master.

Le développement de ces mobilités exige du temps pour leur mise en place et leur stabilisation : les efforts engagés en ce sens au cours du LMD 3 se verront renforcés dans le prochain contrat.

En ce qui concerne la mobilité entrante, elle ne peut être considérée comme inexistante (voir supra) et ce d'autant plus que la présence d'étudiants étrangers est importante dans le parcours (environ 2/3). La faiblesse des moyens dégagés dans le cadre des dispositifs institutionnels conduit nombre d'étudiants à s'inscrire dans notre diplôme sans passer par les canaux institutionnels de la mobilité entrante. Mais il conviendra en effet d'améliorer cet accès pour nos étudiants.

#### **5/ Sur la progressivité des enseignements**

Le tableau des enseignements figurait dans le dossier que nous avons transmis. Nous mettons à disposition en annexe le descriptif détaillé des cours disponibles sur le site du master.

La progressivité entre le M1 et le M2 se déploie autour de deux axes majeurs :

- Les cours de Master 1, en tronc commun, intègrent une dimension épistémologique et d'analyse critique des approches de la Méditerranée pour permettre aux étudiants de mieux maîtriser les fondamentaux en termes de connaissances et de s'approprier la démarche de croisement des disciplines. La réflexion menée par l'équipe enseignante sur les apports et les modalités de mise en œuvre de la transdisciplinarité a donné lieu à la conception de cours partagés et à l'organisation de séminaires semestriels associant de multiples intervenants universitaires extérieurs. Les enseignements de master 2 ciblent davantage des EC plus spécialisés, en s'appuyant sur les fondamentaux consolidés en M1.
- *La progressivité de la formation entre master 1 et master 2 est construite également autour d'enjeux méthodologiques en rapport avec le travail de mémoire.*

Celui-ci est organisé selon le séquençage suivant. En M1 : définir un objectif de recherche, ressources bibliographiques pour réaliser un premier état de l'art conduisant à la problématique de recherche, définition de la méthodologie adaptée pour préparer la phase de « terrain ». Celle-ci est développée dans le cadre du M2 ; le traitement des données du corpus, l'analyse des résultats débouchent sur la finalisation du mémoire et la soutenance

- En M1, le mémoire s'accompagne d'un solide encadrement méthodologique qui accompagne les étudiants tout au long du cursus (deux EC de méthodologie en master 1, un atelier collectif complété par des suivis individuels en master 1 et master 2).

Cette progressivité explique que le volume d'enseignement en master 1 soit plus conséquent qu'en master 2.



- En revanche, la professionnalisation qui passe beaucoup par une organisation en ateliers est présente en M1 comme en M2. Elle devra mieux s'articuler avec l'inscription des stages dans le cursus dans le cadre du futur contrat où seront privilégiés des stages plus longs en M2 qu'en M1.

## 6/ Sur les stages et plus généralement la professionnalisation

Les stages ont été introduits dans la maquette en 2014 sans être obligatoires, d'où des débuts timides.

La professionnalisation de la formation, balbutiante au début du LMD3, s'est clairement affirmée en cours de contrat. *Six ateliers sont actuellement proposés contre deux en 2016* (Métier des archives avec une semaine à Nantes ou Aix ; Techniques rédactionnelles et multimédia avec mise en place et animation d'un blog étudiant; Atelier logiciel d'enquête – Modalisa ; Construire son projet professionnel (animé par un professionnel du coaching) ; Gestion de projet à l'international (animé par un responsable projet d'une ONG) ; Métiers de la médiation interculturelle (animé par une professionnelle...). Les trois derniers ateliers sont associés à un cycle commun de conférences « Connaissance des métiers » accueillant des professionnels dans les domaines ciblés par le parcours MME.

Incontestablement, cette professionnalisation a aussi des *effets sur la dynamique des stages puisque leur nombre est en augmentation* (de 2 ou 3 par an en début de contrat à environ une dizaine aujourd'hui). Cet effort devra se poursuivre dans le prochain contrat avec la possibilité de stage long (3 à 6 mois) et la perspective d'une ouverture sur l'alternance. Un Past doit être recruté à cet effet pour la constitution d'un réseau professionnel indispensable à cette ouverture.

## 7/ Sur le pilotage

Le parcours MME du master est dispensé au sein du département « Relations euro-méditerranéennes monde maghrébin » (Rem).

La superposition du département et du master quant au pilotage est liée au fait que le département REM ne comprend que le master MME. Pour des raisons « historiques » dont nous ne sommes plus comptables, le master est implanté dans une UFR associant un département de géographie (une licence et un master), un département Ingénierie-Cognition - Handicap (une licence et un master) et le département Rem avec le master MME. Le caractère pluridisciplinaire et la spécificité méditerranéenne du master expliquent qu'il ne soit pas rattaché au département de géographie, mais les mutualisations existent avec celui-ci dans le cadre de la spécialisation géographie de notre parcours.

De ce fait, et compte tenu de la taille de l'équipe pédagogique, *il n'y a pas lieu de distinguer*, sinon de façon exclusivement formelle, *Conseil de département et Conseil de master*. Ce dernier se réunit au moins quatre fois par an.

Le pilotage à deux responsables permet de combiner d'un côté l'encadrement pédagogique dans sa dimension administrative (comme la réalisation des contrats pédagogiques avec signature individuelle des étudiants) et l'encadrement pédagogique dans sa dimension de formation. *Le suivi scientifique, pédagogique et administratif du master en est rendu plus cohérent.*

- Le *Conseil de perfectionnement*, mis en place en 2015, intègre bien la secrétaire du département ; peut-être avons-nous omis de le préciser.



De plus nous avons fait le choix de procéder tous les ans à l'élection de la représentation étudiante du master 1 (qui court alors sur deux années), ce qui nous permet d'avoir une représentation étudiante M1 et M2 de 4 titulaires et 8 suppléants (ceux-ci étant invités à chaque conseil). Le *Conseil de perfectionnement est réuni au moins deux fois dans l'année*, voire plus en fonction des besoins et demandes des étudiants, et une réunion de bilan est organisée pour chacun des semestres ; depuis deux ans, *une enquête de « satisfaction »* est réalisée auprès des étudiants, les résultats obtenus sont examinés à l'occasion du Conseil de perfectionnement. Les étudiants sont ainsi associés à la gouvernance de la formation ce qui nous permet un pilotage au plus près de la vie du master.

### **8/ Aide à la réussite et suivi des étudiants**

Cette dimension est une préoccupation constante dans le fonctionnement du master. Redresser le taux de réussite, clairement insuffisant, est l'une de nos priorités ; ce qui implique un renforcement du taux d'encadrement.

Le recrutement en 2016 d'une professeure de Géographie a permis d'inverser la tendance en cours de contrat, en relation avec la mise en place de nouveaux dispositifs (listés ci-dessous). Les effets à l'échelle du parcours ne peuvent être complètement lisibles à très courte échéance. C'est pourquoi nous avons attentivement observé les promotions de M1 16/17 et 17/18, qui témoignent de résultats encourageants : hausse sensible des effectifs stabilisés aujourd'hui (17/18 et 18/19) autour de 50 étudiants par niveau (soit 100 à la rentrée 2018), diminution du taux d'étudiants en abandon, hausse du taux de réussite en un an, hausse du nombre d'EC acquis au cours d'une année.

Les dispositifs mis en place depuis 2016/2017 sont notamment :

- Une semaine d'intégration en début d'année
- L'obligation d'entretiens pédagogiques individualisés donnant lieu à signature du contrat pédagogique
- Un renforcement du suivi des présences
- Le développement de supports pédagogiques sur la plate-forme Moodle et du contrôle continu
- Une meilleure coordination du suivi de mémoire à la fois à travers les deux EC de méthodologie de master 1 et à travers les ateliers collectifs « recherche-mémoire ».
- Le développement d'ateliers de professionnalisation

Ces orientations seront confirmées dans le cadre du LMD 4.

Nous pouvons observer que pour nombre d'étudiants étrangers le premier semestre révèle la nécessité d'un temps d'adaptation pour ne pas dire d'acculturation. De plus, les chiffres communiqués par le ministère à l'échelle nationale signalent que si 57% des étudiants diplômés ont obtenu leur master en 2 ans, 43% ont eu besoin de trois ans ([publication du ministère](#)). La question d'un master en trois ans ne remet en aucun cas en cause l'objectif de réussite en deux ans ; il s'agit plutôt d'inscrire les plus fragiles, soit une partie limitée des étudiants inscrits, dans une dynamique de réussite. D'où l'importance du suivi individualisé pour tous (§3.7), tenant compte des cursus antérieurs dans la construction d'un projet de formation adapté.

*En ce sens, la prise en compte des difficultés sociales des étudiants est une donnée que nous ne pouvons esquiver pour élaborer des dispositifs efficaces de lutte contre l'échec*



(p.2 ; rubrique pilotage de l'évaluation).

### **9/ Suivi de l'insertion et résultats**

En lien avec l'atelier logiciel d'enquête, nous avons mis en place l'an passé *une enquête auprès des anciens étudiants, réalisée en mai/juin 2018.*

Envoyée aux quatre dernières promotions (2013-14 à 2016-2017), l'enquête a obtenu un taux de réponse de 20%, un taux réparti de façon à peu près égale pour chacune des promotions. Notre objectif est d'augmenter le taux de réponse par la récurrence annuelle de l'enquête.

Deux tiers des enquêtés hors doctorants s'estiment aujourd'hui insérés sur le marché du travail : 52% sont en emploi durable, 33% en emploi temporaire et 15% sans emploi. 22% des enquêtés sont actuellement en poursuite d'études ; il s'agit pour l'essentiel de doctorants.

Le lien entre les anciens étudiants et les étudiants inscrits est favorisé au moment de la semaine d'intégration mais aussi par la tenue d'une réunion annuelle « informelle » de fin d'année qui peut permettre d'activer des réseaux.

### **Conclusion synthèse**

- Nous prenons acte des remarques formulées au titre de l'évaluation, exercice que nous reconnaissons comme indispensable et utile pour la préparation des nouveaux contrats. Nos réponses visent à préciser certaines informations apparemment incomplètes dans le dossier que nous avons transmis, mais surtout à valoriser les enseignements que nous en avons tirés – et même pour certains par anticipation – dans la perspective du contrat en cours de formalisation.
- Dans le cas de la formation de master MME, pour le LMD3, la difficulté de l'évaluation est augmentée par deux éléments :
  - o d'une part, la question de l'articulation entre deux parcours manifestement distants, sans cohérence au sein de la mention, affaiblit la lisibilité du master (avec deux autoévaluations autonomes) : le problème ne se posera plus dans le cadre du futur contrat.
  - o et d'autre part, la prise en compte de la redynamisation du master MME, qui s'est opérée en cours de contrat (depuis la rentrée 2016) ; ainsi, les effets des nouveaux dispositifs, quoique perceptibles, ne sont pas faciles à évaluer. Il serait néanmoins regrettable de ne pas en tenir compte dans l'évaluation au titre des efforts engagés en cours de contrat.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)